

FONDS D'AIDE A LA QUALITE DES SOINS DE VILLE

RAPPORT D'ACTIVITE 2005

A BILAN SYNTHETIQUE	3
I. DANS LA CONTINUTE DES ORIENTATIONS DE 2004 ET ENCADREES AU NIVEAU REGIONAL PAR DES CAHIERS DES CHARGES NATIONAUX	4
II. UNE ACTIVITE DES INSTANCES QUI S'EST MAINTENUE AU MEME RYTHME	5
2.2 Activité des instances régionales	5
2.1 Activité des instances nationales	5
III. UN NOMBRE GLOBAL DE DOSSIERS ACCEPTES POUR LA PREMIERE FOIS EN DIMUNITION	6
3.1 Au niveau régional	6
3.2 Au niveau national	8
IV UNE EXECUTION BUDGETAIRE EN PROGRESSION	8
V. UN BILAN DE FONCTIONNEMENT DU FAQSV APRES 5 ANS : LE RAPPORT D'EVALUATION NATIONALE	13
B. ANALYSE THEMATIQUE	15
I. LA PERMANENCE DES SOINS	16
1.1. Les données générales	17
1.2. L'impact des dispositions conventionnelles relatives à la permanence des soins	18
1.3 Les expérimentations de maisons pluridisciplinaires	19
1.4 Etat des lieux des expérimentations de maisons médicales de garde	19
1.4.1 Des médecins de garde à l'activité inégale, sollicités surtout le week-end avant 20h	20
1.4.2 Des écarts de coûts largement liés aux choix organisationnels	22
II. AMELIORATION ET EVALUATION DES PRATIQUES	24
2.1 Au niveau national	24
2.2 Au niveau régional	24
III. LA COORDINATION DES SOINS	30
3.1. Les données générales :	30
3.2. La dimension géographique des réseaux financés :	34
3.3.1. Répartition selon la nature des dépenses	35
3.3.2. Les dépenses de fonctionnement	35
3.3.3 Les dépenses pour l'évaluation	36
3.4. Les cofinancements :	36
IV. LE DEVELOPPEMENT DU PARTAGE D'INFORMATIONS	36
4.1. Analyse générale	37
4.2 Nature des dépenses prises en charge	39

A BILAN SYNTHETIQUE

Faits marquants de l'année 2005

- 458 dossiers acceptés en régions : un nombre pour la 1^{ère} fois en diminution
- Une meilleure adéquation des recettes et des dépenses
- Confirmation de la Permanence des soins en tant que thématique prioritaire : 166 dossiers acceptés
- Bilan de fonctionnement du FAQSV après 5 ans : le rapport d'évaluation nationale
- Maisons médicales et Bronchiolite : 2 cahiers des charges nationaux

I. DANS LA CONTINUITÉ DES ORIENTATIONS DE 2004 ET ENCADRÉES AU NIVEAU REGIONAL PAR DES CAHIERS DES CHARGES NATIONAUX

Pour 2005, le Comité National de gestion du FAQSV a confirmé ses orientations et notamment son souhait de soutenir le développement de nouveaux réseaux, en complémentarité avec le champ d'intervention de la DNDR ainsi que la poursuite du financement d'expérimentations relatives à la permanence des soins en complémentarité avec le dispositif conventionnel.

Sur le thème de la permanence des soins, le Comité national a donné mandat au bureau national pour arrêter le cahier des charges des conditions d'attribution des aides sur le FAQSV en faveur des maisons médicales de garde (MMG). Adopté par le Bureau du FAQSV en juin 2005, ce cahier des charges rappelle la nécessité d'inscrire les MMG dans l'organisation de la permanence des soins arrêtée par les préfets et en cohérence avec le découpage sectoriel retenu.

Le FAQSV se recentre sur le soutien au fonctionnement des structures. La rémunération des médecins, prise en charge sur le risque, relève désormais du dispositif conventionnel

Le Comité national a défini également des orientations en matière de financement par le FAQSV de dispositifs régionaux visant à la prise en charge par les kinésithérapeutes de la bronchiolite en période d'épidémie. L'objectif est d'obtenir des engagements des promoteurs en terme de formation ; de suivi de référentiels de bonne pratique et de transmission d'information à destination des médecins et du kinésithérapeute traitant. Le FAQSV peut couvrir des frais d'organisation d'une réponse téléphonique et éventuellement au paiement des astreintes des kinésithérapeutes de permanence pendant les périodes d'épidémie dès lors qu'une disponibilité effective des kinésithérapeutes dans le cadre d'une procédure organisée est assurée aux heures de permanence des soins, pour un montant plafonné à celui déterminé dans l'avenant n° 4 à la convention nationale des médecins libéraux.

Comme les années précédentes, les comités régionaux ont intégré les orientations nationales dans leurs propres orientations, inscrivant par ailleurs ces dernières dans le cadre des priorités de santé publique définies en régions.

S'appuyant sur les orientations nationales, certaines régions ont souhaité se donner des éléments de cadrage adaptés au contexte loco-régional. S'agissant des maisons médicales de garde, 4 cahiers des charges régionaux ont ainsi été rédigés.

II. UNE ACTIVITE DES INSTANCES QUI S'EST MAINTENUE AU MEME RYTHME

2.2 Activité des instances régionales

L'activité des instances régionales durant l'année 2005 est restée stable par rapport à 2004.

Le nombre total de réunions des comités a été de 48, ce qui correspond à 1 ou 2 réunions par an et par région.

Le nombre total de réunions des bureaux a été de 110, soit 4 réunions en moyenne par an et par région. On constate un léger infléchissement par rapport à 2004 où 126 bureaux ont été tenus.

Le nombre moyen de dossiers examinés par bureau est de 6,5, soit une très légère progression. Comme pour les années précédentes, de grands écarts sont toujours constatés entre région. A titre d'exemple, 80 dossiers ont été étudiés par le bureau de Bretagne en 2005 alors que 8 dossiers ont été examinés par le bureau de Basse-Normandie.

Les procédures d'instruction n'ont pas été modifiées durant l'année 2005, de même que les moyens affectés pas les URCAM à la gestion du FAQSV.

Certaines régions ont souhaité renforcer le suivi budgétaire des projets, améliorant les procédures de contrôle.

La plupart des régions ont fait appel à des expertises durant l'année 2005. Il s'agit principalement d'experts de l'Assurance Maladie (service médical) pour l'instruction des demandes d'aides. Pour des évaluations de projets régionaux ou des expertises juridiques, les URCAM font appel à des prestataires externes.

2.1 Activité des instances nationales

Le Comité National s'est réuni 4 fois et le Bureau 8 fois.

Parmi les délibérations à retenir, celle du Comité national relative au financement par le FAQSV en 2005 des travaux du GIP DMP et visant à garantir l'association à la démarche de toutes les parties prenantes du système de santé, la construction du dossier autour du patient et non autour d'une pathologie ou d'une structure, l'inter-opérabilité avec les systèmes existants et la limitation du contenu et de l'utilisation du DMP strictement aux objectifs assignés par la loi, à savoir la coordination, la qualité, la continuité des soins et la prévention, à l'exclusion de tout autre objectif.

III. UN NOMBRE GLOBAL DE DOSSIERS ACCEPTES POUR LA PREMIERE FOIS EN DIMINUTION

3.1 Au niveau régional

458 demandes d'aide ont reçu un avis favorable en 2005, sur 663 dossiers présentés aux instances régionales (540 demandes d'aide financées pour 817 présentées en 2004).

Ces 458 projets représentent un montant d'aides accordées de 42 millions d'euros, soit une diminution de 35% des montants alloués par rapport à l'année précédente.

Il est à noter la grande variabilité du taux d'acceptation des dossiers entre les régions. A titre d'exemple, si 100% des dossiers examinés ont reçu un avis favorable en Basse-Normandie, ce taux d'acceptation a été de 48% en Aquitaine pour l'année 2005.

La part des aides accordées à des regroupements de professionnels composés exclusivement de professionnels libéraux est en augmentation par rapport à 2004 (69% des projets - données pour 25 régions).

La proportion des demandes d'aide ayant fait l'objet d'un refus (166 projets) est de 25% (22% en 2004).

Un nouvel effort a été fait dans beaucoup de régions afin de mieux accompagner les promoteurs. Ainsi, la grande majorité des URCAM a désormais rendu systématique le principe d'une réunion avec le promoteur avant élaboration de la demande d'aide afin de prendre connaissance d'un avant-projet et d'émettre un avis sur l'opportunité de son projet.

De même, des outils ont été mis en place afin d'aider les promoteurs dans la formalisation de leurs demandes (soutien méthodologique, forfait d'aide à la rédaction, etc.).

Régions	Nombre de réunions du comité régional	Nombre de réunions du bureau régional	Nombre de projets examinés	Nombre de projets accordés	- dont nouveaux projets	- dont prolongation de fin.
Alsace	1	3	36	33 (92%)	9	24
Aquitaine	2	5	23	11 (48%)	2	9
Auvergne	1	2	10	8 (80%)	4	4
Basse-Normandie	2	5	8	8 (100%)	3	5
Bourgogne	2	5	28	26 (93%)	12	14
Bretagne	2	7	80	41 (51%)	27	14
Centre	2	4	25	15 (60%)	10	5
Champagne-Ardenne	2	5	17	9 (53%)	4	5
Corse	1	2	6	2 (33%)	1	1
Franche-Comté	2	8	23	19 (83%)	9	10
Guadeloupe	2	2	11	0 (0%)	0	0
Guyane	1	1	2	0 (0%)	0	0
Haute-Normandie	2	4	27	22 (81%)	9	13
Ile-de-France	2	5	63	39 (62%)	9	30
Languedoc-Roussillon	2	5	29	21 (72%)	1	20
Limousin	2	4	22	14 (64%)	10	4
Lorraine	2	3	35	30 (86%)	12	18
Martinique	2	3	5	5 (100%)	0	5
Midi-Pyrénées	2	3	37	25 (68%)	10	15
Nord-Pas-de-Calais	1	8	41	36 (88%)	18	18
PACA	2	4	29	16 (55%)	6	10
Pays de la Loire	2	6	32	27 (84%)	14	13
Picardie	2	4	17	16 (94%)	3	13
Poitou-Charentes	3	5	19	16 (84%)	8	8
Réunion	2	5	6	3 (50%)	1	2
Rhône Alpes	2	2	32	16 (50%)	5	11
TOTAL	48	110	663	458 (70%)	187	271
Moyenne	2	4	26	18	7	10

3.2 Au niveau national

Au niveau national. 9 demandes d'aide ont reçu un avis favorable (5 en 2004), soit un taux d'acceptation de 53 % (38% en 2004).

Ces 9 projets représentent un montant total accordé de 23 303 995 euros (1 623 098 euros en 2004).

Cette hausse importante des montants alloués s'explique principalement par la part de deux projets : le dossier médical personnel et l'évaluation des pratiques professionnelles des médecins, qui représentent 89 % des montants alloués.

IV UNE EXECUTION BUDGETAIRE EN PROGRESSION

Pour 2005, la loi de financement de la sécurité sociale a fixé l'autorisation de dépenses du Fonds à hauteur de 106 millions d'euros. A cet effet, le fonds a été doté de 60 millions d'euros, en complément des réserves issues des résultats des années antérieures.

La répartition du Fonds entre les niveaux national et régional prévue par l'arrêté du 7 avril 2000 a été maintenue pour l'exercice 2004 : 80% affecté aux régions soit 84,8 millions d'euros, et 20% à l'enveloppe nationale soit 21, 2 millions d'euros.

➤ Une répartition de l'enveloppe au plus près des besoins régionaux

Comme pour les années précédentes, le Comité National de Gestion a retenu les modalités suivantes pour la répartition des enveloppes régionales :

- Un montant identique de 686 120 euros a été alloué à chaque région,
- Le solde a été réparti entre les régions au prorata de la population.

En outre, le Comité National a décidé de reconduire pour l'exercice 2005 le principe de constitution de sous-enveloppes :

- une enveloppe « actions fléchées » destinée à poursuivre le financement des actions en cours sur la permanence des soins (maisons de santé médicale et de garde – régulation téléphonique libérale).

Comme pour les années précédentes, le seuil des dépenses relatives à l'enveloppe « actions fléchées », a été fixé à 25% de l'enveloppe attribuée, en permettant aux instances régionales du FAQSV d'aller au delà, dans la limite de 50% de l'enveloppe totale.

- une enveloppe « actions traditionnelles », permettant d'assurer le financement des actions engagées sur les autres thèmes,

- une enveloppe « Frais de Gestion » fixée à 4 % maximum de l'enveloppe attribuée à chaque région.

En outre, pour tenir compte de la montée en charge réelle des dispositifs en cours d'exercice, le Comité a souhaité que les enveloppes régionales soient mises à disposition des acteurs régionaux en deux temps :

- attribution de 80% de l'enveloppe totale, en début d'année,
- répartition du solde provisionné (20%) dans un second temps.

Au cours de sa séance du 22 décembre 2004, le Comité National de Gestion a donné mandat au Bureau National pour effectuer le versement du solde de l'enveloppe régionale 2005.

Ainsi, lors de sa séance du 14 septembre 2005 le Bureau National a procédé à la répartition de ce solde, sur la base des principes suivants :

- versement de l'intégralité du solde pour les régions qui avaient consommé, au 30 juin 2005, plus de 80% des crédits alloués au titre des aides accordées jusqu'à cette date,
- versement de la moitié du solde pour les régions qui avaient consommé entre 30 et 80% des crédits alloués,
- suspension du versement du solde pour les régions qui avaient consommé moins de 30% des crédits alloués,

La mise en œuvre de cette décision a conduit les services de la CNAMTS à demander une remontée d'informations auprès des URCAM et CGSS, afin d'effectuer la répartition du solde à attribuer, entre actions traditionnelles, frais de gestion et actions fléchées, en adéquation avec les besoins actualisés des régions.

A l'issue de ces opérations, le montant définitif des dotations attribuées aux régions s'est élevé à 81 143 589 euros (sur un montant autorisé de 84,8 millions d'euros) répartis à hauteur de 54 203 728 euros au titre des actions traditionnelles, de 23 964 943 euros au titre des actions fléchées et 2 974 918 euros au titre des frais de gestion.

- **Des versements¹ en augmentation tant au niveau national qu'au niveau régional**

Le montant global des versements du FAQSV pour 2005 s'est élevé 67,8 millions d'euros, représentant **64%** du plafond de dépenses autorisé (106 millions d'euros).

Au niveau national, les montants s'élèvent à 12,7 millions soit 60% de la dotation allouée (21.2 millions d'euros) ventilés en 12,6 au titre des actions traditionnelles et 0,1 au titre des frais de gestion.

¹ Source Agence Comptable de la CNAMTS

Au niveau régional 55,1 millions d'euros ont été payés, soit 68% de l'enveloppe attribuée (81.1 millions d'euros). Ces versements se ventilent de la manière suivante :

- au titre des actions traditionnelles, les versements s'élèvent à 33,2 millions d'euros pour une enveloppe effectivement versée de 54,2 millions d'euros, soit une consommation de 61 %,
- au titre des actions fléchées, les versements s'élèvent à 20,1 millions d'euros pour une enveloppe effectivement versée de 23,9 millions d'euros, soit une consommation de 84%,
- au titre des frais de gestion, les versements s'élèvent à 1,8 millions d'euros pour une enveloppe effectivement versée de 2,9 millions d'euros soit 62%

En 2005, le taux de consommation de l'enveloppe totale pour les régions Nord-Pas-de-Calais et la Guyane avoisine les 100%.

11 régions ont consommé plus de 70% de leur dotation versée (Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Bretagne, Haute-Normandie, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Lorraine, Martinique, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes).

6 régions ont consommé moins de 50 % (Corse, Champagne Ardenne, Limousin, Réunion, Centre, Rhône-Alpes). Les régions Centre et Rhône-Alpes ont versé quant à elles respectivement 29% et 22% de leur enveloppe.

L'enveloppe «Actions fléchées» a quant à elle été consommée à hauteur de 84%. La moitié des régions ont consommée plus de 90% de l'enveloppe allouée :

- 7 régions ont consommé plus de 100% de leur enveloppe (Auvergne, Bretagne, Guadeloupe, Haute Normandie, Languedoc Roussillon, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes),
- 2 régions ont consommé 100% de leur enveloppe (Guyane et Midi-Pyrénées)
- 4 régions ont consommé plus de 90% de l'enveloppe allouée (Bourgogne, Franche Comté, Nord-Pas-de-Calais, Picardie).

5 régions ont versé moins de 40% de leur enveloppe :

- 2 régions (Centre, Champagne-Ardenne) ont versé respectivement 37% et 30% de leur dotation,
- 1 région (Lorraine) a versé 15% de sa dotation,
- 2 régions (Limousin, Martinique) ont versé 2% de leur dotation.

Seule la Corse n'a pas consommé sa dotation «Actions Fléchées».

L'enveloppe «Actions traditionnelles» a été versée à hauteur de 61%.

Les régions Nord-Pas-de-Calais et Guyane ont consommé 100% de leur enveloppe.

7 régions ont consommé plus de 80% de leur dotation (Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Bretagne, Ile-de-France, Lorraine, Midi-Pyrénées).

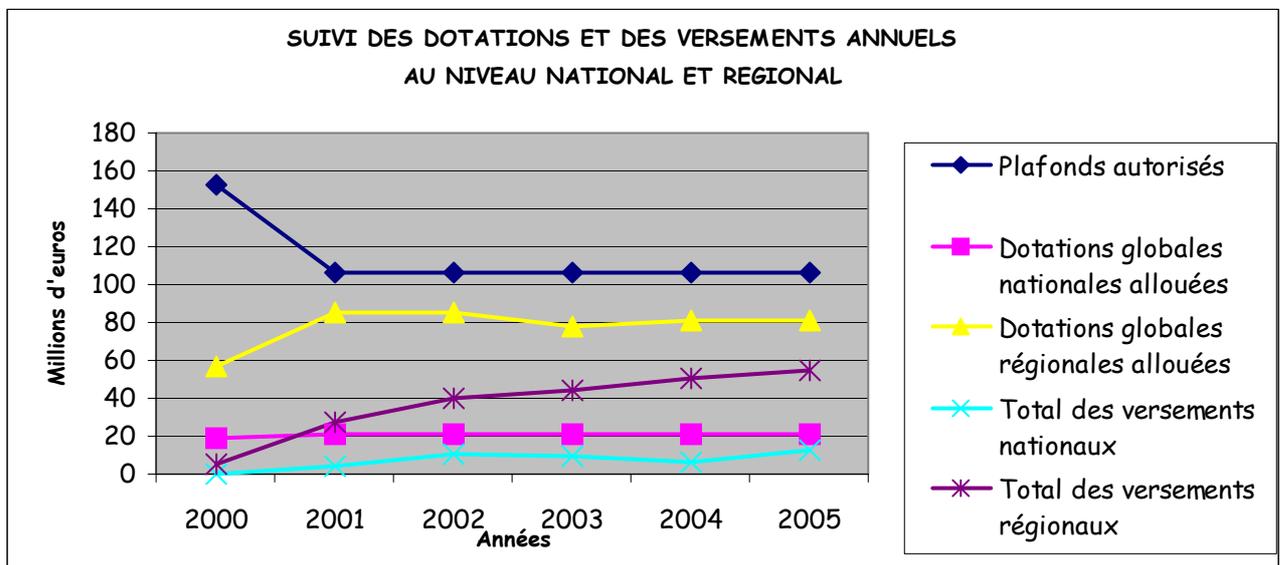
11 régions ont versé moins de 50% de leur enveloppe (Auvergne, Centre, Guadeloupe, Haute-Normandie Limousin, Martinique, Pays-de-la-Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Réunion, Rhône-Alpes).

Au niveau national, les versements ont augmenté par rapport à 2004 : 12,6 ont été versés, hors frais de gestion, soit 61 % de l'enveloppe disponible. Cette augmentation s'explique notamment par le financement de l'expérimentation du Dossier Médical Personnel (9,6 Millions d'euros).

➤ **En tendance : une meilleure adéquation des recettes et des dépenses**

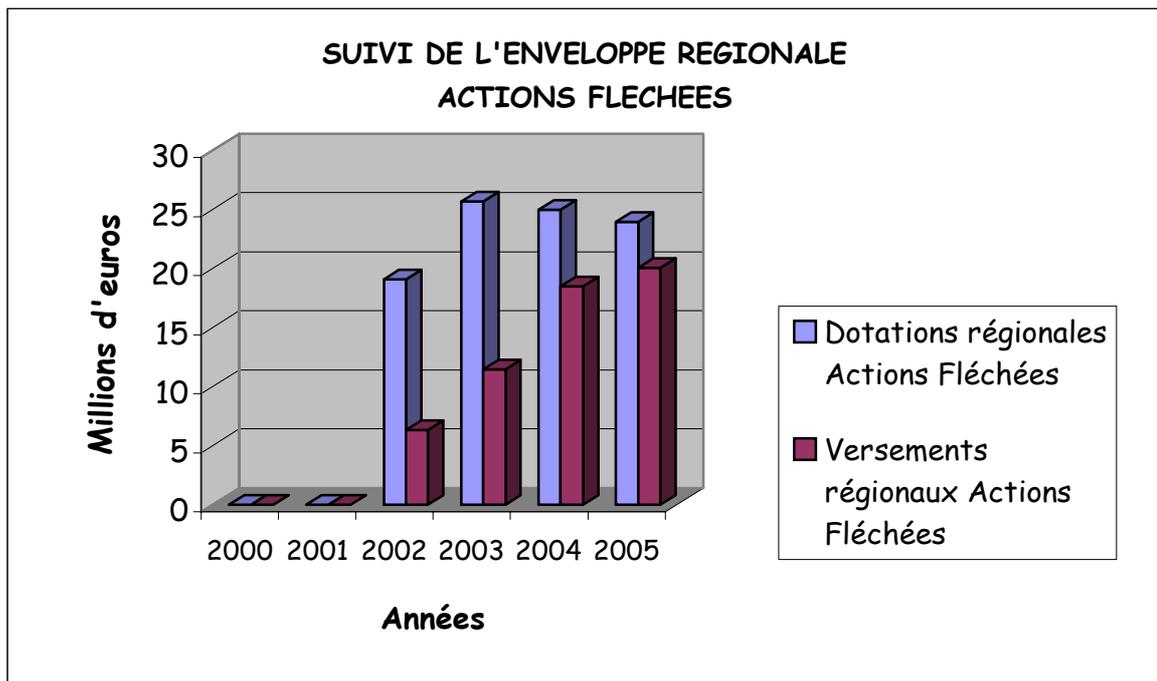
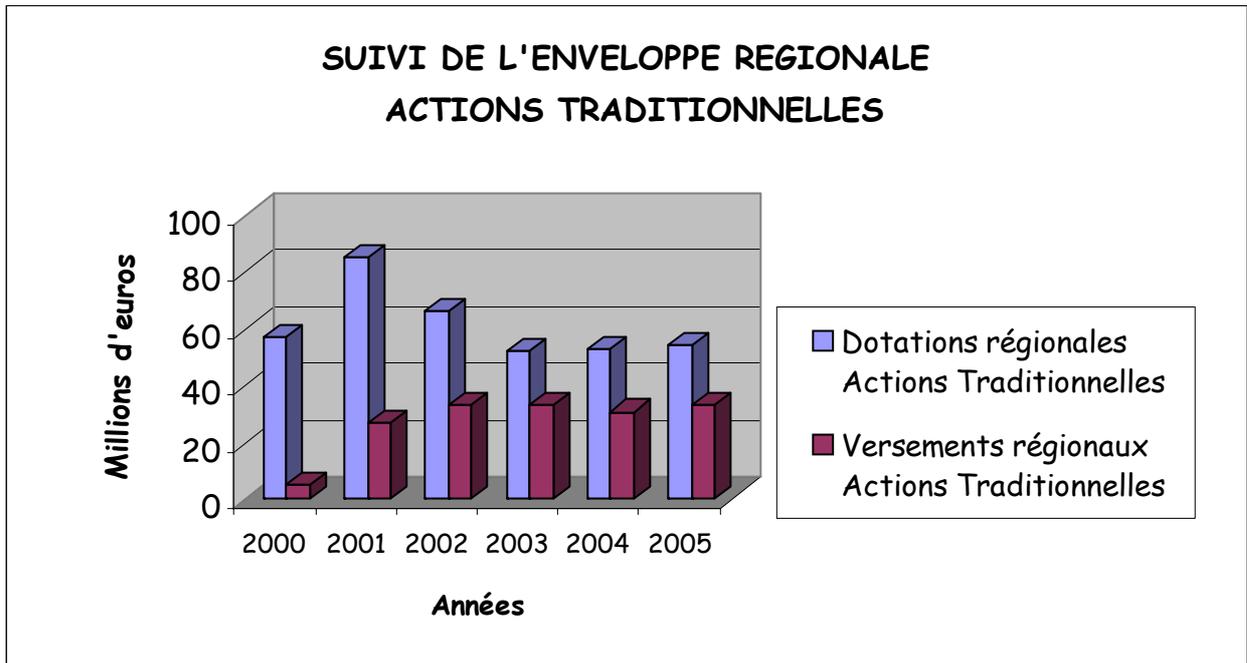
Les évolutions des dépenses et recettes du FAQSV, observées sur l'ensemble de la période 2000/2005, sont retracées dans les graphiques qui suivent :

- Evolution globale des dotations et versements :



Pour 2005, on constate, une augmentation significative des dépenses nationales par le financement du DMP et une poursuite de la progression des versements régionaux liés à la montée en charge de la permanence des soins.

- Evolution en région :



V. UN BILAN DE FONCTIONNEMENT DU FAQSV APRES 5 ANS : LE RAPPORT D'EVALUATION NATIONALE

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2002 a prévu que le Parlement et le Gouvernement soient destinataires en 2005 d'une évaluation du FAQSV portant sur de l'impact des financements attribués par le FAQSV, notamment au regard de l'organisation, de la continuité et de la sécurité des soins, ainsi qu'en ce qui concerne les dépenses des régimes obligatoires. Elle a ainsi prévu que cette évaluation devait être transmise au Gouvernement et au Parlement au plus tard le 30 juin 2005.

Conformément aux orientations du Comité national, la réalisation de ce rapport a été confiée à un prestataire extérieur EUREVAL C3E retenu sur appel d'offre et a été conduite sous l'égide d'un comité de pilotage constitué en lien avec les membres du Bureau national et comprenant des représentants, au niveau national, des trois régimes d'assurance maladie et des professionnels de santé, ainsi que des représentants des URCAM et des personnalités qualifiées (ANAES, IRDES). Le comité de pilotage s'est appuyé sur un groupe de travail constitué de représentants d'URCAM qui a proposé au comité de pilotage un cahier des charges de l'évaluation. Ce rapport a été remis au Gouvernement et au Parlement fin septembre 2005 après avoir été présenté au Comité National de gestion du FAQSV.

Le rapport conclut à la pérennisation du FAQSV qui constitue une réponse thématique, géographique et stratégique adaptée aux besoins de coordination, d'amélioration et d'évaluation des pratiques, de permanence des soins et de partage d'information et une réponse à une aspiration profonde des professionnels de santé à l'innovation. Les objectifs quantitatifs et qualitatifs qui lui ont été assignés ont été atteints en matière d'innovation, de permanence des soins et de façon plus limitée en ce qui concerne l'amélioration des pratiques et de coordination des soins.

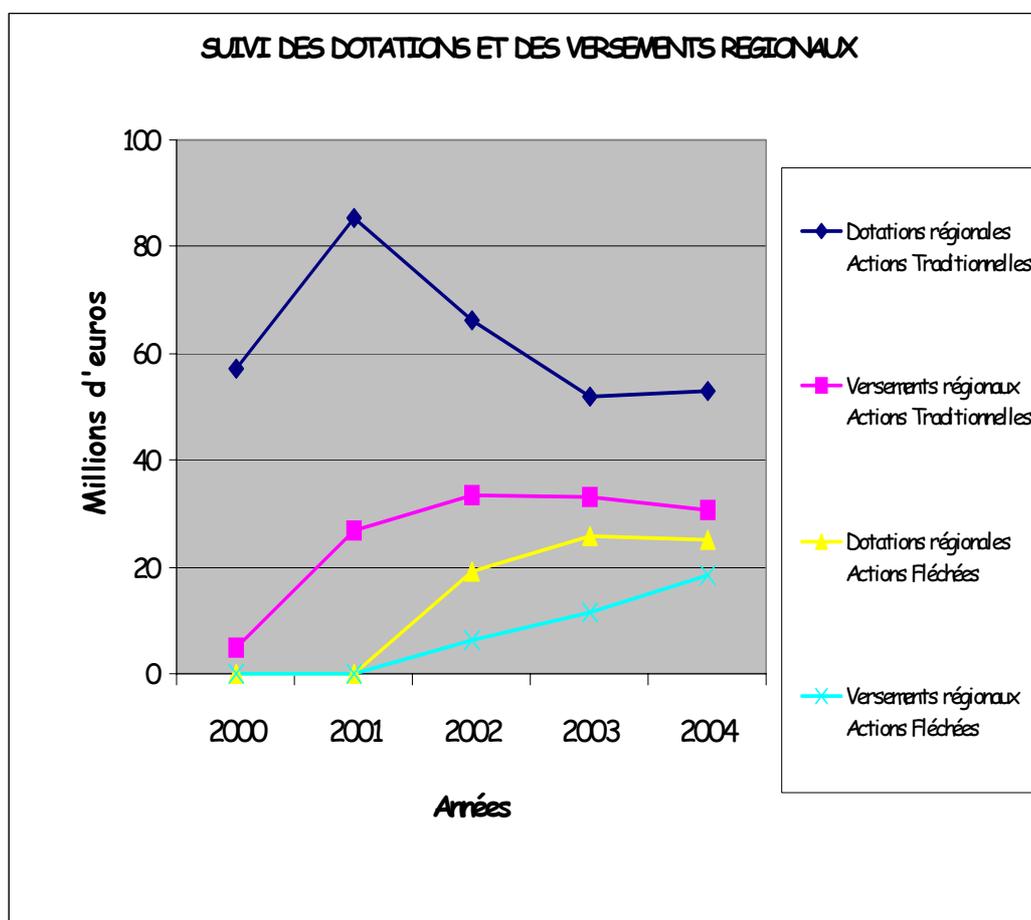
Les recommandations stratégiques et opérationnelles du rapport portent sur :

- le rôle d'innovation, d'aide à l'ingénierie et d'aide aux pré-projets au niveau national et régional du FAQSV qui doit être préservé ainsi que son rôle dans la promotion de projets de terrain en vue d'améliorer les pratiques locales,
- les objectifs des projets qui doivent être bien précisés au moment de l'instruction du dossier et de la rédaction de la convention avec le partenaire en vue de faciliter l'évaluation des projets,
- le développement de financement de pré-projets et d'aide à l'ingénierie, notamment non dotés de structures de support telles que la URML, lorsque les projets font intervenir d'autres professionnels de santé que les médecins,
- lors de l'instruction et de l'analyse de projets innovants intéressant également les fonds et enveloppes tels que le MIGAC et la DNDR, l'ARH pourrait être invitée à siéger sans qu'il soit besoin de créer un nouveau lieu d'instruction.

Le Comité a demandé qu'une réflexion soit menée sur les possibilités de pérennisation des dispositifs expérimentaux qui sont évalués positivement soit dans le cadre :

- o de la dotation nationale de développement des réseaux,
- o de cofinancements au niveau des départements et des collectivités,
- o du financement du secteur médico-social,
- o ou de l'article L 183-1-1 du code de la sécurité sociale permettant aux URCAM de passer des contrats avec les réseaux de professionnels de santé conventionnés exerçant à titre libéral.

A la demande du Comité, la base nationale réalisées par les services de la CNAMTS et qui a servi de support d'information à l'évaluation a été mise à disposition sur le site AMELI de la CNAMTS offrant ainsi au plus grand nombre une vision factuelle et chiffrée des projets financés au niveau régional et national entre 2000 et 2004 par le FAQSV.



B. ANALYSE THEMATIQUE

I. LA PERMANENCE DES SOINS

L'exercice 2005 peut être considéré comme une année de transition, marquée par la reconnaissance de la permanence des soins en ambulatoire comme partie intégrante de l'offre de soins, et la création progressive des conditions nécessaires à sa pérennisation.

Ainsi, les partenaires conventionnels, par le biais de l'avenant n°4 à la convention des médecins libéraux, se sont accordés sur les niveaux de rémunération des professionnels de santé pour leur participation à cette permanence des soins tandis que le décret n°2005-328 du 7 avril 2005 en déterminait les modalités organisationnelles.

Dans ce contexte, la volonté des instances décisionnelles du FAQSV a été d'accompagner, dans les meilleures conditions possibles, la mise en œuvre de ces nouvelles dispositions réglementaires et conventionnelles :

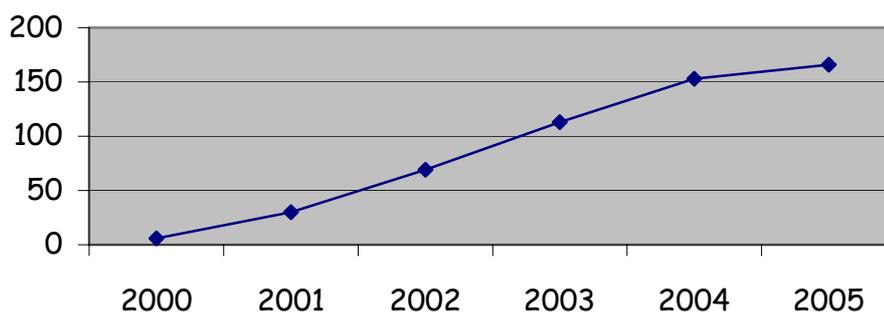
La rémunération des médecins participant à la permanence des soins ambulatoire relevant désormais du Fonds National de l'Assurance Maladie, le FAQSV a pu se repositionner sur d'autres champs et revoir en particulier la décision prise fin 2003 de geler le financement de tous nouveaux projets de maisons médicales de garde :

- En avril, le Comité National de Gestion a rappelé aux bureaux régionaux que « dès lors que les dispositions conventionnelles relatives à la rémunération des médecins libéraux intervenant dans le cadre de la permanence des soins s'appliqueront, elles se substitueront à celles dérogatoires financées par le Fonds. Les honoraires versés aux médecins libéraux participant à la régulation des appels seront de ce fait exclusivement financés sur le Fonds national d'assurance maladie. Par ailleurs les rémunérations complémentaires (compléments forfaitaires d'honoraires ou garantie de revenus) versés éventuellement sur le FAQSV aux médecins effectuant des actes au sein des Maisons de garde (MMG) n'auront plus lieu d'être».
- En juin, le Bureau National, par le biais d'un cahier des charges national, a précisé les conditions dans lesquelles les expérimentations de maisons médicales de garde pouvaient être relancées.

Le choix a été fait de privilégier le développement de projets en milieu rural, dans les zones définies comme déficitaires par les Missions Régionales de Santé. L'accent a été mis sur les points suivants :

- la nécessaire intégration de la MMG à l'organisation de la permanence des soins définie par le cahier des charges départemental arrêté par le préfet,
- la régulation de l'accès à la structure,
- la recherche d'une mutualisation des ressources humaines et matérielles,
- la sollicitation financière des autres partenaires institutionnels.

Evolution du nombre de dispositifs de permanence des soins financés par le FAQSV



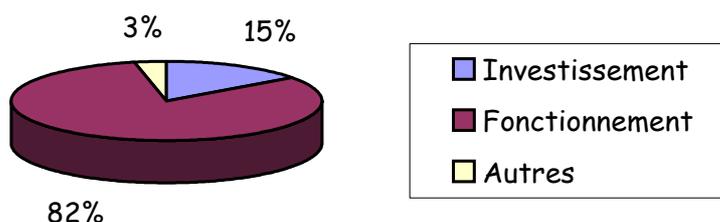
1.1. Les données générales

166 projets (en incluant les maisons pluridisciplinaires) relatifs à la permanence des soins ont bénéficié en 2005 d'un financement par le biais du FAQSV, ce qui représente 36% du nombre total de projets retenus par les bureaux régionaux sur cet exercice.

Au total 20 073 407 € ont été consacrés à la permanence des soins en 2005, soit 47 % des aides allouées en 2005 par les bureaux régionaux du FAQSV.

Globalement la quasi-totalité de ces aides a permis de financer des dépenses de fonctionnement. La part consacrée à l'évaluation de ces dispositifs reste très réduite (0,02%).

Répartition des aides allouées par nature de dépenses



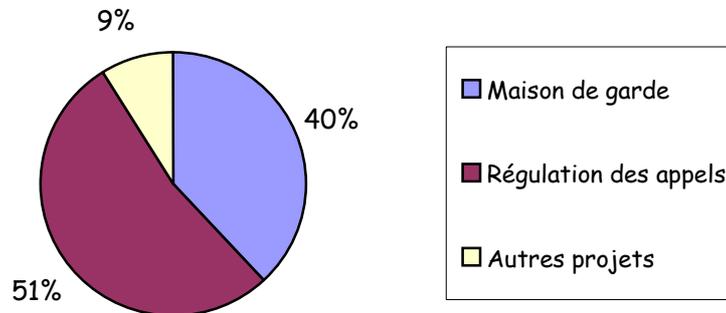
Sur les 166 projets financés en 2005 au titre de la permanence des soins, 93 concernent des maisons médicales de garde et 53 des dispositifs de régulation des appels.

S'agissant des 20 projets restant, la moitié porte sur la mise en place d'une maison pluridisciplinaire.

Les autres ont pour objet :

- des organisations particulières de permanence des soins (2 projets) ;
- des campagnes de communication (2 projets).

Répartition des aides allouées par type de projets



Alors même que les projets de régulation des appels ne représentent qu'1/3 du nombre total de projets financés au titre de la permanence des soins, ceux-ci absorbent plus de la moitié des aides accordées (51 %) pour l'ensemble de la thématique, soit un montant de 10 268 737 €.

Les aides accordées aux expérimentations de maisons médicales de garde s'élèvent quant à elles à 8 481 475 €.

1.2. L'impact des dispositions conventionnelles relatives à la permanence des soins

➤ Dispositifs de régulation libérale des appels

L'avenant n°4 à la convention nationale des médecins libéraux (arrêté du 26/05/05) permet désormais de prendre en charge, par le biais du Fonds national de l'assurance maladie, la rémunération, à hauteur de 3C/heure, des médecins libéraux pour leur participation à la régulation libérale des appels.

Le transfert du financement sur le risque de la rémunération des médecins libéraux pour leur participation à la régulation des appels a débuté au 2nd semestre 2005 :

6 régions ont en effet mentionné explicitement une réduction des dotations allouées sur le FAQSV, au titre de l'exercice 2005, et ce pour un montant global évalué (a minima) environ à 830 000€ (informations incomplètes).

Il s'avère toutefois que la majorité des URCAM semble avoir plutôt fait le choix d'attendre le terme des conventions (31/12/05), ce qui permet de prévoir un impact nettement plus conséquent sur les dotations FAQSV 2006.

➤ Expérimentations de maisons médicales de garde

S'agissant des maisons médicales de garde, l'effet est indirect : en faisant le choix de créer des majorations s'appliquant spécifiquement aux actes effectués pendant les plages horaires de la permanence des soins, lorsqu'ils font l'objet d'une régulation préalable, l'accord conventionnel rend sans objet les

rémunérations dérogatoires versées sur le FAQSV aux médecins assurant la permanence des soins au sein des maisons médicales de garde.

1.3 Les expérimentations de maisons pluridisciplinaires

En 2005, 11 projets de maisons pluridisciplinaires ont bénéficié du soutien financier du FAQSV.

Le bureau régional de Bourgogne s'est particulièrement impliqué sur cette thématique (6 dossiers).

Ces structures, largement implantées en zone rurale, fonctionnent pour 9 d'entre elles aux heures habituelles d'ouverture des cabinets libéraux.

Un seul de ces dispositifs, situé en Rhône Alpes, assure aux heures de permanence des soins les fonctions de maison de garde.

L'équipe de professionnels de santé intervenant au sein des maisons pluridisciplinaires est constituée a minima de médecins généralistes et d'infirmiers. Sont généralement également associés des kinésithérapeutes (8 projets).

Le projet d'Epoisses (Côte d'Or), présenté comme un cabinet de spécialistes, se distingue par la diversité des professionnels de santé participant (13 spécialités médicales).

Alors que le FAQSV demeure le principal financeur des maisons de garde, la situation est différente ici, avec une implication beaucoup plus importante des collectivités territoriales.

La part du FAQSV, certes variable selon les cas, correspond au plus à la moitié du coût total du projet.

Le Fonds est autant mobilisé sur des dépenses d'investissement que de fonctionnement, respectivement 47% et 42% des aides allouées en 2005 à de nouveaux projets de maisons pluridisciplinaires.

On note par ailleurs qu'aucune modalité dérogatoire de rémunération pour les professionnels associés au projet n'a été prévue.

1.4 Etat des lieux des expérimentations de maisons médicales de garde

En septembre 2005, 115 maisons médicales de garde (hors DOM/TOM), subventionnées par le FAQSV étaient ouvertes.

L'enquête réalisée en février 2006 auprès des URCAM, et dont les principaux résultats sont présentés ci-après, avait pour objectif de compléter les premiers éléments mis en avant par le rapport d'évaluation réalisé par la CNAMTS en décembre 2004.

L'étude a donc porté plus particulièrement sur l'activité de ces structures ainsi que sur leurs coûts de fonctionnement.

Toutes les régions ont répondu au questionnaire sauf l'Auvergne qui n'a pu obtenir des promoteurs les informations sollicitées. L'Ile-de-France a transmis uniquement dans un premier temps les rapports d'évaluation, un délai supplémentaire étant nécessaire pour renseigner tous les items de l'enquête.

1.4.1 Des médecins de garde à l'activité inégale, sollicités surtout le week-end avant 20h

Pour mémoire, le premier rapport de la CNAMTS sur le sujet (décembre 2004) avait mis en avant l'importance de l'activité du week-end, représentant 70% de l'activité hebdomadaire des maisons médicales de garde.

La nouvelle enquête a cherché à approfondir ce constat en prenant en compte l'amplitude horaire d'ouverture de ces structures.

Pour ce faire, un nombre moyen d'actes/heure de permanence a été calculé, sur la base de l'activité réalisée au cours du 2nd semestre 2005, pour l'ensemble des structures ayant fonctionné au moins 6 mois au cours de cet exercice.

L'échantillon ainsi constitué regroupe 42 expérimentations sur 17 régions².

Remarque :

Le recueil des données d'activité a été l'occasion d'observer la difficulté de disposer d'une information fiable et exhaustive sur l'activité des MMG, ce qui conduit à proposer un investissement particulier du FAQSV sur un logiciel d'information, qui pourrait être commun à toutes les maisons de garde.

² Informations manquantes pour l'Auvergne, la Basse Normandie, la Haute-Normandie, l'IDF, les Pays de Loire, et pas d'expérimentation en Corse.

Constats :

- Un médecin de permanence au sein d'une MMG, qui réalise globalement moins d'un acte/heure en soirée en semaine

En semaine, la plupart des maisons de garde fonctionnent uniquement en première partie de soirée.

Au cours du dernier semestre 2005, pour 36 dispositifs pour lesquels l'information est disponible, l'activité moyenne horaire entre 20h et 24h, varie entre 0,10 acte (MMG Guise, Picardie) et 2,3 actes (MMG Grand-Avignon, PACA).

L'activité moyenne en soirée la semaine est estimée globalement à 0,90 actes/heure.

- Le médecin de permanence est davantage mobilisé le week-end, essentiellement le samedi après-midi

S'agissant du samedi, la fréquentation des maisons médicales est bien plus importante qu'en semaine et ce, surtout au cours de l'après-midi.

En effet, le nombre d'actes par heure s'établit à environ à 2,5 en moyenne³ avant 20h, contre 1,02⁴ pour la première partie de soirée (20h/24h).

Ces moyennes masquent des situations relativement contrastées puisque l'activité évolue :

- avant 20h, entre 0,08 acte/heure (MMG Vendôme, Centre) et 5,17 actes/heure (MMG Toulouse, Midi-Pyrénées),
- en début de soirée (de 20h à 24h), entre 0,05 acte/heure (MMG Vendôme, Centre) et 2,5 actes/heure (MMG Rétiers, Bretagne).

Il n'est pas possible à ce stade de dégager un profil commun aux MMG ayant l'activité la plus importante.

A contrario, le fait que l'accès à la MMG de Vendôme soit uniquement régulé peut expliquer le faible nombre d'actes.

Le Dimanche, en revanche, le médecin de la maison médicale semble moins sollicité que le samedi. L'exploitation des rapports d'évaluation des différents dispositifs permettra de confirmer cette tendance.

L'activité moyenne effectuée avant 20h⁵ (1,95 actes /heure) correspond au double de celle effectuée en début de soirée entre 20h et 24h⁶ (0,90 acte/heure). Là encore les situations demeurent contrastées.

Commentaires

- Les données d'activité recueillies étant hétérogènes et incomplètes, une grande prudence s'impose dans leur interprétation. Certains éléments demandent à être confirmés à la lecture des rapports d'évaluation.

³ Moyenne calculée à partir des activités moyennes disponibles pour 24 MMG

⁴ Moyenne calculée à partir des activités moyennes disponibles pour 21 MMG

⁵ Moyenne établie sur un échantillon de 21 MMG

⁶ Moyenne établie sur un échantillon de 20 MMG

- Au regard de l'activité de semaine, la fréquentation de la maison médicale de garde, rapportée à la durée d'ouverture, peut être relativement importante le week-end, particulièrement le samedi après-midi avec une activité moyenne équivalente ou supérieure à 3 actes/heure pour 11 dispositifs /24.
- Reste que le week-end, le médecin de la MMG est généralement moins sollicité en début de soirée (20h/24h) et ce, aussi bien le samedi que le dimanche.

Ce constat mériterait d'être approfondi par une étude des motifs de consultations.

1.4.2 Des écarts de coûts largement liés aux choix organisationnels

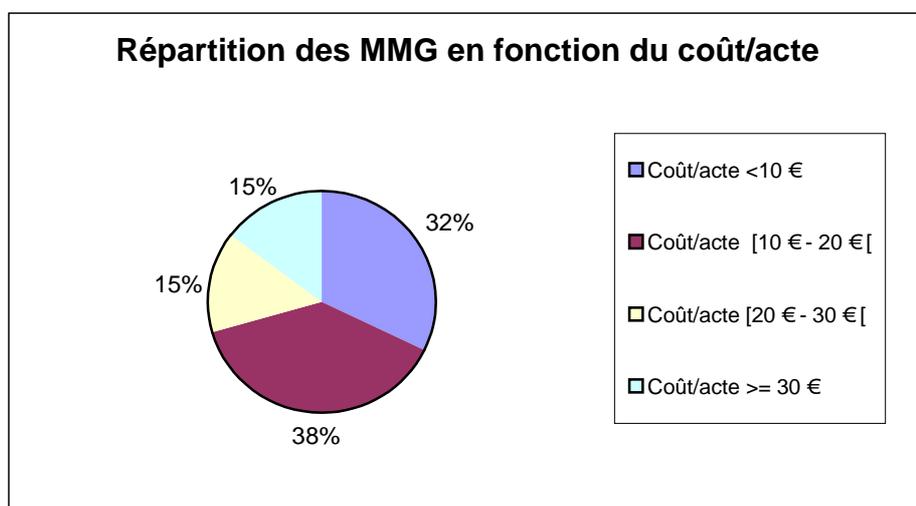
a/ Dépenses de fonctionnement

L'importance des écarts de coûts de fonctionnement entre les différentes expérimentations avait déjà été soulignée dans le cadre du précédent rapport, situation apparemment liée à la diversité des modes organisationnels.

Pour cette nouvelle analyse, un coût par acte a ainsi été calculé à partir des données budgétaires 2004 (les documents comptables relatifs à 2005 n'étant pas disponibles à la date de l'enquête), pour les structures ayant fonctionné sur l'intégralité de cet exercice en intégrant l'intégralité des charges de fonctionnement (hors honoraires médicaux et garanties de ressources le cas échéant), quelles soient ou non financées par le FAQSV.

Les dépenses de fonctionnement constatées en 2004 ont été rapportées à l'activité totale (consultations et visites) réalisée par la maison de garde sur ce même exercice.

L'analyse a ainsi concerné 34 expérimentations, financées tout ou partie par le FAQSV dans sur 16 régions⁷.



➤ Les structures les moins coûteuses (coût/acte inférieur à 10 €)

Neuf dispositifs, sur les 11 concernés, sont situés dans un établissement de santé (centre hospitalier ou clinique).

Le centre hospitalier met généralement à disposition des locaux, ainsi que du personnel : secrétaire, infirmière, assistante sociale, médecin coordonnateur ...

Autant d'éléments qui concourent à réduire les charges de fonctionnement financées directement par le budget de la maison de garde.

➤ Les structures moyennement coûteuses (coût/acte compris entre 10 et 20 €)

Trois expérimentations seulement, sur les 13 regroupées dans cette catégorie, sont implantées dans une enceinte hospitalière.

Rares sont les structures qui bénéficient de mise à disposition de moyens, que celle-ci porte sur les locaux (3 cas), ou le personnel (1 cas).

Dans tous les cas sauf un, le budget comprend des charges de personnel, dont la proportion varie entre 15% et 90 % du budget de fonctionnement ; elles correspondent en général au financement du secrétariat.

➤ Les structures les plus coûteuses (coût/acte supérieur à 30 €) ne sont généralement pas hébergées par un établissement de santé, ce qui génère des frais de location et d'entretien de locaux. A cela s'ajoutent des charges de personnel élevées (rémunération des parharcien).

b/ Ressources

S'agissant des charges de fonctionnement, le FAQSV demeure le principal, voire dans certains cas, l'unique, financeur.

Néanmoins, l'implication des autres financeurs, essentiellement des acteurs hospitaliers (Etablissement ou ARH) n'est pas à négliger, les mises à disposition (locaux ou personnel) n'étant pas valorisées.

S'agissant des dépenses d'investissement, le Fonds a également été sollicité pour l'acquisition de matériel informatique et bureautique, et certains travaux d'aménagement.

⁷ Régions Corse et Nord Pas de Calais non concernées, informations manquantes ou incomplètes pour les régions Auvergne, IDF, Pays de Loire, Poitou-Charentes.

II. AMELIORATION ET EVALUATION DES PRATIQUES

2.1 Au niveau national

5 projets ont bénéficié d'aides pour un montant total de 6 661 338 euros qui représente 53,33 % du montant total des projets. Les projets soutenus visent à promouvoir l'évaluation des pratiques professionnelles selon différentes méthodes : évaluation par des médecins habilités par l'HAS, des démarches qualité dans les officines pharmaceutiques ou encore à procéder à l'évaluation de l'impact de groupes de pairs sur l'évolution des pratiques. Le FAQSV national a en outre apporté une aide en faveur de la réalisation de l'étude nationale sur l'efficacité du protocole podologique sur les diabétiques de grade 2 et 3 en vue d'améliorer la prévention et la prise en charge des lésions des pieds chez les diabétiques, rapport qui sera remis à la Haute Autorité de Santé.

2.2 Au niveau régional

En 2005, 95 projets ayant pour thème l'amélioration des pratiques ont reçu un financement FAQSV dans 23 régions. Seules l'Aquitaine, la Guadeloupe et la Guyane n'ont pas attribué d'aide à des projets relevant de cette thématique. Le montant total accordé est de 7 234 882 €, soit près de 17% du montant total des aides accordées en 2005.

En 2005, seulement 7 régions, contre 13 en 2004, ont financé au moins un projet relatif à l'évaluation des pratiques. Au total ce sont 16 projets qui ont été soutenus. A elle seule, l'Alsace compte 10 projets d'évaluation des pratiques, soit plus de 62% de l'ensemble des projets de cette thématique ; les six autres régions n'ayant financé qu'un seul projet sur ce thème. Le montant total des aides accordées à cette thématique s'élève à 1 245 628 €. Le FAQSV intervient dans le financement à hauteur de 58 % du montant total de ces projets.

L'évaluation des pratiques ne représentant que 3% de l'ensemble des projets financés sur le FAQSV, cette dernière a été fusionnée avec le thème amélioration des pratiques. De plus, la frontière entre ces deux thématiques étant difficile à délimiter, pour un même type de projet, des différences de classement sont apparues entre les régions.

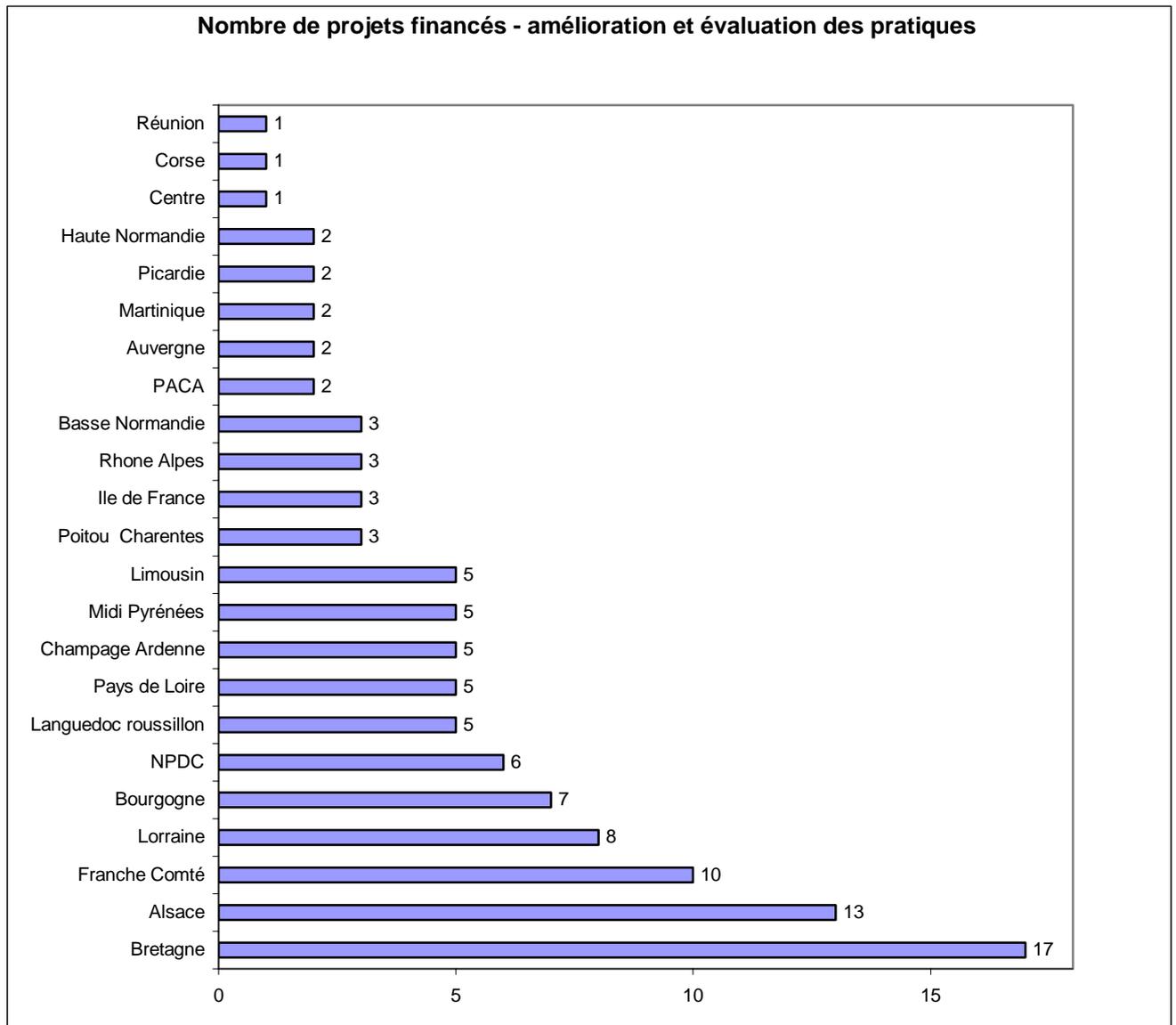
Ainsi, ce sont 111 projets qui ont été financés en région représentant 24 % de l'ensemble des projets ayant bénéficié d'une aide du FAQSV en 2005. Le financement du FAQSV sur ces thématiques s'élève à 8 506 434 € soit 20 % du montant total des aides accordées par le FAQSV en région pour l'année 2005. Ces proportions sont un peu plus élevées que celles constatées l'année précédente. (17% du montant accordé en 2004 et 21 % du total des projets)

Sur ces deux thématiques cumulées, le FAQSV intervient à hauteur de plus de 62% du financement total des projets.

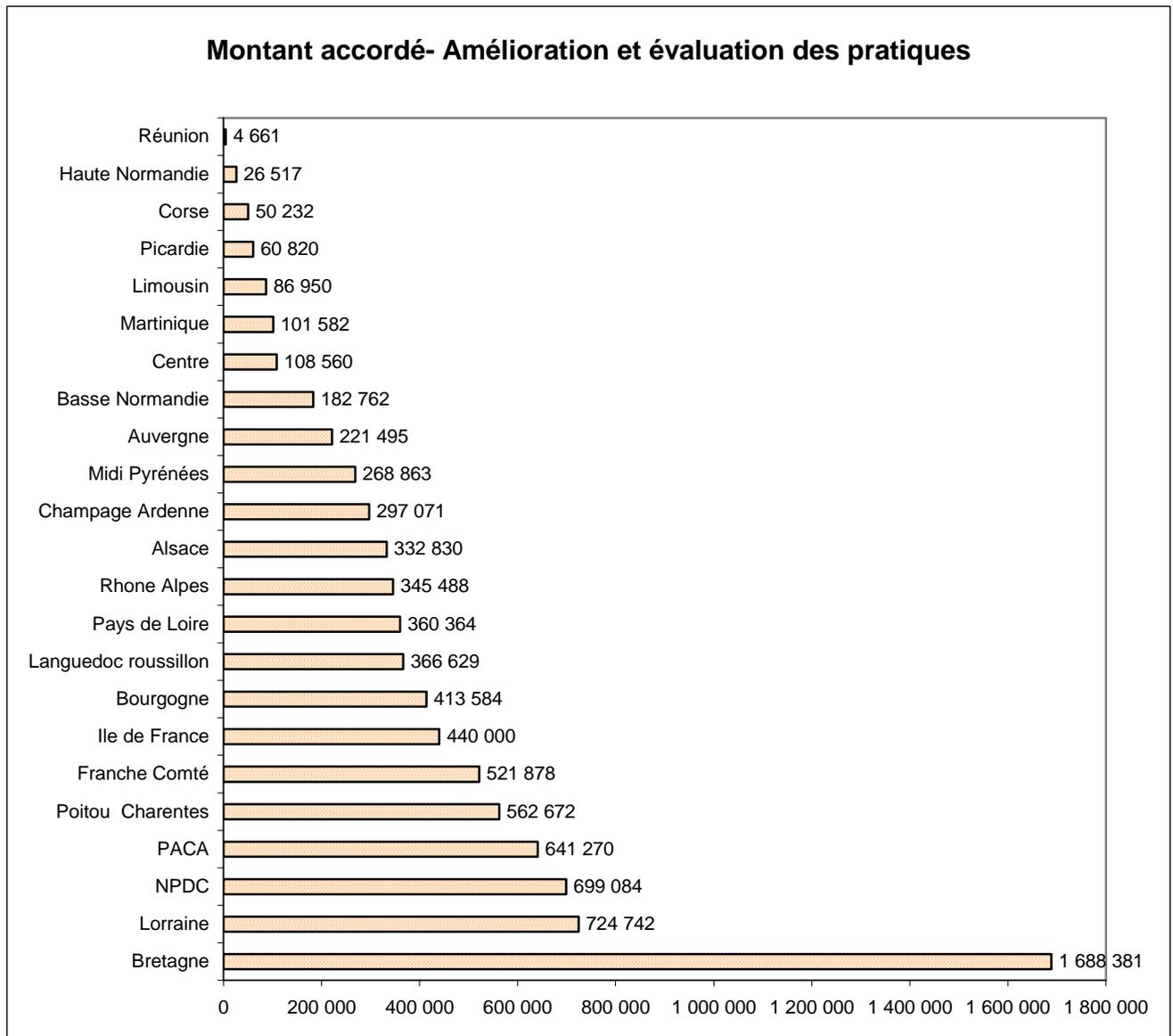
Le nombre de projets financé par région varie de 1 à 17. Trois régions ont financé plus de 10 projets sur les thèmes de l'amélioration et l'évaluation des pratiques. Ces trois régions, Bretagne, Alsace et France Comté, représentent plus de 36 % des projets financés sur cette thématique.

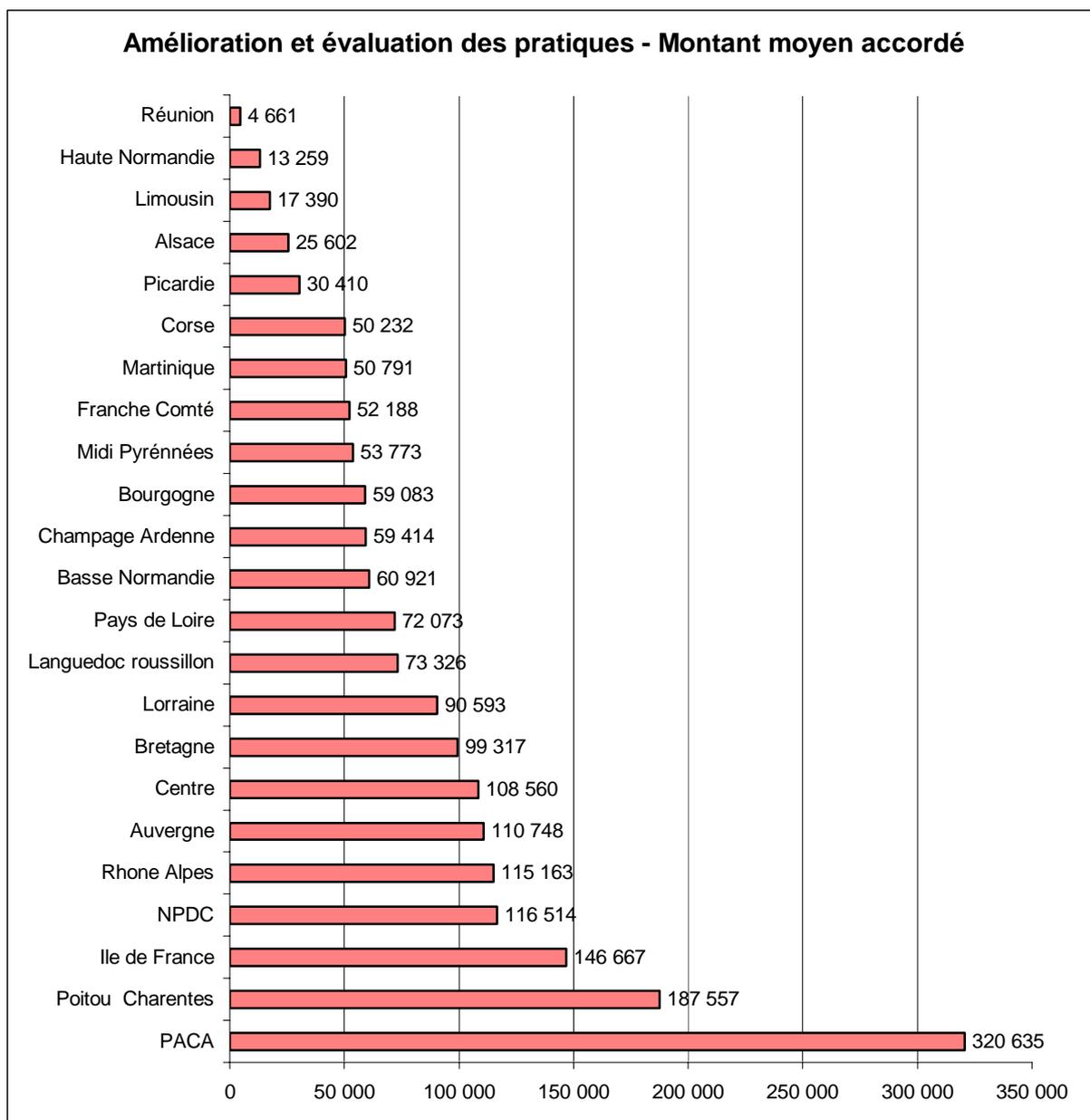
Elle représente 41% de l'ensemble des projets financés en Bretagne.

En moyenne, 5 projets sont financés par région.



Si l'on regarde les montants des aides accordées, le classement des régions est différent de celui par nombre de projets financés, ce qui induit des montants moyens qui varient fortement entre les régions.





Le montant moyen des aides accordées en région à ces types de projets s'élève à 76 635 €. Ce montant est très inférieur à celui constaté l'année précédente (95 143 € au titre de l'amélioration des pratiques et 89 046 € pour l'évaluation des pratiques).

De fortes disparités entre les régions perdurent puisque le montant moyen des aides allouées passe de 4 661 € à la Réunion à 320 635 € en PACA.

Seule la région PACA a accordé une aide moyenne supérieure à 200 000 euros (320 635 euros).

Les 22 autres régions ayant financé un projet sur cette thématique ont accordé une aide moyenne inférieure à 200 000 dont 16 régions une aide moyenne inférieure à 100 000 euros.

Ces différences s'expliquent en partie par la nature des projets financés.

En effet, en PACA c'est l'évaluation des pratiques professionnelles des médecins libéraux qui est pour partie financée, tandis qu'à la Réunion il s'agit de la mise en ligne sur internet d'un guide sur un outil d'aide au diagnostic.

Concernant les projets d'évaluation des pratiques, différentes démarches d'évaluation des pratiques ont été soutenues :

- des groupes de pairs, principalement en Alsace,
- des cercles ou groupe qualité (Bretagne)
- des audits de pratique
- de l'EPP mis en œuvre par les URML dans le cadre du décret de 1999

La mise en oeuvre de l'Evaluation des pratiques professionnelles (EPP) des médecins libéraux confiée aux URML a été soutenue par le FAOSV dans 3 régions : Champagne Ardennes, Ile de France et Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Les montants accordés sont très disparates allant de 39 000 € en Champagne Ardennes à 225 000 € en Ile de France et jusqu'à 586 270 € en PACA. En 2004, déjà cinq régions avaient participé au financement de l'EPP des médecins libéraux dont l'Ile-de-France.

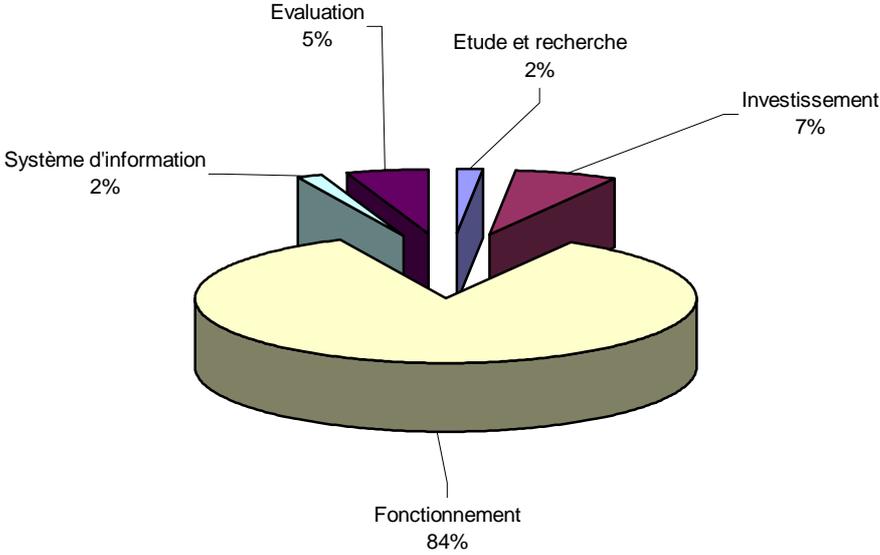
La méthode des groupes de pairs est particulièrement appréciée en Alsace où 7 projets sur les 10 financés sont des groupes de pairs. Un seul autre projet de groupe de pairs a été soutenu en Bretagne et trois projets de « groupes qualité ».

Les projets financés sur le thème de l'évaluation des pratiques représentent 30% de l'ensemble des projets accordés en Alsace en 2005. Il est à noter que l'Alsace a conduit cette année une évaluation régionale des groupes de pairs afin d'apprécier de façon précise les modalités de fonctionnement des groupes, leur inscription ou non dans une démarche qualité, l'impact effectif de leur activité sur l'amélioration des pratiques professionnelles.

Les autres thèmes abordés au titre de l'amélioration des pratiques concernent principalement la formation des professionnels, des actions de prévention et de dépistage ou encore d'éducation thérapeutique auprès des patients.

Les aides accordées sur ces thématiques sont en moyenne consacrées à 84 % à des dépenses de fonctionnement. Cette part est plus élevée que celle constatée en 2004 (77%). Par contre, la part de l'aide dédiée aux études et recherche est passée de 9.8 % en 2004 à seulement 2% en 2005.

Nature des dépenses financées



III. LA COORDINATION DES SOINS

Le montant financé au titre des actions de coordination représente près de 34% du total du montant des aides accordées en 2005 contre 38% en 2004.

Le FAQSV a encore permis en 2005 aux réseaux de santé de démarrer avant que ceux-ci trouvent un financement sur la DNDR.

3.1. Les données générales :

En 2005, les régions ont déclaré avoir financé 151 projets destinés à améliorer la coordination des soins contre 195 en 2004. Sur ces 151 aides, 67 sont des nouvelles aides.

Sur ces 151 projets, 104 sont des réseaux.

32 réseaux sont financés à la fois sur la DNDR et le FAQSV en 2005.

Lorsqu'il y a cofinancement, le FAQSV finance principalement les dépenses d'investissement, d'évaluation et la DNDR les dépenses de fonctionnement.

Le FAQSV finance aussi certaines dépenses de fonctionnement dans l'attente d'un relais par la DNDR (17 projets).

Le basculement du financement du FAQSV sur la DNDR fait l'objet d'une procédure spécifique dans 11 régions. Dans 7 régions, l'évaluation de l'expérimentation financée sur le FAQSV doit être positive pour que le projet puisse bénéficier d'un financement sur la DRDR.

Le montant total des aides accordées au titre de la coordination représente 14 159 899 euros contre 24 439 873 euros en 2004. Le montant moyen de l'aide se situant cette année à 93 774 euros par projet contre 124 693 euros en 2004 et 129 179 euros en 2003.

Sur ces 14 159 899 euros, 11 423 912 euros ont été accordés à des réseaux de santé, d'où une aide moyenne par réseau de 109 845 euros.

La tendance à la diminution de l'aide directe aux réseaux de santé est la traduction de la poursuite de la répartition des rôles du FAQSV et de la DNDR dans le financement des réseaux.

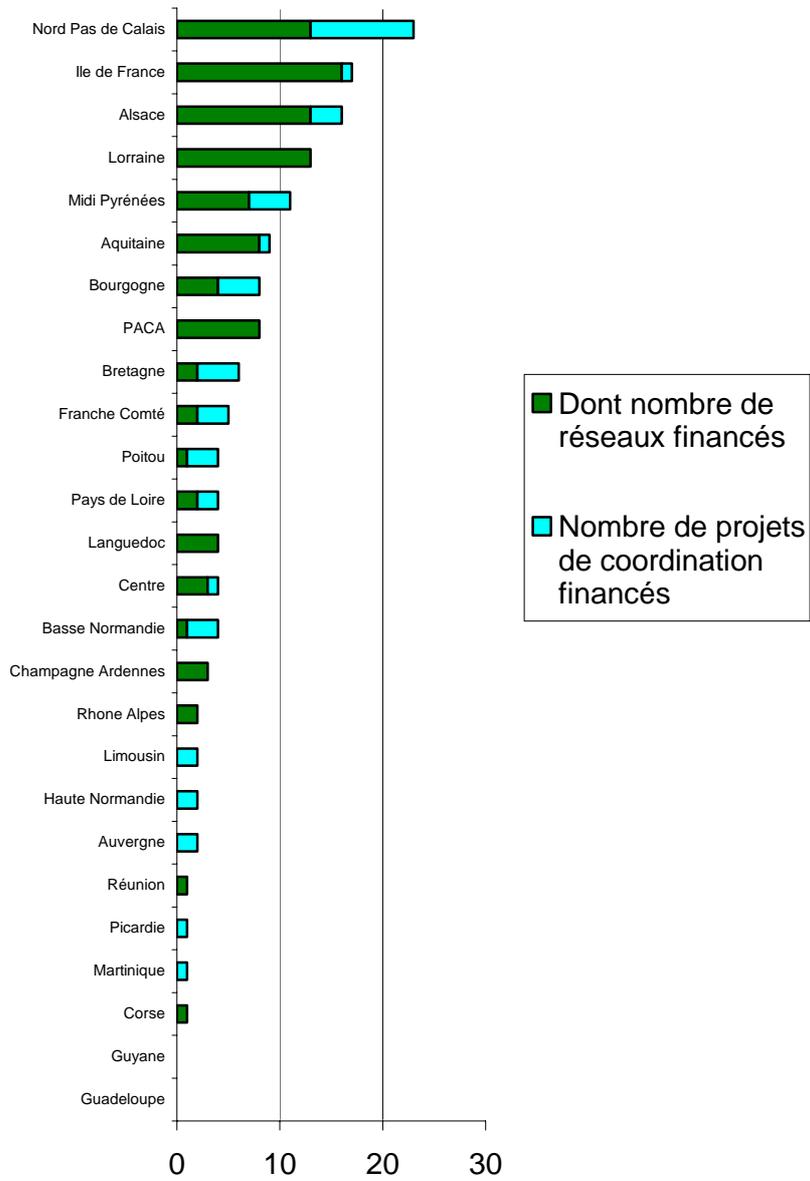
- Le nombre de projets financés par région montre toujours d'importants écarts : deux régions n'ont cette année financé aucun dossier sur le thème de la coordination (Guadeloupe et Guyane). 16 régions ont financé de 1 à 6 projets, 8 régions ont financé 7 projets et plus.

Parmi ces 8 régions, 3 ont financé 16 projets et plus (Alsace, Ile-de-France et Nord-Pas-de-Calais).

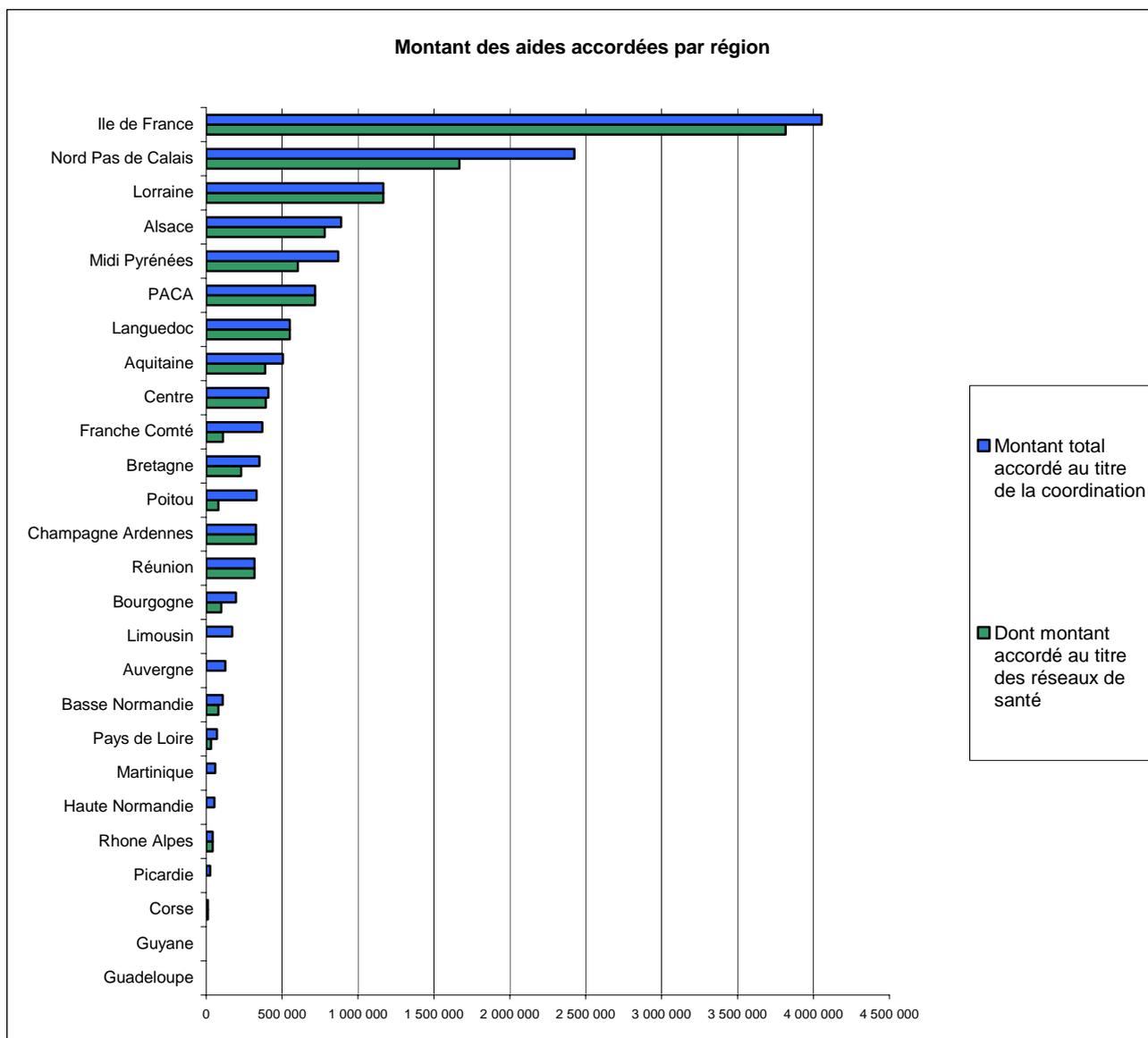
La région Nord-Pas-de-Calais a accordé une aide à 23 dossiers.

En 2004, les régions Alsace, Bourgogne, Nord-Pas-de-Calais et Ile-de-France avaient financé 16 projets et plus.

Nombre de réseaux et actions de coordination financés par les régions



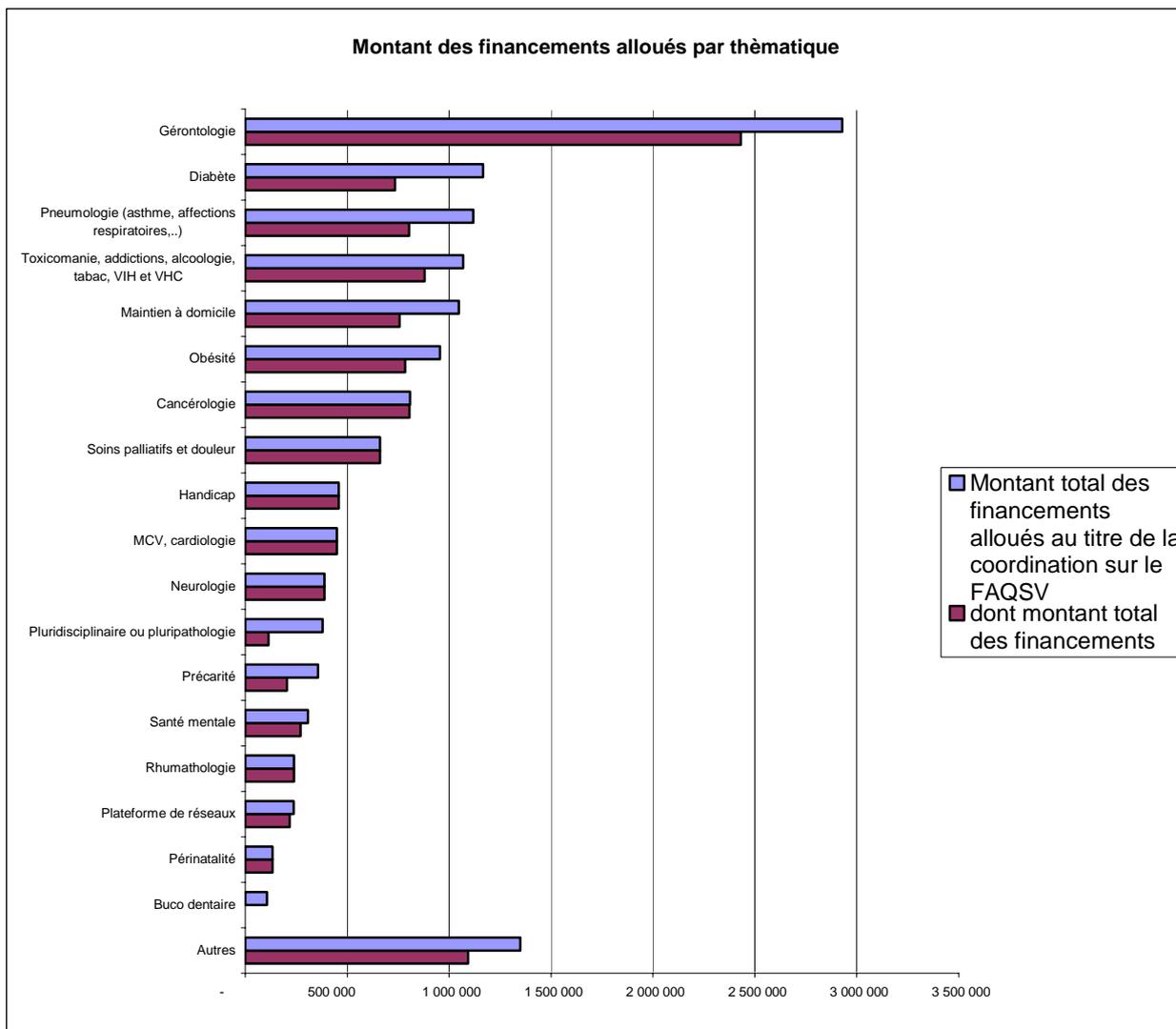
Le "classement" des régions est différent si on observe la répartition du montant total des aides accordées au titre de la coordination.



Le calcul des aides moyennes par projet permet de distinguer plusieurs catégories de régions :

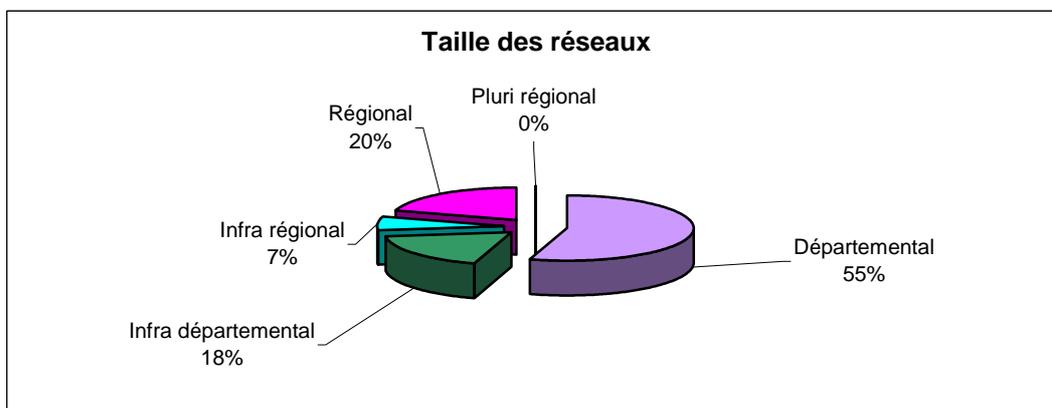
Montant moyen par projet	Régions
> 200.000 euros	Ile-de-France, La Réunion
100 – 200.000 euros	Bretagne, Nord-pas-de-Calais, Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon
< 100.000 euros	Corse, Pays-de-la-Loire, Rhône-Alpes, Bourgogne, Picardie, Haute Normandie, Basse Normandie, Alsace, Aquitaine, Bretagne, Martinique, Auvergne, Franche-Comté, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Limousin, Lorraine et PACA

Les régions : Guadeloupe et Guyane n'ont accordé aucun financement sur le thème de la coordination cette année.



3.2. La dimension géographique des réseaux financés :

Comme en 2004, la majorité des projets et des réseaux financés sont des projets de proximité départementaux contre infra départementaux)

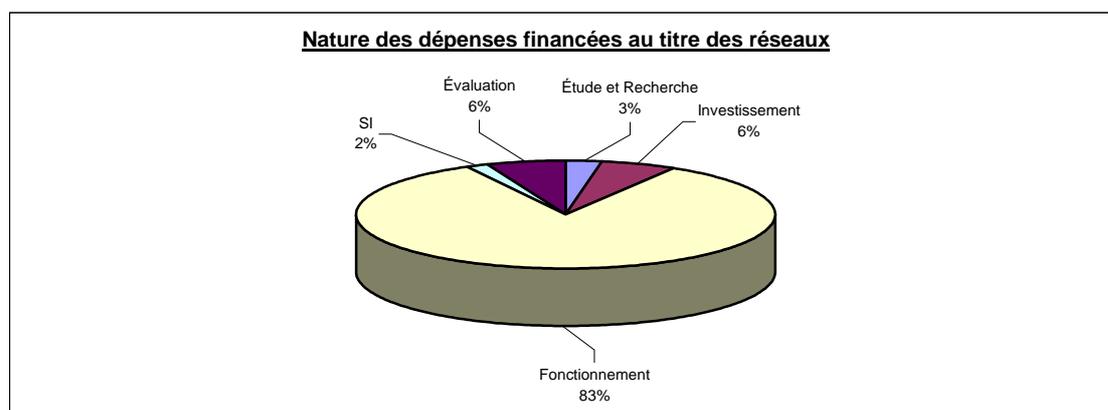


3.3. La nature des dépenses prises en charge :

3.3.1. Répartition selon la nature des dépenses

Tableau récapitulatif des dépenses financées au titre de la coordination :

	Nombre de projets financés	Montant total des projets financés	Montant moyen
Étude et Recherche	18	426 953	23 720
Investissement	77	1 123 914	14 596
Fonctionnement	144	11 574 743	80 380
SI	12	199 946	16 662
Évaluation	64	834 342	13 037
Total		14 159 899	



3.3.2. Les dépenses de fonctionnement

Les aides financières accordées à des projets de coordination par le FAQSV sont principalement constituées d'aides au fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement des réseaux peuvent recouvrir :

- des frais de personnel
- des locaux
- des frais de gestion (transport, frais postaux, documentation...)
- des frais de communication...

Les aides au fonctionnement restent fréquentes (présentes dans 144 projets sur les 151 financés par le FAQSV) et importantes. Le montant moyen pour le fonctionnement est de 80 380 euros par projet, contre 116 658 euros en moyenne en 2004.

Jusqu'en fin 2005, ces types de dépenses pouvaient être couverts par le FAQSV dans l'attente d'un relais par la DNDR.

En 2005, les effets de transferts ont d'ores et déjà entraîné une diminution de la participation du FAQSV aux frais de fonctionnement des actions de coordination à un peu plus de 11 millions d'euros contre 20 millions en 2004.

3.3.3 Les dépenses pour l'évaluation

En 2005, 64 projets de coordination (dont 53 réseaux) ont bénéficié d'un financement pour leur évaluation (102 en 2004).

Les financements au titre de l'évaluation sont très divers : (ex: 1 409 euros pour un réseau diabète en Pays-de-la-Loire, 45 000 pour l'évaluation du dépistage régional de la rétinopathie diabétique en Nord-Pas-de-Calais).

En 2004, 6 projets avaient perçu du FAQSV plus de 50 000 euros pour financer leurs dépenses d'évaluation.

Sur le choix des évaluateurs, il convient d'observer que pour 65 projets, les promoteurs n'avaient pas désigné d'évaluateur, pour 8 ils avaient désigné une université, un institut ou une école, pour 2 un observatoire régional de la santé, Pour les autres recours (38), ce sont essentiellement à des prestataires privés que les promoteurs confient l'évaluation (ex : Kali Santé, CEMKA EVAL , ...)

3.4. Les cofinancements :

Moins de 30% des projets de coordination financés par le FAQSV en 2005 font l'objet de co-financements, contre 47% en 2004. Le montant n'est pas toujours précisé sous forme monétaire, il est parfois précisé que des moyens sont mis à disposition (ex salles).

Le montant des cofinancements chiffrés s'élève en 2005 à un peu plus de 2 millions d'euros.

Les autres ressources reçues par les promoteurs lorsqu'elles sont déterminées et individualisées proviennent essentiellement de l'Assurance Maladie (enveloppe DNDR, dotations globales hospitalières,...) également de subventions des collectivités territoriales (Ville, Conseil général, Conseil régional), des DDASS et plus à la marge, des entreprises privées, notamment des laboratoires.

IV. LE DEVELOPPEMENT DU PARTAGE D'INFORMATIONS

Au niveau national, la phase de prégénéralisation du DMP bénéficie d'un financement FAQSV de 15 ,05 millions d'euros en vue de préparer la généralisation France entière du DMP.

Cette aide était destinée à couvrir la réalisation et la mise en place, par les hébergeurs sélectionnés, de démonstrateurs, puis le lancement des opérations de préfiguration, prototypes du déploiement du DMP, sur les sites associés aux hébergeurs, ainsi que

l'accompagnement, sur les plans technique, juridique et économique de l'ensemble des opérations devant aboutir à la rédaction d'un cahier des charges de généralisation du DMP.

Au cours de cette période, il s'agissait de tester et évaluer l'alimentation et l'utilisation du DMP. L'objectif technique est de pouvoir enregistrer et classer les informations sous forme de documents (par nature, intervenant, date, ...), les consulter et procéder à des recherches simples. L'objectif fonctionnel est d'identifier et de valider les conditions d'appropriation de ce nouvel outil par les acteurs, professionnels de santé et patients.

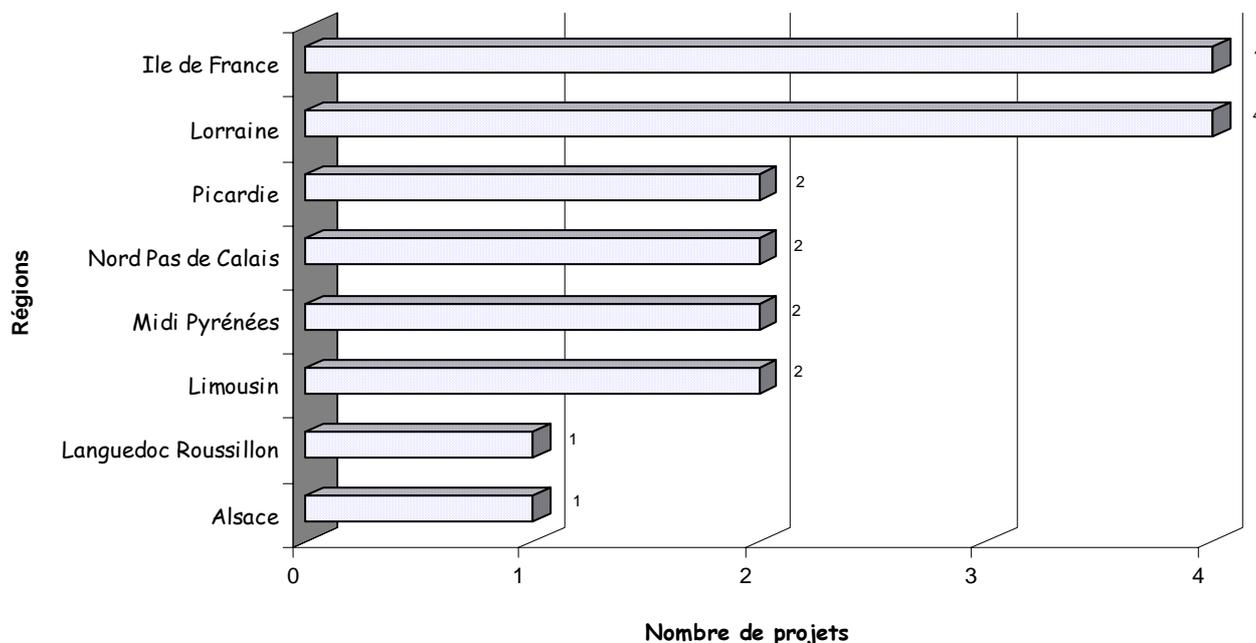
Il s'agit également de prendre en compte les besoins des professionnels, en termes de définition du contenu du DMP et d'ergonomie du système à mettre en place pour les phases de généralisation.

4.1. Analyse générale

En 2005, seules 8 régions ont accordé une aide au titre du développement du partage d'information.

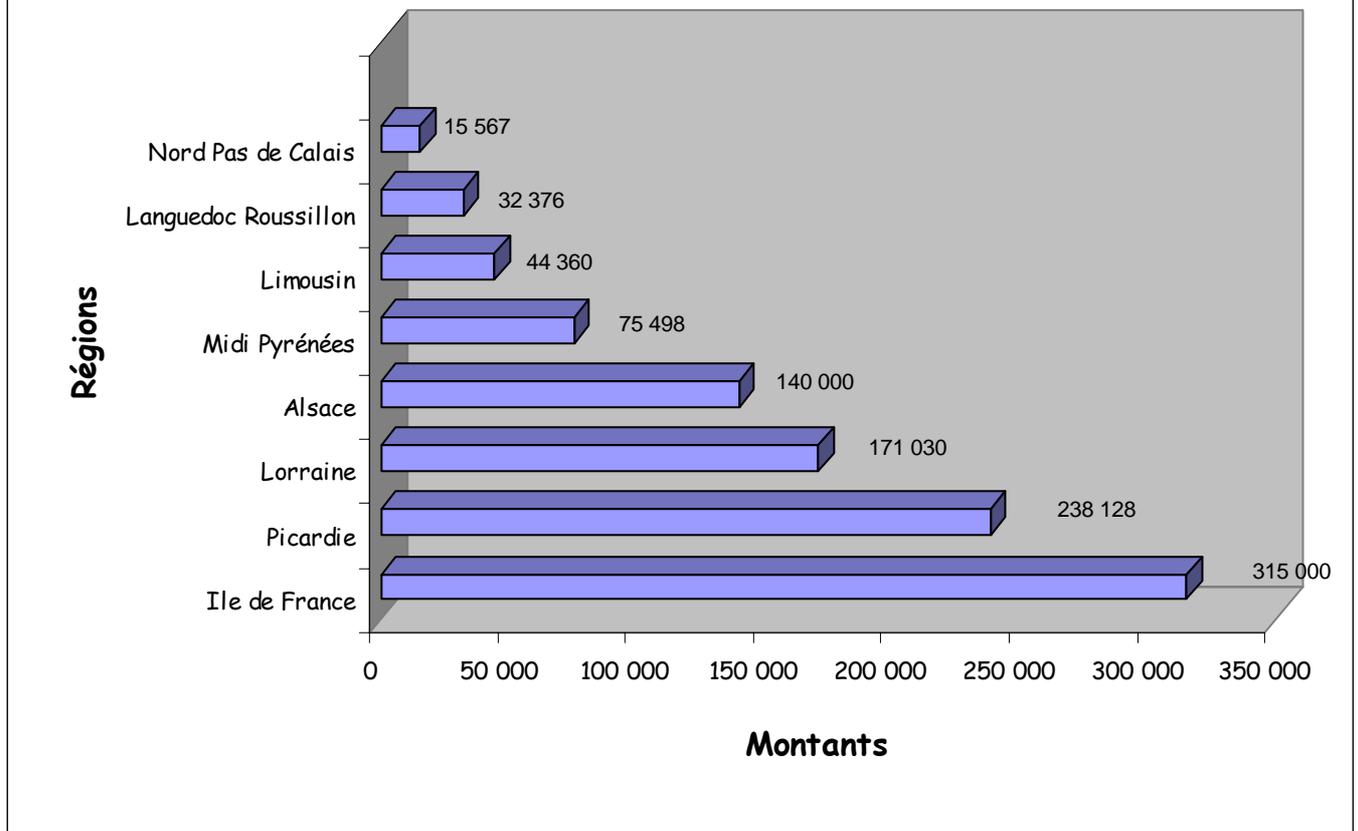
Au niveau régional, la part consacrée au développement du partage d'information est en forte diminution, puisque le nombre de projet ayant bénéficié d'une aide au titre du FAQSV s'est élevé à 18 alors qu'il était de 32 en 2004 soit **4%** de l'ensemble des projets accordés.

Développement du Partage d'Informations : nombre projets



Ces projets ont été financés à hauteur de 1 millions d'euros soit **2%** du montant total des aides accordées (5% en 2004).

Développement du partage d'informations - Montants accordés



Le montant moyen des subventions accordées pour cette année s'élève à 57 331 euros par projet.

Pour quatre régions (Languedoc Roussillon, Limousin, Midi Pyrénées, Picardie) le FAQSV finance à plus de 80% du projet.

Par ailleurs, pour un même nombre de projets financés les montants accordés diffèrent fortement. Par exemple, les régions Nord Pas de Calais, Limousin, Midi Pyrénées, Picardie ont ainsi respectivement attribué 15 567 euros, 44 360 euros, 75 498 euros et 238 128 euros pour 2 projets financés.

Ces fortes disparités s'expliquent au regard de la nature de l'action financée et du nombre de bénéficiaires.

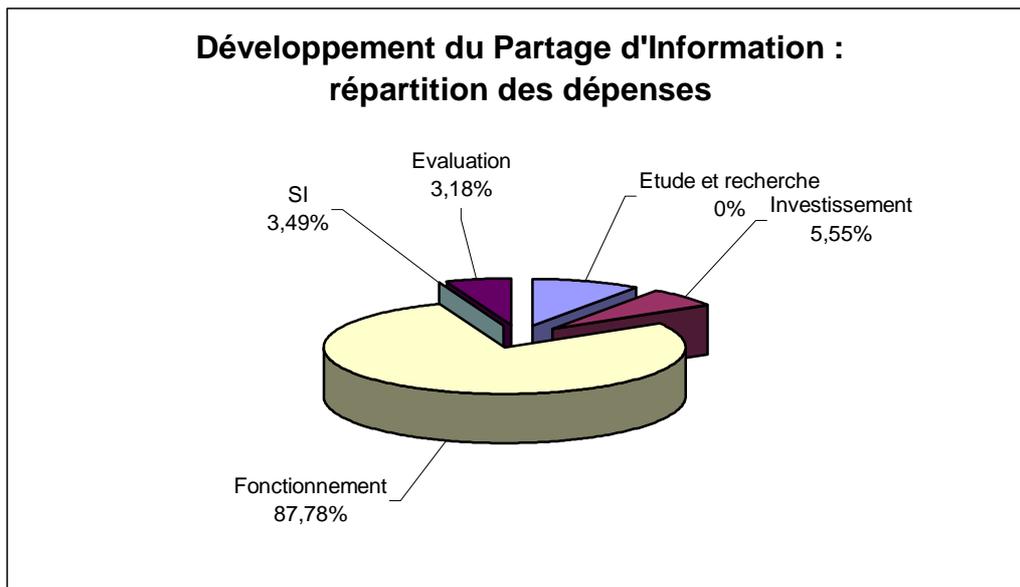
Ainsi, les principales actions attribuées en 2005 concernent :

- 7 projets au titre du Dossier Médical Partagé (Ile de France, Limousin, Lorraine)
- 3 projets au titre de la télémédecine (Lorraine, Midi Pyrénées, Picardie)
- 3 projets au titre d'un site Internet (Lorraine, Picardie)
- 3 projets au titre d'une plateforme d'échanges et de communication (Alsace, Midi Pyrénées, Languedoc Roussillon).

4.2 Nature des dépenses prises en charge

Les aides accordées au développement du partage d'information sont dédiées à 88% aux dépenses de fonctionnement.

Les projets financés en régions Alsace, Languedoc Roussillon, Limousin, Nord Pas de Calais consacrent 100% du montant de leurs aides aux dépenses de fonctionnement. En Lorraine, ce poste représente moins de 70 % du montant de l'aide accordée.



RAPPORT D'ACTIVITE DU FONDS D'AIDE A LA QUALITE DES SOINS DE VILLE

2005

ANNEXES

RAPPORT D'ACTIVITE DU FONDS D'AIDE A LA QUALITE DES SOINS DE VILLE

2005

Sommaire annexes

1. Consommation régionale des crédits 2005
2. Dossiers ayant reçu un avis favorable au niveau régional :
 - 2.1 Thème : permanence des soins
 - 2.2 Thème : amélioration des pratiques professionnelles
 - 2.3 Thème : évaluation des pratiques
 - 2.4 Thème : coordination
 - 2.5 Thème : développement du partage d'informations
 - 2.6 Thème : autres
3. Dossiers ayant reçu un avis favorable au niveau national
4. Dossiers ayant reçu un avis défavorable au niveau régional
5. Dossiers ayant reçu un avis défavorable au niveau national

1. Consommation régionale des crédits 2005

FONDS D'AIDE A LA QUALITE DES SOINS EN VILLE

BILAN ACTIVITE 2005

CONSOMMATION REGIONALE DES CREDITS 2005

REGIONS	Enveloppe allouée en 2005	Versements effectués en 2005*	% Versements / Dotations
Alsace	2 359 160	1 708 178	72,41%
Aquitaine	3 947 115	3 063 820	77,62%
Auvergne	2 119 083	1 094 554	51,65%
Basse Normandie	2 027 705	1 024 847	50,54%
Bourgogne	2 447 191	2 073 102	84,71%
Bretagne	3 933 723	3 739 205	95,06%
Centre	3 040 153	875 526	28,80%
Champagne Ardenne	1 931 281	861 290	44,60%
Corse	876 647	436 755	49,82%
Franche Comté	1 726 380	1 067 610	61,84%
Guadeloupe	1 045 388	570 796	54,60%
Guyane	880 307	880 307	100,00%
Haute Normandie	2 634 682	1 910 062	72,50%
Ile de France	12 826 128	10 814 303	84,31%
Languedoc Roussillon	3 304 290	2 673 650	80,91%
Limousin	1 316 580	393 642	29,90%
Lorraine	3 217 241	2 457 986	76,40%
Martinique	1 003 203	878 629	87,58%
Midi Pyrénées	3 565 438	3 234 525	90,72%
Nord Pas de Calais	5 065 362	5 060 523	99,90%
PACA	5 197 633	3 091 611	59,48%
Pays de la Loire	4 295 311	2 169 277	50,50%
Picardie	2 449 558	1 339 544	54,69%
Poitou Charentes	2 256 711	1 634 744	72,44%
Réunion	1 352 735	664 260	49,10%
Rhône Alpes	6 324 584	1 380 791	21,83%
Total	81 143 589	55 099 537	67,90%

* Source Agence Comptable de la CNAMTS,

** Suivi semestriel des consommations de crédits

2.1 Thème : permanence des soins

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : permanence des soins

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Maison médicale de garde et permanence des soins en Médecine Générale sur le secteur de Mulhouse	Association des Médecins Généralistes pour la Permanence des Soins (AMGOPS)	le projet déposé par l'Association des Médecins Généralistes pour la Permanence des soins (AMGOPS) a pour objet d'organiser une garde de médecine générale et de favoriser la continuité des soins sur le secteur de Mulhouse et Riedisheim favorisée par la création d'une maison médicale de garde ouverte en semaine de 20H à 24H, le samedi de 13H à 24H, le dimanche et les jours fériés de 8H à 24H. Durée de l'action : pérenne. Durée du financement : 3 ans (depuis 2003)	126 370,00 €	85 000		0,00 €	62 585,00 €		22 415,00 €	KALI SANTE			Ville de Mulhouse	5 000
Maison médicale de garde de l'ASUM 67	ASUM 67 (association)	le projet déposé par l'ASUM 67 a pour objet d'organiser une garde de médecine générale sur le secteur de Strasbourg et de la CUS favorisée par la création d'une maison médicale de garde ouverte en semaine de 20H à 24H, le samedi de 13H à 24H, le dimanche et les jours fériés de 8H à 24H. Durée de l'action : 3ans . Durée du financement : 30 mois (depuis 2003) - Fermeture de la MMG le 31/12/2005	199 837,00 €	150 000		0,00 €	150 000,00 €		0,00 €				Aucun	
Maison médicale de garde permanence des soins en médecins générale pour le secteur du pays Thur et Doller	Association Maison Médicale du Pays Thur Doller	organiser une garde de médecine générale favorisée par la création d'une maison médicale de garde localisée à Thann et regroupant 5 secteurs de garde ouverte le samedi de 13H à 24H, le dimanche et les jours fériés de 8H à 24H. Durée de l'action : 3 ans. Durée du financement : 18 mois	147 674,00 €	77 500		15 500,00 €	52 000,00 €		10 000,00 €	KALI SANTE			Aucun	

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : permanence des soins

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Régulation libérale au Centre 15 de la Gironde	Association des Services de Soins et d'Urgences Médicales de Gironde (ASSUM 33)	Participation des médecins libéraux à la régulation téléphonique au sein du Centre 15 de Gironde. La durée de financement est de 1 an	326 055	326 055	11 388	1 727	312 940	0	0					
CAPS à Biscarosse	l'Association des Médecins et Infirmiers Libéraux de Biscarosse	Mise en place d'un Centre d'Accueil de Permanence des Soins (CAPS) à Biscarosse Plage dans les Landes de juillet à août. La durée de l'action et de financement est de 2 mois.	6 000	6 000	0	0	6 000	0	0					

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : permanence des soins

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Régulation 63	Association régulation 63	L'action porte sur le financement de la participation des médecins libéraux à la régulation au sein du centre 15 aux heures et jours de fermeture des cabinets médicaux de ville dans le département du Puy-de-Dôme : les nuits de 20 heures à 8 heures; les samedi, dimanche et jours fériés de 8 h à 20 heures. L'action vise 30 médecins généralistes libéraux adhérents. L'ensemble de la population du Puy-de-Dôme est potentiellement concernée. Le financement est accordé pour 1 an.	545 250	541 470	0	14 000	527 470	0	0				cotisations des médecins adhérents de l'association	900
Maison médicale de garde de Cournon	Association GOAC	La maison médicale de garde de Cournon organise et assure la permanence des soins de ville aux heures de fermeture des cabinets de médecine générale sur le secteur de Cournon et des communes environnantes. Le financement est accordé pour 1 an.	295 831	244 362 , 50	0	0	244 363	0	0				cotisations des médecins adhérents de l'association	21 404
													Municipalités	15 000
Cabinet de garde de Clermont	Association AMUAC	Le cabinet de garde fonctionne aux heures de fermeture des cabinets de médecine générale, sur la base d'appels régulés par le centre 15. Le financement est accordé pour 1 an.	603 514	528 234	0	0	528 234	0	0				cotisations des médecins membres de l'AMUAC	400
cabinet médical libéral de garde à l'hôpital local de Craponne-sur-Arzon	Association AQSJV 43 500	L'aide est destinée à couvrir les dépenses engagées pour la réfection et l'équipement de locaux mis à disposition pour l'implantation d'un cabinet médical de garde. Ce cabinet de garde assure la permanence des soins pour 3 secteurs ruraux fusionnés de la Haute-Loire. Les professionnels de santé concernés sont des médecins généralistes (10 médecins). Le financement est accordé pour la durée de réalisation des travaux (4 mois).	44 000	44 000	0	0	44 000	0	0					

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : permanence des soins

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
AMRC 15-14	L'Association des médecins régulateurs du centre 15 du Calvados (AMRC15-14)	Assurer la régulation des appels au 15 concernant des soins de ville non programmés par la participation d'un médecin libéral au sein du Centre 15 et ce durant les heures de permanence des soins : - tous les jours de 20h à 8h le lendemain matin,- le samedi après midi de 14h à 20h,les dimanches et les jours fériés de 8h à 20h	875 795	144 407			144 407			AMRC 15-14			CHU	225 635

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : permanence des soins

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Projet Permanence de Soins Ile Molène	Aide à domicile 29	Continuité des services infirmiers et de veille en matière d'urgence sur l'île Molène	120 000	40 644		4 446	36 198						Conseil Général	79 356
URKB	Urgence Respiratoire Kiné Brest	Assurer la permanence des soins par les masseurs kinésithérapeutes	23 406	23 406		1 300	22 106							
CARL	CMG métropole	Poursuivre cette expérimentation d'avril 2005 à décembre 2006 (Attention nouveau forfait pour le fonctionnement en 2006 cf point 2 du Bilan de la politique mise en œuvre)	95 191	95 191			95 191							
MMG de Messac	Association ACCPSMR	Poursuivre l'expérimentation d'une garde sur la nuit entière jusqu'à fin juin 2005 (15000) + poursuite de la MMG du 1 juillet 2005 au 31 décembre 2006 (Attention nouveau forfait pour le fonctionnement en 2006 cf point 2 du Bilan de la politique mise en œuvre)	68 240	68 240			68 240							
MMG Fougères	MMG Fougères	Durée de financement du 1er juillet 2005 au 31 décembre 2006 (Attention nouveau forfait pour le fonctionnement en 2006 cf point 2 du Bilan de la politique mise en œuvre)	58 240	58 240			58 240							
MMG Vitré	MMG Vitré	Durée de financement : du 1er juillet 2005 au 31 décembre 2006 (Attention nouveau forfait pour le fonctionnement en 2006 cf point 2 du Bilan de la politique mise en œuvre)	58 240	58 240			58 240							
MMG Jazé	MMG Jazé	Durée de financement : du 1er juillet au 31 décembre 2006 (Attention nouveau forfait pour le fonctionnement en 2006 cf point 2 du Bilan de la politique mise en œuvre)	68 240	68 240			68 240							
ADPS 22	ADPS 22	Permettre le doublement du médecin régulateur à certaines périodes du vendredi, du samedi et du dimanche ainsi qu'un renfort la nuit de minuit à huit heures (Attention nouveau forfait pour le fonctionnement en 2006 cf point 2 du Bilan de la politique mise en œuvre)	56 122	56 122			56 122							
		Durée de financement : Poursuite de la co-régulation libérale au sein du centre 15 du 1er juillet 2005 au 30 juin 2006	254 452	254 452			254 452							
		Formation de 30 régulateurs	13 550	13 550			13 550							
		Financement exceptionnel pour le mois de novembre 2005 pour les statuts particuliers qui régulent au centre 15	5 160	5 160			5 160							
ADPS 29	ADPS 29	Permettre le doublement du médecin régulateur à certaines périodes du vendredi, du samedi et du dimanche ainsi qu'un renfort la nuit de minuit à huit heures pour deux mois, mai et juin 2005	6 830	6 830			6 830							
		Durée de financement : du 1er juillet 2005 à juin 2006	254 452	254 452			254 452							
ADPS 56	ADPS 56	Permettre le doublement du médecin régulateur à certaines périodes du vendredi, du samedi et du dimanche pour 6 mois, de janvier à juin 2005	20 490	20 490			20 490							
		Durée de financement : du 1er juillet 2005 à juin 2006	183 153	183 153			183 153							
ADPS 35	ADPS 35	Durée de financement : 2 mois (mai et juin 2005) Doublement du médecin régulateur à certaines périodes V, S, D	24 120	24 120			24 120							
		Durée de financement : du 1er juillet 2005 à juin 2006	228 036	228 036			228 036							
		Financement exceptionnel pour le mois de novembre 2005 pour les statuts particuliers qui régulent au centre 15	10 920	10 920			10 920							

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : permanence des soins

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
MMG GAMAB	MMG GAMAB	Durée de financement : 1er juillet 2005 au 31 décembre 2006 (Attention nouveau forfait pour le fonctionnement en 2006 cf point 2 du Bilan de la politique mise en œuvre)	69 995	69 995			69 995							
MMG Auray	MMG Auray	Durée de financement : du 1er juillet 2005 au 31 décembre 2006 (Attention nouveau forfait pour le fonctionnement en 2006 cf point 2 du Bilan de la politique mise en œuvre)	51 240	51 240			51 240							
MMG du Faouët	L'Association de la MMG du Faouët	Assurer la permanence des soins en dehors des heures de consultations habituelles. Durée de fonctionnement : 1 an. Ce projet n'a pas démarré à ce jour.	28 000	20 000		6 000	14 000					Communauté de communes	8 000	
MMG de Locminé	Association des médecins de la MMG du Pays de Locminé	Assurer la permanence des soins en dehors des heures de consultations habituelles. Durée de fonctionnement : 1 an.	25 000	25 000		20 000	5 000							
CALEPSO	Association Coordination des Conseils départementaux des Médecins de Bretagne	Modifier le logiciel version 2 afin de répondre aux attentes des différentes CPAM de la région afin de faciliter le travail afférent aux paiements des astreintes 2005.	8 000	8 000		8 000								
Caps LRB	L'Association Brière de Basse Vilaine	Assurer la permanence des soins le soir et le WE	Non défini	8 000		8 000						Collectivité territoriale	non défini	
Caps Arthur Gardiner	L'Association "Coordination des médecins généralistes de la région de Dinard	Assurer la permanence des soins	Non défini	10 000		10 000						Marie de Dinard	non défini	

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : permanence des soins

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Cabinet Spécialistes d'Epoisses (21)	Association santé et proximité	Le centre vise à s'inscrire dans l'organisation sanitaire de territoire de coopération hospitalo-ambulatoire, projet du SROSS 3. Quinze spécialités médicales et paramédicales sont concernées dont les médecins libéraux exerceront en secteur 1 et la continuité des soins sera assurée par un travail en réseau avec les professionnels et établissements du territoire. L'originalité du projet réside également dans un flux migratoire positif des professionnels dont la majorité sera recrutée hors de Bourgogne. Durée de l'action: 2 ans. Durée du financement accordé: 2 ans	789 600	199 500		129 500	70 000						Collectivités territoriales et mécénat privé	454 600
													Professionnels libéraux	45 000
Maison médicale de Dornes	Association de la Maison Médicale de Dornes	La création d'une maison médicale pluridisciplinaire sur le canton de Dornes, vise à améliorer la qualité du système de soins pour la population et lutter contre l'isolement des professionnels de santé dans une zone fragile et rurale. Ce projet vise à préserver les effectifs des intervenants existants sur le secteur, favoriser l'installation d'un second médecin généraliste à Dornes, et permettre l'accès à certaines spécialités au travers de réseaux de soins. Durée de l'action: 3 ans. Durée du financement accordé: 3 ans	330 658	50 810		16 373	12 567		21 870	Non désigné			SCI des Professionnels de santé	252 113
													Professionnels libéraux et autres intervenants	27 735
Maison médicale pluridisciplinaire à Givry (71)	Association pour l'Amélioration de la Qualité des Soins à Givry	La majeure partie des professionnels de santé actuellement en exercice sur la commune de Givry souhaite poursuivre leur activité dans un cadre commun d'une maison médicale, dans le but d'assurer un service médical de qualité, d'améliorer la permanence et la coordination des soins, les conditions de travail des professionnels de santé et l'éducation des patients. Une maison médicale à Givry permettra de réunir en un même lieu des professionnels de la santé, au service des malades, tout en assurant une meilleure qualité de vie de ces professionnels et notamment en palliant au manque de remplaçants pour les médecins et infirmières. Ce point d'ancrage luttera de façon pérenne contre une désertification médicale de plus en plus envisagée ou vécue par les responsables des communes, même dans un secteur péri-urbain comme celui de Givry. Durée de l'action: 3 ans. Durée du financement accordé: 2 ans	877 915	60 495	8 000	18 135	34 360				Efi-Santé	8 000	PAYS DU CHALONNAIS (sectoriel Conseil Régional + FNADT) Financement propre aux professionnels de santé	11 409
													Collectivité territoriale (CR, CG)	81 803
														724 208

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : permanence des soins

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Maison Médicale de Garde de Louhans	Association de la Maison Médicale de Garde louhannaise	La création d'une Maison Médicale de Garde (MMG) à Louhans trouve sa nécessité dans la volonté d'améliorer la permanence des soins. Son fonctionnement garantit à la patientèle une prise en charge médicale rapide et adaptée, et aux professionnels de santé libéraux des conditions d'exercice sécurisées et attractives. La MMG répond à l'évolution du paysage médical sur le louhannais qui, à plus ou moins long terme, ne pourra plus répondre aux besoins de la population disséminée sur un vaste territoire. Durée de l'action: 1 an. Durée du financement accordé: 1 an	164 900	12 900			12 900						Conseil régional PAYS de la Bresse louhannaise(sectoriel Conseil Régional + FNADT) ARH Hopital Local Association promotrice	20 000 44 000 60 000 26 500 1 500
Maison Médicale Pluridisciplinaire de Montsauche les Settons (58)	SCM du Dr Roger de Montsauche les Settons	La création d'une maison médicale pluridisciplinaire sur le canton de Montsauche les Settons, vise à améliorer la qualité du système de soins pour la population et lutter contre l'isolement des professionnels de santé dans une zone fragile et rurale définie comme prioritaire par la Mission Régionale de Santé. Ce projet vise à préserver les effectifs des intervenants existants sur le secteur, favoriser l'installation d'un troisième médecin généraliste à Montsauche et d'accueillir des stagiaires en médecine de soins primaires.Le projet de maison médicale s'accompagne également du renouvellement du matériel de radiologie, devenu obsolète, jusqu'alors installé dans le cabinet du Dr Thenault. Durée de l'action: 3 ans. Durée du financement accordé: 3 ans	428 900	115 898		3 642	112 256					Conseil régional PAYS nivernais Morvan(sectoriel Conseil Régional + FNADT) Dotation Globale d'Equipement Commune de Montsauche SCM	29 000 29 121 29 121 58 362 167 398	

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : permanence des soins

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Maison médicale de Garde de Decize	Association des médecins libéraux du Sud Nivernais	Poursuite du financement de la MMG de Decize qui assure le traitement des urgences et de la permanence des soins, dans un dispositif où chacun a sa place et son rôle (médecins, hôpital, centre 15, ambulanciers, tutelles) autour de l'hôpital de Decize sur 5 cantons du Sud Nivernais. La Maison des gardes est située dans l'enceinte de l'Hôpital de DECIZE, non loin du service des Urgences, sur le site du service des consultations (fermé aux heures d'ouverture de la maison des gardes) sans proximité directe, ce qui permet de l'identifier clairement. Ouverture de 20 H. à 24 H. la semaine, de 18 H. à 22 H., le samedi et de 9 H. à 13 H., le dimanche, qui sont des heures de surcharge du service des urgences. Durée de l'action: 2 ans. Durée du financement accordé: 2 ans	97 000	11 000			10 000		1 000	évaluation interne		ARH		50 000
Permanence Urgence Médicale à Dijon (MMG)	Association Permanence des urgences médicales	Le projet vise à répondre à une demande croissante de la population concernant la prise en charge de l'urgence médicale réelle ou ressentie que les structures existantes gèrent avec de plus en plus de difficulté : hors des horaires de consultation des cabinets médicaux de ville, une part croissante de la population se tourne vers la structure hospitalière pour des soins d'urgence ne demandant pas systématiquement un environnement de haute technicité. Durée de l'action: 12 mois. Durée du financement accordé: 9 mois	44 351	33 263			33 263							
Maison de Santé de St Amand en Puisaye (58)	L'association Réseau des professionnels pour la conception et le fonctionnement de la maison de santé de St Amand en Puisaye	Il s'agit d'un projet de création d'une maison médicale de Santé Publique et de Proximité sur Saint Amand en Puisaye, ouverte à l'ensemble de la population permettra d'assurer les soins dans une structure coordonnée où le patient pourra être traité dans toutes ses dimensions. Cette maison regroupera sur un même site les professionnels intervenant autour du patient avec: 3 médecins généralistes, 2 infirmières, 1 kinésithérapeute, 1 dentiste, 1 psychothérapeute, 1 antenne du Centre Médico Psychologique de Cosne, 1 podologue pédicure, 1 diététicienne. Demande de financement complémentaire pour investissement réalisé en 2005.	25 596	25 596			15 216		10 380	Observatoire régional de la Santé de Bourgogne				

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : permanence des soins

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Maison médicale pluridisciplinaire de Toulon sur Arroux	Association Arroux Santé	La maison médicale de Toulon sur Arroux tend à assurer la pérennité des soins ambulatoires au sein d'une structure coordonnée dans laquelle le patient est pris en charge dans sa globalité. Demande renouvellement du financement. Durée de l'action: 12 mois. Durée du financement accordé: 12 mois	45 516	19 977			14 595		5 382	Kali-Santé			Association Arroux Santé	12 400
Régulation libérale en Saône et Loire	Association des Médecins Régulateurs Libéraux du SAMU 71 (A.M.R.L. 71)	Participation des médecins libéraux à la régulation au sein du Centre 15 Demande renouvellement du financement. Durée de l'action: 16 mois. Durée du financement accordé: 16 mois	58 140	58 140			58 140							
Régulation libérale en Côte d'Or	Association de régulation médicale libérale de Côte d'Or AREMEL 21	Participation des médecins libéraux à la régulation au sein du Centre 15 Demande renouvellement du financement. Durée de l'action: 8 mois. Durée du financement accordé: 8 mois	27 000	27 000			27 000							

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : permanence des soins

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Régulation libérale de la permanence des soins médicaux du département de l'Indre	Association de permanence des soins dans l'Indre - Dr MOULENE	Participation des médecins généralistes volontaires à la régulation du centre 15 les soirs, samedis (après midi), dimanches et jours fériés. 51 médecins 25 AVRIL 2005 AU 24 AVRIL 2006	196 470	177 060		3 100	173 960			Evaluation interne			CH de Chateauroux	Mise à disposition des locaux, moyens matériels et humains dans la gestion et la formation
Régulation libérale 18	Association berruyère pour la permanence des soins du Cher - Dr COULON	Participation des médecins généralistes volontaires à la régulation du Centre 15 tous les soirs de 20-24h, les samedis de 12 à 16h et les dimanches et jours fériés de 9 -13h 20 médecins 01/01/06 au 31/12/06	20 080	20 080			20 080			Evaluation interne			CH de Bourges	Mise à disposition des locaux, moyens matériels et humains dans la gestion et la formation
Régulation libérale 28	AMU d'Eure et Loir - Dr JOSEPH	Participation des médecins généralistes volontaires à la régulation du centre 15 les soirs, samedis (après midi), dimanches et jours fériés. 32 médecins 01/01/2006 au 31/12/06	53 720	33 720			33 720			Evaluation interne			CH de Dreux	Mise à disposition des locaux et moyens matériels
MMG de Sully sur loire	Association de la maison médicale de garde du Sullias - Dr PAITEL	Création d'une MMG au sein de l'Hôpital local de Sully sur loire les soirs de 20-24h, les dimanches et jours fériés de 8-20 h et les samedis après-midi. 16 médecins généralistes 07/09/05 au 06/09/06	15 000	15 000		10 799	4 201			Evaluation interne			Hôpital local	Mise à disposition des locaux, moyens matériels et humains dans la gestion
MMG d'Argenton sur creuse	Association de la permanence des soins Val de Creuse Val d'Anglin - Dr HERAUD	Création d'une MMG au sein de la maison de retraite d'argenton sur creuse les soirs de 20-24h, les dimanches et jours fériés de 8-20 h et les samedis après-midi. 23 Médecins volontaires 01/05/05 au 30/04/06	23541	20570		15770	4800			Evaluation interne			Conseil général	2971

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : permanence des soins

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
MMG de Blois	Conseil de l'Ordre des médecins du Loir et Cher	Création d'une MMG au sein du centre hospitalier de Blois les dimanches et jours fériés de 8-20 h et les samedis après-midi de 12-24h. 41 médecins généralistes 07/09/05 au 06/09/06	13951	13951		5000	8951			Evaluation interne			CH de Blois	Mise à disposition des locaux, moyens matériels et humains
MMG de Loches	APS Lochois	Financement d'une aide au fonctionnement de la MMG de Loches en attendant un projet plus global sur le Sud du département. Elle fonctionne les samedis de 14-24h et les dimanches et jours fériés 8-24h. 10 médecins convention en cours de signature	3000	3000			3000			Evaluation interne			Communauté de co	Mise à disposition des locaux
Maison Médicale de Garde de Montargis	ASSUM	Financement des frais de fonctionnement de la MMG de Montargis les soirs de 20-24h, les samedis de 14-20h, les dimanches et jours fériés de 8-20h 50 médecins 2 financements : 12/05/05 au 31/12/05 et 01/01/06 au 31/12/06	10695	10695			10695			Evaluation interne			CH de Montargis	Mise à disposition des locaux, moyens matériels et humains dans la gestion
Maison Médicale de Garde du Vendômois	Association des médecins de garde du Vendômois	Financement des frais de fonctionnement de la MMG de Vendôme les soirs de 20-24h. Les samedis de 12-20h, les dimanches et jours fériés de 8-20h, les médecins volontaires peuvent exercer à la MMG ou à leur cabinet mais sont joignables à tout moment par téléphone. 23 médecins 01/01/2006 AU 31/12/06	8840	6200			6200							

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : permanence des soins

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Co régulation Marne	Centre Départemental des Professions de Santé de la Marne	Participation des médecins libéraux à la régulation le samedi après midi janvier et février 2006	3 360	3 360	0	0	3 360	0	0	0	0	0	0	0

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : permanence des soins

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Cabinet médical de garde à Belfort	L'Association de Service de Soins à domicile et d'Urgence Médicale du Territoire de Belfort (A.S.S.U.M. 90)	Nature de l'action : ouvrir une consultation médicale de garde dans un cabinet médical centralisé pour pallier l'engorgement du service des urgences du C.H. de Belfort et diminuer le nombre de médecins de garde les samedi, dimanche et jours fériés . Le projet vise la population résidant dans le Territoire de Belfort et les médecins généraliste libéraux prenant la garde sur le district et appartenant à l'A.S.S.U.M. 90. Durée du projet : 5 ans, 3eme anée de financement FAQSV.	24 215	17 200		2 064	15 136						Conseil Général	7 015
Cabinet médical de garde à Montbéliard	L' Association des Urgances Médicales du Pays de Montbéliard	Nature de l'action : ouvrir une consultation médicale de garde dans un cabinet médical centralisé, confortable et sécurisé, pour pallier l'engorgement du service des des urgences du C.H. de Montbéliard et diminuer le nombre de médecins de garde les samedi, dimanche et jours fériés . Le projet vise la population résidant dans le Pays de Montbéliard et les médecins généraliste libéraux organisant la permanence des soins et appartenant à l'A.U.M.P.M. Durée du projet : 3 ans, 2eme anée de financement FAQSV.	55 833	30 105			30 105						Report 2004 et cotisations	25 728
Création d'une maison médicale pluridisciplinaire à Villersexel	Le promoteur est un groupement de 5 professionnels (2 médecins, 2 infirmières, 1 kinésithérapeute) exerçant à titre libéral regroupés sous forme de Société civile immobilière (SCI) dite SCI Latone.	Le regroupement interdisciplinaire, la mutualisation des moyens (informatique et matériels) et des compétences entraînera une meilleure coordination des différents partenaires de santé et donc une meilleure prise en charge globale du patient. Le financement FAQSV intervient pour 2005	764 166	19 200		19 200								

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : permanence des soins

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Création d'une maison médicale pluridisciplinaire à Baume les Dames	Le promoteur est un groupement de 12 professionnels (2 médecins, 2 infirmières, 2 kinésithérapeutes, 1 orthophoniste, 2 podologues, 1 psychologue, 1 diététicienne, 1 cardiologue) exerçant à titre libéral. Ils sont regroupés sous forme de Société civile de moyens (SCM).	Objectifs opérationnels : Maintenir les professionnels de santé actuellement en exercice Favoriser l'installation de nouveaux professionnels dans une zone rurale fragile aux perspectives décroissantes en terme de densité médicale et paramédicale alors que la population s'accroît Contribuer à la réduction des inégalités géographiques de santé Permettre une prise en charge pluridisciplinaire des patients Partager l'information et mutualiser certains matériels entre professionnels. Le financement FAQSV intervient pour 2005	1 144 240	27 500		17 500	10 000							

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : permanence des soins

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Maison médicale de garde de Déville lès Rouen	Association APSRO (assoc. Perm. Soins Rouen Ouest)	Création d'une maison médicale à Déville-lès-Rouen Durée de l'action : 2 ans au moins Durée du financement : 2 ans	26 853	26 853		8 030	18 823						Mairie (mise à disposition d'un local)	NC
maison médicale de garde du Havre	Association AMUH (assoc. médic. Urgences Havre)	Poursuite du fonctionnement de la MMG du Havre Durée de l'action : 1 an Durée du financement : 2 ans	295 542	105 527			105 527						Cotisations médecins, Téléalarme, Restitution honoraires, Préfecture, Municipalité	190 015
MMG de Rouen	Association UMR (urgences médicales rouennaises)	Poursuite du fonctionnement de la MMG de Rouen Durée de l'action : 1 an Durée du financement : 1 an	129 543	51 628			51 628						Préfecture, municipalité (mise à disposition de locaux, non chiffré), cotisations médecins	70 556
Permanence des soins dans les secteurs de Clères-Quncampoix	Association AMHC (Association médicale du Haut-Cailly)	Poursuite du fonctionnement de la MMG de Fontaine Le Bourg Durée de l'action : 1 an Durée du financement : 1 an	18 896	18 380			18 380							

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : permanence des soins

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
MMG de Dieppe	Association GGRDEG (groupement des généralistes de la région dieppoise)	Poursuite du fonctionnement de la MMG de Dieppe Durée de l'action : 1 an Durée du financement : 1 an	51 556	51 556			51 556						Hôpital (mise à disposition d'un local ; non chiffré)	
Participation des libéraux à la régulation téléphonique au Havre	Association AMUH (assoc. médic. Urgences Havre)	Poursuite du fonctionnement du dispositif de régulation au Havre. Durée de l'action : 1 an Durée du financement : 1 an	117 256	117 256			117 256							
Régulation téléphonique par les libéraux à Rouen 1ère partie de nuit et WE	Association UMR (urgences médicales rouennaises)	Poursuite du fonctionnement du dispositif de régulation à Rouen. Durée de l'action : 1 an Durée du financement : 1 an	37 440	7 000			7 000							
Promouvoir l'exercice interprofessionnel de la médecine en milieu rural - Démarche qualité	Association ANMIL (asso. Neufchâteloise des médecins et infirmières libéraux)	Création d'un cabinet de groupe pluridisciplinaire, avec délégation de tâches aux infirmières. Mise en place de groupes de pairs. Durée de l'action : au moins 2 ans. Projet initié en 2003. Durée du financement : 2 ans	389 686	65 000	32 000	18 000	15 000						Conseil général, conseil régional, Communauté de communes	NC

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : permanence des soins

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)	
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation						
Réseau Bronchiolite haut-normand	Association UKR (Union des Kinésithérapeutes Respiratoires)	Extension du dispositif de garde de kinésithérapeutes respiratoires en période d'épidémie de Bronchiolite. Extension aux zones du Havre et de Neufchâtel. Augmentation du nombre de kinés de garde à Rouen (de 1 auparavant à 4 par week-end)	116 100	89 455		14 000	75 455						UMR, association adir-CHRU, CHU (mise à disposition de locaux, soutien pédagogique...)	NC	
Projet d'amélioration de la mobilité du médecin effecteur mobile de la grande agglomération rouennaise	Association ARUM (association rouennaise des urgences médicales)	Amélioration de la mobilité du médecin effecteur mobile de l'ARUM grâce à une signalisation sonore et lumineuse pour véhicule. Durée de l'action : 1 an Durée du financement : 1 an	3 381	3 381		3 381									
Site dédié d'ambulanciers libéraux au Havre	Association OTSUH (organisation des transports sanitaires urgents du Havre)	Création d'un site dédié pour les ambulanciers libéraux au Havre. Aménagement du local. Durée de l'action : 1 an Durée du financement : 1 an	31 404	9 568		9 568									

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : permanence des soins

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Maison médicale de garde de Lunel	Association Fonctionnelle Des Médecins du Lunellois	Maison médicale de garde relative aux soins non programmés présentant un caractère d'urgence ressentie et relative, ouverte les soirs de semaine de 20h à 7h, les week end du samedi 12h au lundi 7h et les jours fériés de 8h au lendemain matin 7h. 6 924 patients traités en 2005. Durée du financement = 4 ans (2002 à 2005). Reconstitution de la subvention et financement complémentaire 2005.	224 900	224 900			224 900			Docteur FERMAUD				
Régulation libérale dans l'Hérault	Fédération départementale des Associations et Urgences et de Permanence des soins de l'Hérault	Régulation médicale libérale au sein du centre 15 de l'Hérault, tous les soirs de semaine de 18h30 à 1h du matin et les dimanches et jours fériés de 8h30 à 18h30. 23 médecins généralistes participent. 443 permanences de régulation ont eu lieu en 2005 : 29 281 appels ont été régulés par les médecins généralistes du 01/01/05 au 30/11/05. Durée du financement = 1 an (2005). Projet précédemment financé en 2002, 2003 et 2004.	274 200	220 200			218 200		2 000	Médical Interface (Lyon)		CHU de Montpellier	54 000	
Maison médicale de garde d'Alès	Association de Promotion de la Médecine Générale d'Alès et sa région	Maison médicale de permanence des soins, ouverte les jours de semaine de 20h à minuit, les samedis, dimanches et jours fériés de 8h à minuit. 8 926 patients du 01/01/05 au 31/12/05, soit une augmentation de 10,10%. 42 médecins généralistes participent au tour de gardes. Durée du financement = 1 an (2005). Projet précédemment financé en 2002, 2003 et 2004.	135 819	135 819	8 922		126 897			Docteur BEAUDE				
Régulation libérale des médecins généralistes au sein du centre 15 du Gard	Association union départementale de gardes et urgences médicales (UDGUM)	Régulation médicale libérale au sein du centre 15 du Gard. Les horaires : tous les soirs de 19h à 24h depuis le 01/07/2005 au lieu d'1h, les samedis après-midi de 12h à 19h, les dimanches et jours fériés de 8h à 19h. Particularité : 2 médecins le dimanche de 8h à 13h30. 43 médecins participent à la régulation. Durée du financement = 1 an (2005). Projet précédemment financé en 2003 et 2004.	177 927	123 177			120 677		2 500	Institut Universitaire de Recherche Clinique, Pr DAURES		CHU de Nîmes	54 750	
Permanence des soins dans le Nord-Ouest Lozère	Association Synergie 48	Réseau de permanence des soins entre les médecins généralistes du Nord-Ouest Lozère et le Centre Hospitalier de Mende. L'action consiste en une régulation des appels de soins non programmés à l'aide d'un numéro de téléphone unique et en la création d'un réseau informatique entre les services hospitaliers de Mende et les médecins généralistes de la zone. Durée du financement : 1 an (2005).	24 786	24 786			14 286	8 500	2 000	Pr DUJOLS, DIM du CHU de Montpellier.				

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : permanence des soins

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Régulation libérale dans l'Aude	Association pour la Permanence des Soins dans l'Aude (APSA)	Régulation médicale libérale au sein du centre 15 de l'Aude, les soirs de semaine de 20h à 24h, les samedis de 12h à 24h et les dimanches et jours fériés de 8h à 24h du matin. Financement complémentaire pour l'indemnisation des médecins régulateurs libéraux à 4C de l'heure les week-ends et jours fériés. La subvention complémentaire accordée est de 23 160 euros, ce qui porte l'aide totale au titre de l'exercice 2005 à 233 480 euros. Durée du financement et de l'action = 1 an (2005).	31 360	23 160			23 160			Docteur BOURREL			Centre Hospitalier de Carcassonne	8 200
Maison médicale de Narbonne	Association permanence des soins et urgences libérales des médecins généralistes de l'aire narbonnaise (PULMAN)	Maison médicale de gardes libérales. Les horaires d'ouverture sont les jours de semaine de 19h à minuit et les samedis, dimanches et jours fériés de 8h à minuit. Décision favorable pour la reconduction du financement en 2005 (1 an)	150 950	145 058			143 458		1 600	Docteur BOURREL			Mairie de Narbonne	5 892
Maison médicale de garde de Perpignan	Association "Maison médicale La Roussillonnaise"	Maison médicale de garde pour la prise en charge des soins non programmés, ouverte les soirs de semaine de 18h à minuit, les samedis de 12h à minuit et les dimanches et jours fériés de 9h à minuit. Décision favorable pour la reconduction du financement en 2005 (1 an)	120 188	120 188			118 188,00		2 000	Kadris Consultant				
Maison médicale de garde de Perpignan	Association "Maison médicale La Roussillonnaise"	Maison médicale de garde pour la prise en charge des soins non programmés, ouverte les soirs de semaine de 18h à minuit, les samedis de 12h à minuit et les dimanches et jours fériés de 9h à minuit. 25 médecins participent. Nouveau financement pour 2 ans (2006 et 2007)	256 136	256 136		4 000	232 136,00		20 000	Kadris Consultant				

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : permanence des soins

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Maison Médicale de Garde de Limoges	Association Domus Médica Association type Loi 1901	Fonctionnement sur l'année 2005 d'une maison médicale sur l'agglomération de Limoges, ouverte en soirée, les week-ends et les jours fériés. Professionnels concernés: environ 30 médecins généralistes Population concernée: la population souffrant d'urgence bénigne sur Limoges et sa périphérie Durée de l'action: pas de terme prédéfini Durée du financement: 1 an	49 450	49 450			49 450							
Maison Médicale de Garde de Limoges	Association Domus Médica Association type Loi 1901	Mise en place et fonctionnement de la télétransmission des FSE au sein de la MMG	5 760	760			760							
Maison Médicale de Garde de Limoges	Association Domus Médica Association type Loi 1901	Fonctionnement sur l'année 2006 d'une maison médicale sur l'agglomération de Limoges, ouverte en soirée, les week-ends et les jours fériés. Professionnels concernés: environ 30 médecins généralistes Population concernée: la population souffrant d'urgence bénigne sur Limoges et sa préiphérie Durée de l'action: pas de terme prédéfini Durée du financement: un trimestre (1er trimestre 2006)	54 500	13 625			13 625							
Promouvoir la nouvelle organisation de la PDS de ville en Creuse	Association départementale de services de soins et d'urgence de la Creuse (ASSUM 23) Association Loi 1901	Lancer une campagne d'information destinée à faire connaître la nouvelle organisation de la PDS de ville en Creuse qui débutera le 02/01/06. Il s'agit d'un projet destiné à communiquer sur un nouveau numéro de téléphone à 10 chiffres dans le cadre de la mise en oeuvre de la régulation. Acteurs visés: pharmaciens, médecins, CPAM, MSA, Mutualité Population concernée: La population creusoise soit 122 000 habitants environ Durée de l'action: un trimestre Durée du financement: durée de la convention	7 357	7 357			7 357							

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : permanence des soins

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Régulation conjointe médecins libéraux/Samu au CHU de Limoges	Association Urgences-médecins 87	<p>Projet de régulation Organiser la permanence des soins en Haute-Vienne par une régulation libérale des appels Professionnels visés: les médecins généralistes libéraux volontaires à la régulation des appels Population concernée: la population de la Haute-Vienne Durée de l'action: pas de terme prédéfini Durée du financement: 6 mois (1er semestre 2006)</p>	272 680	12 240			12 240							

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : permanence des soins

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
MEDIGARDE 54	Association Médigarde 54 - Président Dr Naudé	Complément de financement - Régulation médicale des appels en organisation avec le Centre 15 - durée de financement 1 an	30 397	30 747			30397 dont 21 600 pour rémunération des permanenciers							0
ASSUM 88	Association Domus Médica 88 - Président Dr Galliot	Complément de financement - Régulation médicale des appels en organisation avec le Centre 15 - durée de financement 1 an	9 000	9 000			9 000 pour la rémunération des permanenciers							0
KUB 88	l'association kub 88 dont le président est Mr DUBOIS	facilité l'accès aux soins des enfants en période de forte demande par la mise en place d'un centre d'appels indiquant les ressources médicales et kinésithérapiques disponibles-financement sur les exercices 2004,2005, 2006 et 2007	69 887	26 000		4 215	10 073		11 712	jacques VANCON		11 712	drdr CPAM	41602 2285
Pôle de santé relais de vigneuilles	scm pole médico-social des cotes de meuse	mise en place d'une maison pluridisciplinaire où exerceront 2 MG, une IDE, un CD et une podologue. Financement sur l'exercice 2005. le nombre de neurologues adhérents au réseau est de 15 sur les 18 neurologues libéraux de la région Lorraine	203 212	109 658		79 658	30 000			suivi par le réseau			les professionnels	93 554

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : permanence des soins

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Régulation libérale du Gers au sein du Centre 15	ADUM 32 - association loi 1901	Régulation L'ensemble des médecins libéraux concernés par la permanence des soins non programmés du Gers et de Midi-Pyrénées. La population habitant dans les 34 secteurs du gers. Durée de l'action : 1 an et + Durée du financement : 1 an	285 340	258 476	0	0	258 476	0	0					
Centre de régulation libérale de la PDS non programmés	ARMEL MIP - association loi 1901	Régulation 650 Médecins libéraux adhérents. La population de midi-pyrénées (environ 2,5 M) Durée de l'action : 1 an et + Durée du financement : 1 an	1 275 602	1 118 445	0	93 478	1 009 967	0	15 000					
Régulation libérale des soins ambulatoires dans les Htes-Pyr	ARUM 65 - association loi 1901	Régulation Médecins généralistes libéraux volontaires à la régulation et tous les médecins généralistes libéraux du département participant au système de permanence des soins (280) L'ensemble de la population des hautes-pyrénées (environ 250000 habitants) 3 ^e année de financement Durée de l'action : 1 an et + Durée du financement : 1 an	88 100	50 000	0	0	50 000	0	0				Centre Hospitalier de Tarbes Mise à disposition local	
Indemnisation Médecins participants à régulation régionale	URML DE MIDI-PYRENEES - association loi 1901	Régulation Les médecins libéraux de la région Midi-Pyrénées participants à la régulation régionale de la Permanence des Soins non Programmés. Tous les demandeurs de soins non programmés. Durée de l'action : 1 an et + Durée du financement : 1 an	456 300	456 300	0	0	456 300	0	0					

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : permanence des soins

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Maison Médicale de Garde du Couserans : 3 ^e année financement	CROPS - association loi 1901	Maison Médicale Praticiens généralistes du secteur (21), ainsi que leurs remplaçants participent aux tours de garde de la Maison Médicale Vise la population des communes de saint-girons, prat, castillon. Durée de l'action : 1 an et + Durée du financement : 1 an	83 320	73 320	0	0	73 320	0	0				MSA Mise à disposition local loyer symbolique mensuel	200
Maison Médicale de Garde Toulouse 31: 2 ^e année de financement	MAISON MEDICALE DE GARDE TOULOUSE 31 - association loi 1901	Maison Médicale Ensemble des médecins généralistes de l'agglomération toulousaine qui désirent prendre la garde et adhèrent à la structure coordinatrice de la MMG (61 adhérents). Patient orientés par les régulation médicales qui présentent des pathologies relevant de l'activité d'un cabinet libéral. Durée de l'action : 1 an et + Durée du financement : 1 an	243 008	132 587	0	19 652	112 935	0	0				Autofinancement cotisations	19 933
Maison Médicale de Garde "La Faourette" 2 ^e année	COLLECTIF DES PROFESSIONNELS DE SANTE DU 21/09/01 - association loi 1901	Maison Médicale 40 Médecins généralistes. 117 073 habitants la zone géographique définie. Durée de l'action : 1 an et + Durée du financement : 1 an	118 138	118 138	0	0	118 138	0	0					

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : permanence des soins

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Maison médicales de garde de Dunkerque Est et Ouest	Association Urgences Médicales des Flandres	2 maisons médicales de garde	39 721	34 561		3 000	31 561			CEMKA-EVAL			Communauté Urbaine de Dunkerque	106 000
SAMBA, Maison médicale de garde de Boulogne	Association des médecins pour la permanence des soins dans le Boulonnais (AMUB)	maison médicale de garde	217 020	77 805		14 000	63 805			CEMKA-EVAL			Communauté d'agglomérations du Boulonnais	2 000
Maison médicale de Lille	Association ADER-Lille	maison médicale de garde	100 490	94 880			94 880			CEMKA-EVAL				
Maison médicale de Valenciennes	Association VAL-MEDICAL	maison médicale de garde	201 340	112 770		28 847	83 923			CEMKA-EVAL				
régulation libérale des demandes de soins non programmées	ASSUM 62 (Association des Services d'Urgence Médicale 62)	centre de régulation des appels de demande de soins non programmés sur le département du Pas-de-Calais	636 670	597 720		117 000	480 720			CEMKA-EVAL				

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : permanence des soins

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
ADPSUM 05 (Avenant)	Association ADPSUM 05	Régulation		145600	0	0	145600	0	0	/	/	0		
ARL 83 (Avenant)	Association ARL 83	Régulation		115440	0	0	115440	0	0	/	/	0		
APUM 13 (Avenant)	Association APUM 13	Régulation		5040	0	0	5040	0	0	/	/	0		
MMMN (Avenant)	Maison Médicale Marseille Nord	Maison Médicale		43700	0	0	43700	0	0	/	/	0		
GIPS (Avenant)	Groupe Istréen des Professions de Santé	Maison Médicale		54687	0	0	54687	0	0	/	/	0		
MMGG (Avenant)	Maison Médicale de Garde du Pays Gapençais	Maison Médicale		114 546	0	0	114 546	0	0	/	/	0		

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : permanence des soins

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Régulation libérale en Loire Atlantique	URML Pays de la Loire	Participation des libéraux à la régulation en centre 15 (6 mois)	41 320	41 320			41 320			promoteur				
Régulation libérale en Maine et Loire	ADAMU49	Participation des libéraux à la régulation en centre 15 (1 an et 1/2)	314 800	314 800			314 800			promoteur				
Régulation libérale en Sarthe	ADPS72	Participation des libéraux à la régulation en centre 15 (1 an et 1/2)	294 123	294 123			294 123			promoteur				
Régulation libérale en Vendée	AMRV	Participation des libéraux à la régulation en centre 15 (1 an)	163 113	163 113			163 113			promoteur				
Régulation libérale en Mayenne	ADOPS53	Participation des libéraux à la régulation à domicile (6 mois)	164 547	106 867			106 867			promoteur				
CAPS de St-Herblain	AGOA	Mise en place d'une maison médicale de garde (1 an)	45 500	45 500		19 500	26 000			promoteur				
CAPS de Montaigu	AMGSM	Mise en place d'une maison médicale de garde (1 an)	26 620	26 620		10 120	16 500			promoteur				
CAPS de Pontchâteau	AMGSP	Mise en place d'une maison médicale de garde (1 an)	38 191	38 191		23 203	14 988			promoteur				
CAPS de Luçon	Ass. CAPS Luçon-Sud Vendée	Mise en place d'une maison médicale de garde (1 an)	24 000	24 000		10 000	14 000			promoteur				

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : permanence des soins

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
CAPS de Longué	Confraternelle de l'Authion	Mise en place d'une maison médicale de garde (1 an)	31 000	31 000		16 000	15 000			promoteur				
CAPS de Segré	Assoc. des Médecins du Segréen	Mise en place d'une maison médicale de garde (1 an)	31 000	31 000		16 000	15 000			promoteur				
CAPS de Châteaubriant	ACAPS	Renouvellement financement d'une maison médicale de garde (1 an)	33 360	33 360			33 360			promoteur				
MMG de l'Ile de Noirmoutier	Ass. des Médecins de l'Ile	Renouvellement financement d'une maison médicale de garde (1 an)	7 260	7 260			7 260			promoteur				
CAPS d'Ancenis	Ass CAPS des Médecins du Pays d'Ancenis	Renouvellement financement d'une maison médicale de garde (1 an)	11 095	11 095			11 095			promoteur				
CAPS de la Roche-Bernard	Ass. de Garde Brière-Basse Vilaine	Renouvellement financement d'une maison médicale de garde (1 an)	4 000	4 000			4 000			promoteur				
CAPS de Nantes	Ass. Nantes Est Urgences Médicales	Renouvellement financement d'une maison médicale de garde (1 an + 1 trim)	78 161	78 161			78 161			promoteur				
CAPS de Sud Loire-Vendée	AMSH	Renouvellement financement d'une maison médicale de garde (1 an)	22 605	22 605			22 605			promoteur				
CAPS de Cholet	AMOC	Renouvellement financement d'une maison médicale de garde (1 an)	15 396	15 396			15 396			promoteur				

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : permanence des soins

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Elaboration d'une campagne de communication institutionnelle sur l'organisation de la réponse à l'urgence non vitale en Picardie	ARL 80 - association loi 1901	Objectifs du projets - Régulation libérale - Les professionnels de santé (associations de régulation libérale, SOS médecins, Centres 15, Conseils de l'Ordre) et les acteurs institutionnels (Assurance Maladie, Etat, ARH, Préfectures, Représentants syndicaux) - Toute la population de Picardie Durée de l'action - De décembre 2005 à décembre 2006 Durée de financement - De décembre 2005 à décembre 2006	59869.36	59869.36	59869.36	0	0	0	0		1) Société RESEC: création du message institutionnel 2) Créa.COM: Conception graphique	1495 58 374,36		0,00
Poursuite du fonctionnement de la MMG de Guise pour l'année 2006	AMUG - association loi 1901	Objectifs du projet - Maison Médicale de Garde - 19 médecins libéraux sur les 23 du secteur qui assurent leur garde au sein de la MMG durant les heures de Permanence des Soins - La population du secteur de garde soit environ 27 388 habitants Durée de l'action: Cette structure existe depuis 2002 Durée de financement: Année 2006	46323.71	43324.29		5324.29	38000	0	0					0,00
Poursuite du fonctionnement de la MMG de Crépy en Valois pour l'année 2006	L'ENTENTE MEDICALE - Société civile de moyens	Objectifs du projet - Maison Médicale de Garde - Les médecins libéraux participant à la garde soit 12 MG et 4 remplaçants - La population du secteur de garde de Crépy en Valois soit environ 22 746 habitants Durée de l'action: Cette structure existe depuis 2001 Durée de financement: Année 2006	64055	35635	0	0	35635	0	0			DRDR	0,00	
												FNPEIS	0,00	
												FNASS	0,00	
												Dotation Globale Hospitalière	0,00	
												Conseil Général	6096,00	
												Municipalité	22324,00	
												Financeurs Privé	0,00	
Autres	0,00													
Poursuite de la régulation libérale dans l'Aisne jusqu'au 31 mars 2006	ARLA 02 - association loi 1901	Objectifs: - Régulation libérale - les généralistes régulateurs libéraux de l'Aisne (19 MG) - Tous les habitants de l'Aisne Durée du projet: La régulation libérale dans l'Aisne existe depuis mars 2003 Durée de financement: - Prorogation de la convention en cours avec le versement d'un compléments budgétaire pour assurer la régulation libérale pour la période de janvier à mars 2006	8 181	8181	0	0,00 EUR	8 181,00 EUR	0	0				0,00	

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : permanence des soins

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)	
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation						
Financement du fonctionnement de la MMG de Saint Quentin de octobre à décembre 2005	URGEF - association loi 1901	Objectifs du projet - Maison Médicale de Garde - 70 médecins généralistes du secteur de garde de Saint Quentin, - La population du secteur de garde soit environ 86 530 habitants Durée du projet: La MMG existe depuis octobre 2004 Durée de financement - financement de trois mois de fonctionnement (octobre à décembre 2005) en attente d'une mise en conformité de la MMG par rapport au nouveau CC des MMG	13531	13531	0	0	13531	0	0					0,00	
Extension de la régulation libérale dans la Somme au delà de minuit à raison de deux nuits par semaine	ARL 80 - association loi 1901	Objectifs - Régulation libérales - 55 généralistes assurant la régulation libérale dans la Somme, - Toute la population du département Durée du projet: - l'extension de la régulation débute en octobre 2005 Durée de financement - Financement de la régulation au delà de minuit du 11 octobre 2005 au 31/12/2005	12480	12480	0	0	12480	0	0					0,00	
Poursuite de l'activité de la MMG Crépy en Valois pour le second semestre 2005	L'ENTENTE MEDICALE - Société civile de moyens	Objectifs du projet - Maison Médicale de Garde - Les médecins libéraux participant à la garde soit 12 MG et 4 remplaçants - La population du secteur de garde de Crépy en Valois soit environ 22 746 habitants Durée de l'action: Cette structure existe depuis 2001 Durée de financement: second semestre 2005	50746	28041.08		1175	26866.08	0	0					0,00	
Poursuite de l'activité de la MMG de Guise pour le second semestre 2005	AMUG - association loi 1901	Objectifs du projet - Maison Médicale de Garde - 19 médecins libéraux sur les 23 du secteur qui assurent leur garde au sein de la MMG durant les heures de Permanence des Soins - La population du secteur de garde soit environ 27 388 habitants Durée de l'action: Cette structure existe depuis 2002 Durée de financement: Second semestre 2005	40981.12	30981.12		2981.12	28000	0	0					0,00	
Création d'une maison pédiatrique néonatale	ASSO PROMOTION PEDIATRIE NEONATALE LIBERALE - association loi 1901	Objectif du projet - Maison pédiatrique de garde - Les pédiatres libéraux d'Amiens, les maternités, le centre15, - Nouveau-né dans le premier mois de vie Durée de l'action: Création de la structure en juin 2005 Durée de financement: De juin 2005 à mai 2006	21547.09	21490.59	0	21490.59	0	0	0					DRDR	0,00
														FNPEIS	0,00
														FNASS	0,00
														Dotation Globale Hospitalière	0,00
														Conseil Général	0,00
														Municipalité	0,00
														Financeurs Privé	0,00
Autres	0,00														

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : permanence des soins

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Poursuite de la régulation libérale dans la Somme	ARL 80 - association loi 1901	Objectifs du projet: - Régulation libérale - Les médecins généralistes de la Somme (55 régulateurs), - La population du département Durée de l'action: La régulation libérale est assurée dans la Somme depuis novembre 2003 Durée de financement: De mars 2005 à mars 2006	169878	165878	0	4000	161878	0	0					0,00
Poursuite de la régulation libérale dans l'Oise	ARML 60 - association loi 1901	Objectifs du projets: - Régulation libérale - 21 médecins généralistes assurent la régulation libérale, - la population du département Durée de l'action: La régulation libérale est assurée dans l'Oise depuis mars 2004 Durée de financement: De mars 2005 à mars 2006	204530	194565	0	0	194565	0	0					0,00

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : permanence des soins

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Régulation des soins en Charente	A.P.P.S. C (Association des Praticiens pour la Permanence des Soins en Charente) - Association Loi 1901	Organiser la permanence des soins sur le département de la Charente en mettant en place un partenariat entre médecins généralistes et volontaires à la régulation et médecins hospitaliers urgentistes. Professionnels : médecins généralistes libéraux, médecins hospitaliers. Population : population du département de la Charente. Durée de l'action : 1 an. Durée de financement: 1 an	350 460	250 000			250 000							
Régulation des soins en Charente Maritime	AMERLI 17 (association des médecins régulateurs libéraux de Charente Maritime) Asso loi 1901	Proposer au public un service de réception et de régulation des appels, centralisé et médicalisé, dans le cadre de la permanence de soins aux heures de fermeture des cabinets médicaux libéraux. PS :MG. Pop : habitants de Charente Maritime Durée de l'action : 1 an. Durée de financement : 1 an	432 343	243 000			243 000							
Régulation des soins dans les Deux-Sèvres	A.P.P.S.U.M. 79 (association des praticiens libéraux pour la permanence des soins et des urgences médicales) - Association Loi 1901	Assurer la participation des médecins libéraux à la régulation du centre 15 de l'hôpital de Niort en développant l'utilisation d'un numéro d'appel filtrant l'ensemble des demandes de soins non programmés du département. Population : population du département des Deux Sèvres 2- Durée de l'action : 1 an. Durée du financement : 1 an	404 440	248 000			248 000							

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : permanence des soins

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Régulation des soins dans la Vienne	A.P.P.S. 86 (Association des Praticiens pour la Permanence des Soins dans la Vienne) - Association Loi 1901	Participer à l'organisation de la permanence des soins par une régulation des appels de garde par les médecins libéraux au centre 15, par une couverture améliorée des secteurs de garde par une présence garantie d'un médecin effecteur par secteur dans l'ensemble du département, par le développement d'un numéro d'appel unique filtrant l'ensemble de la demande de soins non programmés du département. Professionnels : médecins généralistes libéraux, médecins hospitaliers. Population : population du département de la Vienne. Durée de l'action : 1 an. Durée de financement : 1 an	350 243	250 000			250 000							
Maison Médicale de Garde à La Rochelle	Médecins d'urgence - association Loi 1901	Proposer aux patients une offre de soins adaptée à leurs besoins à travers la présence d'un médecin généraliste disponible sur place pour la demande de soins non programmée lors des périodes de fermeture des cabinets médicaux, en particulier les nuits en semaine, les jours fériés et les week-ends. Professionnels : médecins généralistes. Population : habitants de La Rochelle 2- Durée de l'action : 1 an. Durée de financement : 1 an.	192 650	120 000			120 000							
Maison Médicale de Garde de la Tardoire	AMMMG (Association de Médecins de la Maison Médicale de Garde) - Association Loi 1901	Assurer la permanence des soins en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux, en créant un lieu de soins adapté s'intégrant dans un réseau ville hôpital. PS : MG. Patients : habitants de la Rochefoucauld. Durée de l'action : 1 an. Durée de financement : 1 an	12 000	12 000			12 000							

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : permanence des soins

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Maisons Médicales de la Vienne	A.P.P.S. 86 (Association des Praticiens pour la Permanence des Soins dans la Vienne) - Association Loi 1901	Organiser la garde dans le département de La Vienne autour d'une Maison Médicale de Garde (MMG) située dans huit secteurs (Poitiers, Jussé, Neuville du Poitou, Chauvigny, Montmorillon, Loudun, Châtelleraut, Lusignan). Professionnels : médecins généralistes libéraux, médecins hospitaliers. Population : population du département de la Vienne. Durée de financement : 1 an	93 580	93 580		46 470	47 110							
Maison Médicale d'Angoulême	Association CMOGA (Cercle des Médecins Omnipraticiens du Grand Angoulême) Association Loi 1901	Assurer la permanence des soins en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux, en créant un lieu de soins adapté s'intégrant dans un réseau ville hôpital. Professionnels : médecins généralistes libéraux, médecins hospitaliers. Population : population du département de la Charente. Durée de l'action : 1 an. Durée de financement : 1 an	58 874	15 000		9 700	5 300							
Maison Médicale de Saintes	Association Urgences Médicales de Saintes - Association Loi 1901	Répondre à la demande de soins non programmés sur le territoire du bassin de Saintes en complémentarité avec le Service d'Accueil des Urgences du CH. Population : habitants de d'Angoulême. Durée de l'action : 1 an. Durée du financement : 1 an	67000	15000			15000							

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : permanence des soins

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Maison médicale de garde de Vénissieux	Association AMGV	Organisation de la garde libérale au sein d'un lieu dédié installé en ville - Médecins participants : 51 - Population visée : 90 000 habitants - Durée du financement : 1 an - Durée de l'action reconductible en fonction des résultats de l'évaluation	109689	75378			60378		15000	ORS Rhône-Alpes			Ville de Vénissieux	7000
Maison médicale de garde de la Plaine de l'Ain	Association MMGPA	Organisation de la garde libérale au sein d'un lieu dédié installé en ville - Médecins participants : 40 - Population visée : 60 000 habitants - Durée du financement : 1 an - Durée de l'action reconductible en fonction des résultats de l'évaluation	157989	88148			76148		12000	GRAPHOS (Université Lyon 3)			Médecins libéraux	24091
Maison médicale de garde de Saint-Etienne	Association des Médecins de Garde de Saint-Etienne	Organisation de la garde libérale au sein d'un lieu adossé au Centre hospitalier - Médecins participants : 34 - Population visée : 190 000 habitants - Durée du financement : 1 an - Durée de l'action reconductible en fonction des résultats de l'évaluation	150400	53750	0	6000	34250	0	13500	OPTIMA			CHU Saint-Etienne	110150
Maison médicale de garde de Villefranche sur Saône	Association APMV	Organisation de la garde libérale au sein d'un lieu dédié installé en ville - Médecins participants : 44 - Population visée : 47 000 habitants - Durée du financement : 1 an - Durée de l'action reconductible en fonction des résultats de l'évaluation	123091	84141		1000	68141		15000	Fédération régionale des réseaux de santé			Ville de Villefranche sur Saône	5400
Maison médicale de garde de Lyon (4 antennes)	Association APMMGLL	Organisation de la garde libérale au sein d'un lieu dédié installé en ville - Médecins participants : 204 - Population visée : 420 000 habitants - Durée du financement : 1 an - Durée de l'action reconductible en fonction des résultats de l'évaluation	559197	356375	0	0	302213	800	53362	CAREPS			Ville de Lyon	60000
Maison médicale de garde de Belleville sur Saône	Association des Médecins de Garde du Beaujolais	Organisation de la garde libérale au sein d'un lieu dédié installé en ville - Médecins participants : 31 - Population visée : 45 000 habitants - Durée reconductible en fonction des données d'activité (point de situation prévu au 30/06/06)	176800	31925		8344	23581			Évaluation interne			Collectivités locales	n.d.
Du bon usage de la permanence des soins et de l'urgence en Rhône Alpes	URML Rhône-Alpes	Élaboration, mise en œuvre et évaluation d'une campagne de communication régionale, auprès des usagers et des professionnels libéraux et hospitaliers, sur le bon usage de la permanence des soins et des urgences - Cibles visées : ensemble de la population (5,7 millions d'habitants) et des médecins libéraux (10 800) de Rhône-Alpes, services d'urgences, pharmacies. Durée de l'action et du financement accordé	581340	513147	58006		353242		101899	IPSOS et CAREPS			URML Rhône-Alpes	45567
Régulation libérale - Département de l'Ain	Association APSUM 01	Participation des médecins libéraux à la régulation des appels au Centre 15 - Nombre de médecins participant : 71 - Population visée : ensemble de la population du département (520 473 habitants) - Complément de financement de 1 mois pour échéance au 30/06/2005	12240	12240			12240			AREMIS				
Régulation libérale - Département de la Loire	Association FAPSUM 42	Participation des médecins libéraux à la régulation des appels au Centre 15 - Nombre de médecins participant : 25 - Population visée : ensemble de la population du sud du département (environ 400 000 habitants) - Complément de financement de 6 mois pour échéance au 30/06/2005	31320	31320			31320			AREMIS				
Régulation libérale - Département du Rhône	Association APMMGLL	Participation des médecins libéraux à la régulation des appels au Centre 15 - Nombre de médecins participant : 18 - Population visée : ensemble de la population du département (1 587 103 habitants) - Complément de financement de 4 mois pour échéance au 30/06/2005	55804	55804			55804			AREMIS				

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : permanence des soins

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Aide à la coordination et à la permanence des soins - Le Cheylard	Association Médicale des Boutières	Mise en place, au sein de l'hôpital local, d'une structure pluridisciplinaire reposant sur une astreinte libérale, propice à la coordination des soins (entre libéraux et avec l'hôpital local) et permettant la prise en charge des personnes en situation de détresse 24 h sur 24. Professionnels visés par l'action : MG (7), pharmaciens d'officine, IDE libérales, kinésithérapeutes, ambulanciers - Population visée : 9 835 habitants, sur 2 cantons - Durée du financement accordé : 1 an - Durée de l'action reconductible en cas d'évaluation favorable	637970	155381		82281	59600		13500	Non connu à ce stade (mise en concurrence en cours)			ARH	440000

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : permanence des soins

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Permanence des soins	ASSUM 972	AIDE COMPLEMENTAIRE Coordination de la Permanence des soins au centre 15 et effecteurs	194 000	194 000			194 000							

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : permanence des soins

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Participation des médecins libéraux à la régulation au Centre 15	Association ARRMEL	Gestion de la régulation libérale et rémunération des médecins, financement sur 01 année	315 126	315 126	0	0	315 126	0	0		Secrétariat Center pour la gestion du secrétariat et accueil téléphonique	11 458		0
				0							Cabinet HAAS pour la gestion comptable	3 255		

2.2 Thème : amélioration des pratiques professionnelles

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : Amélioration des pratiques professionnelles

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
La prise en charge de la douleur chronique chez la personne âgée	AFMA	L'AFMA a pour objectif d'améliorer la prise en charge de la douleur chronique chez la personne âgée de 70 ans ou plus, vivant à domicile. Cette finalité est déclinée en trois axes : Développer une coordination interprofessionnelle ; Organiser des sessions de formation des professionnels ; Évaluer. Durée de l'action : 15 mois . Durée du financement : 15 mois	137 436,85 €	29 797			24 797,00 €		5 000,00 €	KALI SANTE	Aide rédactionnelle (KALI SANTE)	3 588 €	AFMA, Le Syndicat des MK et l'industrie pharmaceutique	12 331,18 € (2 400 € + 450 € + 7081,18 €)
Prise en charge du sevrage tabagique par les médecins libéraux et les pharmaciens alsaciens	URML	Le projet déposé par l'«URMLA» a pour objet d'améliorer la prise en charge du tabagisme en Alsace par le médecin, le pharmacien, la sage-femme et l'infirmière libérales, en mettant en place des outils de formation et de sensibilisation à l'intention de ces professionnels. Durée de l'action : 1 an . Durée du financement : 1 an	117 500,00 €	96 830			81 830,00 €	15 000,00 €	UNI-Médecine, avec l'aide de la plateforme technique Tabac Info service/INPES			aucun		
Accroître le rôle de conseil du pharmacien	UTIP	Prévenir les risques de complications et de réhospitalisation des patients traités par immunosuppresseur ou EPO en optimisant le rôle de conseil des pharmaciens quant à l'utilisation de ces médicaments. Durée de l'action : 1 an. Durée du financement : 6 mois	27 500,00 €	3 000			3 000,00 €	0,00 €				Industrie pharmaceutique	montant non connu	

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : Amélioration des pratiques professionnelles

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Développement, accompagnement personnel et "coaching" dans les pratiques professionnelles pour la prise en charge des facteurs de risque cardio-vasculaire.	URML	Le projet a pour finalité l'amélioration des performances dans la prise en charge des patients à haut risque cardio-vasculaire. Un travail d'accompagnement individuel et collectif est entrepris par des professionnels du management coaching. Le projet implique 60 médecins généralistes, cardiologues et endocrinologues et 600 patients à haut risque cardio-vasculaire. La durée de l'action et du financement accordé sont de 15 mois.	413 890	150 000	0	0	147 920	0	2 080	Comité d'évaluation composé de représentant de l' ANAES, de l'Association régionale de cardiologie et de la commission Evaluation de l'URML.	Le Dr Gérard N'GUYEN (conseil) et Mme VOISARD (coach professionnel et enseignant en coaching à l'Université Paris 2) pour le coaching. La société GEMBA Lifesciences pour le suivi de l'étude.	78 000 euros pour GEMBA LIFESCIENCES et le coaching.	Laboratoire privé	20 000 euros.
											L'OBRESA (étude qualitative de satisfaction)			
Amélioration de la formation des médecins généralistes en Auvergne	Collège Régional des Généralistes Enseignants d'Auvergne (CRGE-A)	Le projet concerne, d'une part l'organisation de groupes d'échanges de pratiques, sur le modèle des groupes de pairs, d'autre part la mise en place d'un programme de formation et d'accompagnement des étudiants, internes en médecine générale, au thème de la recherche. Les professionnels concernés sont des médecins généralistes : de 32 à 48 maîtres de stage et 10 enseignants formateurs, futurs directeurs de thèse. La durée de l'action est de 12 mois (année 2006). La décision de principe du bureau favorable au financement est soumise à la notification de l'enveloppe 2006 et à son montant disponible.	71 495	71 495	0	0	71 495	0	0					

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : Amélioration des pratiques professionnelles

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
AGATA	Association de gestion des ateliers alimentation.	Il s'agit de mettre en place des ateliers diététiques thérapeutiques s'inscrivant dans le projet de prise en charge global des patients suivis dans les réseaux. Il s'agit des réseaux dont l'éducation nutritionnelle est un des objectifs déterminant dans l'amélioration de la santé du patient. Les patients (par groupe de 8 maximum) bénéficient de 6 ateliers nutritionnels de 4 heures chacun se déroulant au cours d'une année animés par une diététicienne et une conseillère en économie sociale et familiale et supervisés encadrés et évalués par un médecin nutritionniste (coordonnateur) . Ces ateliers se déroulent au plus près des patients pour l'ensemble des réseaux adhérents de la région. Il y a eu une expérience auprès des enfants obèses soignés au chu à la suite de laquelle un outil a été élaboré. Cet outil a été élaboré par des professionnels de santé en lien avec la nutrition. Il a permis aux enfants obèses et à leur famille d'apprendre à cuisiner de façon équilibrée.	180 660	159 040		17 800	133 340		7 900	FJN & Associés			Collectivités territoriales, patients et laboratoires pharmaceutiques	25 000
ANPO	Association Normande pour la Prévention en Orthophonie	L'amélioration des pratiques professionnelles : formations (hors formation médicale continue ou autre formation disponible par ailleurs)Deux phases : Phase 1 : - Formation des orthophonistes à l'utilisation de matériels- Formation des pédiatres de ville et hospitaliers, des médecins de PMI*, à l'outil « Dialogoris petite enfance »- Formation de 30 orthophonistes à « l'accompagnement familial »Phase 2 : Demande d'aide au FNPEIS - Organisation et animation de réunions locales de sensibilisation de l'ensemble des professionnels et personnel de petite enfance par les orthophonistes et médecins formés en phase 1- Id. pour l'organisation locale de sessions de « groupe de parents »	81 899	5 922			5 922			ANPO			Aucun	
Maison médicale de Picauville	SCM du Pont l'Abbé	Création d'une maison médicale à Picauville (Mache) dans le cadre d'un besoin en terme d'offre de soins (Démographie médicale)	720 538	17 800			17 800						Mairie	405 000
													Conseil général	92 000
													FEDER	71 038

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : Amélioration des pratiques professionnelles

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
PROGRAMME DE DEPISTAGE DU DIABETE EN BOURGOGNE 2005-2006	Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens	Le programme de dépistage consiste à proposer aux pharmacies bourguignonnes d'effectuer un dépistage permanent au sein de leurs officines. Les pharmacies volontaires s'engagent (par un acte d'adhésion) sur la durée du programme (2 ans), sur le respect des recommandations en matière de ciblage de la population et d'orientation des patients en cas d'anomalie glycémique, et sur l'évaluation. Durée de l'action: 2 ans. Durée du financement accordé: 2 ans	149 604	124 843			124 843						FNPEIS Conseil de l'ordre des pharmaciens	4 570 5 000
Formation Régionale des médecins libéraux en matière de tabac (PRAM Tabac) Niveau 2	Union Professionnelle des Médecins Libéraux de Bourgogne	Dans le cadre du PRAM Tabac une première session de formations régionales d'aide à l'arrêt du Tabac à destination des médecins libéraux de Bourgogne, financée par le FAQSV, a été organisée de mars à juin 2004. A l'issue de ces formations, une évaluation a permis de faire apparaître une volonté des participants et des formateurs de mettre en place des sessions de formation de niveau 2 courant 2005 (71% des formés ont indiqués être « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » pour suivre une formation complémentaire).Le projet déposé vise donc à mettre en place une seconde vague de formation à destination des médecins libéraux ayant suivi la première vague. Durée de l'action: 1 an. Durée du financement accordé: 1 an	52 900	27 870			27 870						MILDT FNPEIS	10 000 11 100
Formation des pharmaciens, infirmières et sages-femmes au repérage, au conseil et à l'orientation en addictologie	Chambre syndicale des Pharmaciens de Côte d'Or	Former les professionnels de santé libéraux - pharmaciens, infirmières, sages-femmes - au repérage, à l'intervention, au conseil et à l'orientation vers les structures de prise en charge des patients présentant des comportements à risque dans le domaine de l'addictologie. Durée de l'action: 1 an. Durée du financement accordé: 1 an	31 500	8 500			8 500						FNPEIS	5 100

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : Amélioration des pratiques professionnelles

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Stage étudiant en médecine de ville	Collège des Généralistes Enseignants de Bourgogne	Les étudiants ne sont pas sensibilisés aux soins primaires durant leur cursus universitaire. Il convient de les mettre en contact avec cette pratique particulière que représente la pratique ambulatoire de la médecine générale. L'objectif est de les sensibiliser à cet exercice afin qu'ils puissent juger lors de leur choix après l'examen national classant et non quand ils sont contraints par des raisons de rang de classement. Durée de l'action: 3 ans. Durée du financement accordé: 1 an	63 000	4 200			4 200							
Unité mobile de dépistage buccodentaire	Comité d'Hygiène et de Santé Buccodentaire (CHSBD 71)	Mettre à la disposition des chirurgiens dentistes libéraux de Saône et Loire qui participent aux campagnes de dépistage et prévention un véhicule équipé comme un cabinet dentaire. Demande de subvention supplémentaire pour le fonctionnement du véhicule. Durée de l'action: 1 an. Durée du financement accordé: 6 mois	3 550	1 775			1 775							
Amélioration de la prise en charge de la rétinopathie diabétique en Bourgogne	Union Professionnelle des Médecins Libéraux de Bourgogne	Dépistage de la rétinopathie diabétique dans les zones rurales et semi-rurales grâce à un matériel mobile. Demande de renouvellement du financement avec achat d'un véhicule. Durée de l'action: 2 ans Durée du financement accordé: 2 ans.	351 896	221 396		46 810	174 586							
Promotion de l'allaitement dans le tournaigeois	Association Lait Tendre	Il s'agit pour l'association Lait Tendre d'augmenter dans son secteur le taux d'allaitement et sa durée. Durée de l'action: 3 ans Durée du financement accordé: 2 ans.	48 033	25 000		2 632	22 368						l'Association Professionnel Sport et Loisirs de Saône et Loire	23 000

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : Amélioration des pratiques professionnelles

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
ACSB	Association des centres de santé de Bretagne	Elaboration et formation à l'utilisation des dossiers de soins concourant à l'amélioration des pratiques professionnels. De plus, l'utilisation de cet outil permet de développer et de partager ces informations	131 892	89 784			88 299		1 585	le C.N.A.M	le C.N.A.M	1 585	ACSB	42 107
Infoproximed	Apimed	Le projet a pour finalité d'améliorer la qualité des prescriptions par l'apport d'une information scientifique validée et adaptée à la pratique quotidienne, avec un double souci : applicabilité et pérennisation. La poursuite de ce projet a eu un accord de principe mais n'a pas vu le jour	300 000	0			0		0					
Démarche qualité	URML	Le projet proposé est centré, dans un premier temps, sur les objectifs suivants: Elaborer un référentiel d'analyse des cabinets médicaux, Tester ce référentiel auprès, au minimum, de 24 cabinets.	26 000	26 000			26 000		0					
Livret d'information des cabinets médicaux	URML	Proposer aux médecins libéraux de 3 cabinets libéraux de spécialités différentes (pédiatrie, rhumato, médecins généralistes) un livret d'information des cabinets médicaux. Durée de financement : 12 mois	24 132	17 985			8 318		9 667	icônes	icônes	9 667	URML	6 147

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : Amélioration des pratiques professionnelles

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)	
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation						
Examen systématique des enfants (9,24 et 36 mois)	URML	Promouvoir une action de santé publique qui s'adresse à une population afin de détecter chez les enfants de 9,24 et 36 mois les troubles du développement psychomoteur et de l'apprentissage. Prendre en charge précocement ces troubles. Durée de financement : 18 mois	362 493	287 493		50 000	207 493			30 000	icônes	icônes	30 000	urml, maison arc en ciel	URML: 50 000 Réseau 25 000
Groupe de pairs	AGEBREQS	Montrer que les groupes de pairs qui acceptent de faire des audits à partir de référentiels validés sont un moyen d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnels. Par ailleurs, les engagements sont similaires à ceux des groupes qualité. Durée de financement : 18 mois	201 078	201 078			172 780		28 298	icônes	icônes	28 298			
Consultation mémoire en secteur libéral	Association ADNA Bretagne	Repérage et prise en charge des personnes âgées atteintes de maladie d'Alzheimer à domicile pour les médecins neurologues avec l'aide des neuropsychologues en lien avec les médecins généralistes. Durée de financement : 12 mois	175 912	175 912			165 912		10 000	icônes	icônes	10 000			
Réseau lombalgie rennes	Association réseau lombalgie	le projet de formation des professionnels de santé libéraux à la prise en charge en réseau d'un patient lombalgique et de mise en place d'une coordination est un étape préliminaire à la mise en place d'un réseau de santé. Durée de financement : 12 mois	19 630	19 630			19 630		0						

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : Amélioration des pratiques professionnelles

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
allaitement maternel 56	AM 56	Permettre à toute la population du Morbihan de disposer de toutes informations, du soutien, du suivi et de l'accompagnement nécessaire à l'allaitement maternel.	10 590	10 590			10 590		0					
Groupe qualité pharmaciens	Association des conseillers et des pharmaciens agréés Maîtres de stage de Bretagne	Etude de faisabilité de réaliser des groupes qualité de pharmaciens Durée de financement : 12 mois	20 214	20 214			20 214		0					
Impact du prélèvement et son transfert sur la qualité du résultat de l'analyse	SBBPL	Former les intervenants externe au laboratoire afin d'améliorer les pratiques des prélèvements en sensibilisant les infirmiers des médecins généralistes qui prélèvent. Durée de financement : 12 mois	50 000	50 000			45 800		4 200	non connu à ce jour		4 200		
Prise en charge thérapeutique des patients souffrant d'un rhumatisme inflammatoire.	Association Ouest Rhumatologie	Prise en charge thérapeutique souffrant d'un rhumatisme inflammatoire chronique en particulier d'une polyarthrite rhumatoïde (PR) et pouvant relever d'une biothérapie. Durée de financement : 12 mois	25 120	25 120			25 120		0					

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : Amélioration des pratiques professionnelles

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Nutrition et personnes Agées sur le site de Pont Croix	L'association cap Sizun Prévention Séniors	Repérage, prévention, évaluation, correction des troubles hydro-nutritionnels de la personnes agée en institution ou à domicile en coordonnant localement différents professionnels de santé, professionnels sociaux intervenant auprès de la personne âgées et de ses aidants fonctionnels. Durée de financement : 12 mois	133 830	123 830			97 830		26 000	dies	26 000	dies	fnpeis	10 000
Centre d'Aide à l'arrêt du Tabac	centre d'aide à l'arrêt du tabac de la polyclinique de Saint Laurent	Proposer une aide et un suivi au personne désireuse d'arrêter de fumer. Durée de financement : 12 mois	149 424	63 000			63 000		0				Patient, Entreprise, Subvention Ligue contre le cancer, Mutouest	17000,3082 4,37600,100 0
Groupe Qualité Médecins Généralistes	APIMED	Poursuivre l'expérimentation des 15 groupes qualité sur 1 an	482 745	482 745			433 410		49 335	icones	icones	49 335		
Groupe qualité gynécologie	collège Gynécologie Médicale de l'Ouest	vérifier la faisabilité des groupes qualité pour les médecins spécialistes et préciser à quelles conditions et/ou, avec quels aménagements ils pourraient être mis en œuvre à l'avenir. Durée de financement : 18 mois	70 000	70000			70000		0					

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : Amélioration des pratiques professionnelles

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Projet pilote d'étude ergonomique pour les médecins libéraux	URML	Durée de financement : 12 mois L'enjeu de ce projet est donc clairement double : <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'organisation du travail des médecins libéraux pour améliorer la qualité des soins et répondre aux attentes de la population et des partenaires institutionnels (prévention, évaluation ...) • Améliorer l'organisation du travail des médecins libéraux pour favoriser l'installation des jeunes médecins. 	50 000	25000			25000		0				URML	25000

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : Amélioration des pratiques professionnelles

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Dépistage précoce de l'insuffisance rénale chronique par la formule de Cockcroft	AFCBM - Association	Généralisation de la formule du Cockcroft dans tous les laboratoires de la région Centre afin de détecter plus précocement les insuffisances rénales Nombre de PS: 2 185 (2 061 médecins généralistes, 90 laboratoires, 20 endocrinologues, 14 néphrologues) Nombre de patients: 22 000 (de 18 à 75 ans) Durée de l'action: 01/01/2006 au 31/12/2006 Durée du financement accordé : 01/01/2006 au 31/12/2006	108 560	108 560		23 060	70 500		15 000	CIC (Centre d'investigation clinique) de Tours	CAP GEMINI	23 060		

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : Amélioration des pratiques professionnelles

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Plate forme d'éducation du patient asyhmatique et allergique	Association "plate forme d'éducation du patient asyhmatique et allergique"	complément de financement pour évaluation externe du projet - projet global financé de 07/2003 à 08/2006	33 330	25 000	0	0	0	0	25 000	ORS	0	0	0	0
Détection des troubles visuels des personnes âgées du sud haut marnais	Association Sud Haut Marnaise des Professionnels de Santé	Détection des troubles visuels au domicile de la personne âgée, orientation vers une consultation chez un ophtalmologiste de leur choix et éventuellement mise en œuvre d'une rééducation "basse vision - année 2005	2 400	2 400	0	0	2 400	0	0	0	0	0	0	0
Dépistage néonatal de la surdité congénitale	Association régionale de Champagne-Ardenne pour le dépistage des maladies métaboliques de des handicap de l'enfant	Organisation du dépistage de la surdité congénitale dans l'ensemble des maternité de la région - financement complémentaire sur 2005 pour renforcement du secrétariat et matériel de secour	36 710	36 710	0	11 266	25 444	0	0	0	0	0	0	0
Amélioration de la santé bucco dentaire des diabétiques	UFSBD	Formation des généralistes, diabétologues, endocrinologues et chirurgiens dentistes - Sensibilisation des diabétiques - financement 2005 - 2006	193 961	193 961	0	5 400	155 561	0	33 000	le promoteur n'a toujours pas communiqué l'information	0	0	0	0

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : Amélioration des pratiques professionnelles

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Elaborer et mettre en place des recommandations de prise en charge, par les professionnels de santé, des patients porteurs de polypes colorectaux, en Franche-Comté	L'Association Polypes Franche-Comté	Ce projet consiste à élaborer et mettre en place des recommandations de prise en charge, par les professionnels de santé, des patients franc-comtois ayant subi une première polypectomie grâce à : un suivi longitudinal des patients franc-comtois inclus dans la cohorte, une sensibilisation des professionnels de santé médecins et non médecins, libéraux et hospitaliers, une sensibilisation des usagers. Ce projet a une durée de 3 ans. Un financement FAQSV de 3 ans, 2005 étant la première année.	225 680	63 500		863	62 637						Ligue nationale, Ligue 39, Ligue 70, autres	45 500 €
Développer une échographie de débrouillage de proximité	Dr Doiune	Le projet vise l'amélioration de la qualité des soins en : renforçant la pertinence diagnostique et en permettant un gain de temps compte tenu des délais d'accès actuels aux consultations échographiques. Durée du projet et du financement FAQSV : 1 an.	60 925	27 798		27 042	756						Hôpital Local, SDISS et investissement personnel du Dr Douine	33 127 €
Coordination des professionnels de santé libéraux pour l'amélioration de la prise en charge sanitaire des personnes âgées de Lue-Luxeuil-Vesoul	FC connexion santé est une association loi 1901 composée de 45 professionnels de santé libéraux (médecins, infirmiers, pharmaciens, masseurs kinésithérapeutes).	Etude de faisabilité. Les professionnels de F2CS pensent que le maintien à domicile de qualité n'est possible que par la mise en œuvre d'une équipe pluridisciplinaire d'intervenants professionnels (soignants libéraux et hospitaliers et non soignants) agissant de façon coordonnée et en évitant notamment les ruptures de prise en charge des personnes âgées à la sortie de l'hôpital et éviter que les transferts ne soient vécus comme des situations de crise. Durée du projet et du financement FAQSV : 1 an.	15 000	15 000			15 000							

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : Amélioration des pratiques professionnelles

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Promotion du bon usage du médicament sur des thèmes ciblés	La Fédération régionale de formation médicale continue (FMC) est une association loi de 1901 regroupant les associations régionales de FMC des professionnels libéraux	Promouvoir le bon usage du médicament, le respect des recommandations et des indications, la modération des coûts de prescription. <i>La durée de l'action est de deux ans. Le financement FAQSV d'un an.</i>	97 500	97 500			84 500		13 000					
Diffuser les standards qualité sur l'asthme auprès des médecins prescripteurs	Association Régionale pour la promotion de la visite qualité	Nature de l'action : la mise à disposition d'outils spécifiques d'aide au diagnostic, à la stratégie diagnostique et thérapeutique, et à la prescription elle-même. Ce travail novateur de conceptualisation d'outils spécifiques contribuera à l'émergence d'un référentiel et à son utilisation effective par les professionnels prescripteurs. Durée de l'action : 2 ans - Durée du financement : 2 ^{eme} année.	206 000	153 000			138 000		15 000				Report 2004	53 000
Développer une démarche qualité dans un centre de santé	Association agir ensemble pour notre santé	Nature de l'action : analyser les modalités actuelles de prise en charge des problèmes de santé dans le centre, impulser le passage d'une pratique individuelle à une démarche rationnelle, consensuelle et économique et redynamiser l'équipe. Durée de l'action : 2 ans - Durée du financement : 2 ^{eme} année.	98 700	6 000			6 000							
Développement de l'éducation thérapeutique à travers les centres d'éducation respiratoires sur le Doubs	Comité départemental contre les maladies respiratoires du Doubs	Nature de l'action : asseoir les séances d'éducation thérapeutique du Centre d'Education Respiratoire de Besançon et mettre en place un centre d'éducation thérapeutique sur la zone de Montbéliard. Durée de l'action : 3 ans - Durée du financement : 3 ^{eme} année.	27 250	17 000		1 700	15 300						Comité National des Maladies Respiratoires et laboratoires pharmaceutiques.	10 000
Développement d'un dispositif régional de surveillance de la grippe	Regroupement de médecins généralistes : Association GROG	Nature de l'action financée : Développer un dispositif régional de surveillance de la grippe par le recueil de données épidémiologiques, d'indicateurs d'activité auprès de professionnels vigies - Professionnels visés par l'action : médecins généralistes - Durée de l'action : 4 an - Durée du financement accordé : 4 ^{eme} année	40 035	40 000			40 000							

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : Amélioration des pratiques professionnelles

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)	
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation						
Réaliser une étude prospective de l'amylose en Franche-Comté	Centre de regroupement informatique et statistique en anatomie pathologique de Franche-Comté	Nature de l'action financée :réaliser une étude prospective sur 3 ans de l'amylose en Franche Comté pour enregistrer les cas et améliorer l'identification anatomo-pathologique des patients, améliorer la coordination entre anatomo-pathologistes et médecins et établir un registre des sujets porteurs - Professionnels visés par l'action :médecins pathologistes des secteurs libéraux et hospitaliers - Catégories de patients visés : patients atteints d'une amylose systémique ou localisée de type AL, AA ou héréditaire - Durée de l'action : 3 ans - Durée du financement accordé : 3eme année	28 117	16 080			16 080								
Généralisation et uniformisation de la mise en œuvre de la démarche qualité à l'ensemble des Centres de Soins Infirmiers et des infirmiers libéraux à domicile ayant participé à son élaboration	Comité Régional des Centres de Soins Infirmiers de Franche Comté	Troisième phase du projet : généraliser, suivre et évaluer la démarche qualité dans l'ensemble des centre de soins. Durée du projet et du financement FAQSV : 1 an.	86 456 €	86 000			85 000		1 000						

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : Amélioration des pratiques professionnelles

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Odyssee Cardio-vasculaire	URML de Corse	Mettre en place un dépistage individuel systématisé débouchant sur des recommandations de soins et de prévention en fonction des référentiels de santé publique. Demande complémentaire pour la création d'un logiciel. Durée du financement : 9 mois	50 232	50 232				50 232			Nautilus : informatique	50 232	0	

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : Amélioration des pratiques professionnelles

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Ateliers de stimulation cognitive	Groupe d'Exercice Fonctionnel (GEF)	Prise en charge précoce des malades présentant les symptômes de la maladie d'Alzheimer ou autres maladies apparentées. Durée de l'action : 1 an, reductible. Le projet est dans sa deuxième année. Durée du financement : 1 an.	63 867	20 000			20 000						AG 2 R Association France Alzheimer DRASS	22 600

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : Amélioration des pratiques professionnelles

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Programme d'éducation des patients diabétiques	Association DIAB EDUC	L'action consiste en la formation préalable de médecins et paramédicaux éducateurs et en l'éducation de groupe, multidisciplinaire, de patients diabétiques par un binôme médecin/paramédical. L'étude 2005 est réalisée sur 208 patients, la base en contenant 427. Problème de la significativité de cette population. Durée du financement et de l'action = 4 ans (2002 à 2005).	90 000	90 000	1 800	3 280	74 920		10 000	Dr FONTBONNE				
Infirmiers référents en plaies et cicatrisations	Association "Réseau ville hôpital des plaies et cicatrisations"	Mise en place de façon expérimentale d'une équipe d'infirmiers libéraux référents (au nombre de 5) au service des soignants qui ont des difficultés face à la prise en charge de patients à risque ou affectés de plaies pathologiques. Durée du financement et de l'action = 1 an (2005). Financement complémentaire accordé en 2005.	46 079	46 079	8 000	5 200	25 879		7 000	ORS Languedoc Roussillon				
Formation des médecins généralistes des Pyrénées-Orientales au dépistage du cancer colo-rectal : 2ème zone du département	Association HEPATO GASTRO PO	Formation des médecins généralistes libéraux du département au dépistage du cancer colo-rectal conformément aux référentiels nationaux. Le projet s'inscrit dans le cadre du programme expérimental national du dépistage du cancer colo-rectal. Les médecins ont été formés en 2003 et 2004. Il s'agit d'une demande de financement complémentaire en 2005 pour une session de formation de rattrapage ciblant 75 médecins et visant à organiser 3 réunions. Durée de l'action et du financement : 1 an (2005).	11 100	11 100			8 600		2 500	Institut Universitaire de Recherche Clinique, Pr DAURES				
Formations au suivi du nouveau né à risque	APA LR (Association de Pédiatrie Ambulatoire du LR)	Développer le suivi du nouveau né à risque de la naissance jusqu'à 7 ans pour favoriser la prise en charge précoce des troubles neurologiques, cognitifs et psychosociaux par : 1- la formation de 60 pédiatres libéraux, en même que les pédiatres des services hospitaliers et cliniques de néonatalogie III et II, des PMI et des CAMSP, 2- la mise en œuvre d'une procédure commune de suivi de ces enfants basée sur un calendrier de suivi précis et l'utilisation de grilles d'examen à chaque âge clé. Durée du financement = 1 an (2005)	50 000	44 450			39 450		5 000	Professeur Pierre DUJOLS, chef de service du Département d'Information Médicale du CHU de Montpellier.			Collectivités locales	5 550

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : Amélioration des pratiques professionnelles

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Dépistage des troubles cognitifs des personnes âgées en médecine générale	Docteur BERNIKIER (médecin généraliste)	Etudier la faisabilité d'un dépistage de la maladie d'Alzheimer et des syndromes apparentés en médecine générale à l'aide de 4 tests. Sensibiliser les médecins généralistes à ce dépistage et mesurer la faisabilité et les limites dans la pratique de ce repérage Professionnels visés: 20 médecins généralistes volontaires non titulaires de capacité ou de diplôme de gérontologie Patients visés: les personnes âgées de 70 ans ou plus vivant à domicile (au total 200 patients) Durée de l'action: 1 an Durée du financement: 1 an	11 500	9 000		500	8 500			ORS du Limousin			Laboratoires EISAI	1 500
				0									Association ALOIS	1 000
Enquête démographie médecins spécialistes	URML	Ce projet a bénéficié d'une aide du FAQSV de 29 492,80€ en 2003 permettant l'élaboration et la diffusion d'un questionnaire à l'ensemble des médecins spécialistes libéraux du Limousin afin de mieux connaître les motifs d'installation et de cessation d'activité ainsi que leur évolution dans les 15 prochaines années. Le promoteur demande une rallonge budgétaire en 2005 pour couvrir l'impression de l'étude et la rémunération accordée au biostatisticien Professionnels visés par l'action: les 517 médecins spécialistes de la région Professionnels concernés: les 384 médecins spécialistes ayant répondu au questionnaire Durée de l'action:immédiate (remboursement de frais déjà engagés) Durée du financement accordé: immédiate	5 676	1 638			1 638							
Formation à la prévention et à la prise en charge de l'obésité chez les personnes âgées	URML	Former les professionnels intervenant auprès des personnes âgées à une meilleure connaissance de la prévention et de la prise en charge du surpoids et de l'obésité Professionnels visés: médecins généralistes et infirmiers libéraux + le personnel médical et infirmier des établissements de soins (nb: 96 dont 48 libéraux) Patients visés: les personnes âgées vivant à domicile ou en institution Durée de l'action: 1 an et 1 trimestre Durée du financement accordé: 1 an	34 126	13 565			13 565						Institut gérontologique du Limousin	20 086

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : Amélioration des pratiques professionnelles

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Extension du parcours de revalidation à la marche	URML	Ce projet a bénéficié d'une première aide du FAQSV de 11 700,94€ en 2003 pour la création d'un parcours de motricité au sein d'une maison de retraite destiné aux personnes âgées du canton de Châlus. Nombre de professionnels concernés : 10 médecins généralistes ; 7 kinésithérapeutes. Population visée : les personnes âgées longuement immobilisées du canton de Châlus. Durée de l'action : immédiate Durée du financement: immédiate	6 071	3 035		3 035							URML	3 036
Information à la prévention et à la prise en charge du syndrome métabolique chez l'enfant et l'adulte	URML	Permettre une meilleure connaissance de la prévention, du dépistage et de la prise en charge globale du syndrome métabolique chez l'adulte et l'enfant Professionnels visés: les médecins généralistes et spécialistes libéraux et hospitaliers; les pharmaciens et les diététiciens Population concernée: les enfants et adultes atteints du syndrome métabolique (soit environ 20 % de la population) Durée de l'action: 1 jour Durée du financement: durée de la convention	73 354	59 712			59 712						Ch St Junien	8 658
													URML	4 984

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : Amélioration des pratiques professionnelles

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Mise en oeuvre d'une démarche qualité ISO9001:2000 en CSI	APPS CENTRE DE SOINS INFIRMIERS - association loi 1901	Tous les salariés de l'association pour la promotion de la santé, il s'agit principalement d'infirmières, et des partenaires dont l'action est complémentaires à celle du CSI y compris les professionnels libéraux. Patients qui vivent à domicile, soignés par le csi. Durée de l'action : 1 an et + Durée du financement : 1 an	52 833	23 876		1 113	17 763	0	5 000					
Prise en charge de la bronchiolite du nourrisson WK et JF	RESPI KINE 65 - association loi 1901	Pédiatres, pneumologues, médecins, kinésithérapeutes, services hospitaliers et services d'urgence (SAMU, Pompiers) Tous les enfants entre 0 et 2 ans du département soit 4000 à 4500 enfants. Durée de l'action : 1 an et + Durée du financement : 1 an	20 770	16 666	0	1 300	15 366	0	0				Cotisation adhérents	1 300
Coordination de la prise en charge de la bronchiolite Hte-G	BRONCHIOLITE ASSISTANCE - association loi 1901	Médecins généralistes, pédiatrs libéraux, pneumologues, masseurs-kinésithérapeutes libéraux de Haute-Garonne, Urgences hospitalières pédiatriques et service de pédiatries. Population des nourrissons de moins de deux ans de la haute-garonne. Durée de l'action : 1 an et + Durée du financement : 1 an	145 270	68 500	0	1 500	67 000	0	0				Cotisation adhérents	2 000
Amélioration en cancérologie : biopsie ganglion sentinelle	AMGYM - association loi 1901	Equipes gynécologiques et chirurgicales de Midi-Pyrénées, mais aussi, les radiologues, les médecins nucléaires, les anatomo-pathologistes, les oncologues médicaux. Ensemble de la population féminine de la région, non seulement les femmes de 49 à 74 ans sensibilisées par la campagne de dépistage, mais aussi celles issues des autres tranches d'âge et qui en relèveraient. Durée de l'action : 1 an et + Durée du financement : 1 an	131 608	30 000	0	0	30 000	0	0					

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : Amélioration des pratiques professionnelles

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Dépistage de la rétinopathie diabétique dans le Gers	DIAMIP - association loi 1901	Médecins généralistes, diabétologues endocrinologues et ophtalmologistes libéraux répartis sur le département du Gers. 3500 patients diabétiques gersois sont concernés. Durée de l'action : 1 an et + Durée du financement : 1 an	129821,76	129 821	0	33 761	71 060	0	25 000					

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : Amélioration des pratiques professionnelles

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
risque cardio-vasculaire à Berlaimont	URMEL (Union Régionale des Médecins en Exercice Libéral)	projet d'amélioration de l'identification et de la prise en charge des facteurs de risque cardiovasculaire, suite à une première étude réalisée dans le cadre des PRS, L'objectif général de cette étude est de permettre aux médecins généralistes ayant suivi la formation d'améliorer le dépistage et la prise en charge des personnes de plus de 40 ans présentant un risque individuel cardiovasculaire important	120 000	92 000			92 000							
plateforme biologie	Association des Biologistes des Régions Nord Picardie (ABRNP)	le projet "plateforme biologie : réseau d'échange, de communication et d'information des professionnels de santé" vise la sensibilisation des biologistes aux problématiques de santé publique pour permettre un travail en réseau avec les différents réseaux et professionnels de santé de la région	188 700	186 700		4 300	182 400							
évaluation de l'organisation du cabinet médical libéral	URMEL (Union Régionale des Médecins en Exercice Libéral)	le projet concerne la mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation de l'organisation du cabinet médical libéral (auto-évaluation et amélioration de la qualité dans les cabinets médicaux libéraux du Nord - Pas-de-Calais), Les objectifs sont d'élaborer un référentiel d'analyse des cabinets médicaux, de valider le référentiel via un groupe de lecture et de tester ce référentiel auprès de 50 médecins libéraux	70 460	31 480			31 480							
outils d'analyse et d'optimisation de l'offre de soins de ville	URMEL (Union Régionale des Médecins en Exercice Libéral)	le projet "outils d'analyse et d'optimisation de l'offre de soins de ville dans la région Nord - Pas-de-Calais" vise à analyser l'organisation actuelle de l'offre de soins de premier recours, dans l'objectif de définir les évolutions à anticiper par la médecine de ville (évolution des besoins de santé, évolution des caractéristiques organisationnelles de l'offre de soins ambulatoire) pour une amélioration de la gestion du système de santé, Ce projet est mené conjointement par les régions (URMEL, URCAM) du Nord - Pas-de-Calais et de Bretagne	88 390	88 390			88 390							
dispositif d'information sur les ressources de soins et de santé publique dans la région	URMEL (Union Régionale des Médecins en Exercice Libéral)	le projet vise à étendre et pérenniser à terme la mise en place d'un dispositif d'information directe vers les professionnels de santé, s'appuyant sur la notion d'oralité et soutenu par des documents écrits et validés, permettant de tenir les professionnels de santé informés sur des thématiques et des ressources de santé publique existantes dans leur environnement de soins	269 029	245 714		3 714	242 000							

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : Amélioration des pratiques professionnelles

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
acquisition d'outils qualité de soins	Association MG FORM Nord - Pas-de-Calais	le projet vise une optimisation des pratiques des professionnels en médecine générale libérale, Il a pour objectif d'optimiser la qualité des soins prodigués en ville, en favorisant le développement des échanges professionnels, Le projet associe dans cette démarche qualité des médecins généralistes libéraux, une infirmière et un biologiste autour de deux thématiques : le diabète non insulino dépendant et l'hypertension artérielle	60 800	54 800			54 800							

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : Amélioration des pratiques professionnelles

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
URML PANEL PREVENTION	URML	Connaissances et attitudes pour la participation des médecins généralistes aux actions de prévention et accompagnement des patients	157 896	55 000	0	0	55 000	0	0	/	/	0	URML	63 246

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : Amélioration des pratiques professionnelles

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Agir en prévention en exercice libéral	Agir pour la promotion de la santé	Renforcer la pratique de prévention des médecins libéraux (1 an)	231 200	143 540	13 100	5 140	125 300			promoteur	CREDEPS	10 200		
Dépistage précoce de l'obésité chez l'enfant	URML Pays de la Loire	Formation des MG, pédiatres, médecins scolaires et de PMI aux critères de dépistage précoce de l'obésité chez l'enfant (1 an)	129 130	123 950			120 210		3 740	URML	Advanced Drug Development Services	95 660	URML, DRASS	5 180
Education des patients sous Anti-Vitamines K	ADMR des Lucs-sur-Boulogne	Sensibiliser les patients sur leur rôle dans la prise en charge de leur traitement (6 mois)	5 828	5 828			5 828			promoteur				
Education thérapeutique du jeune Enfant	COKILLAJE	Adapter la réponse des kinés aux besoins de jeunes enfants porteurs d'un retard du développement moteur (1 an)	26 371	26 371		2 050	24 321			promoteur				
Trousse Médicale de premiers soins	Syndicat des Pharmaciens de Vendée	Apporter une réponse immédiate aux problèmes de santé mineurs des patients durant les périodes de fermeture des cabinets libéraux et des officines (1 an)	99 415	60 675		25 000	35 675			promoteur				

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : Amélioration des pratiques professionnelles

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Poursuite de l'action de dépistage bucco dentaire des enfants de 7 ans 2005/2006	UFSBD - association loi 1901	Objectifs du projet - Amélioration des pratiques et éducation du patient - les chirurgiens dentistes de la région Picardie, l'UFSBD, les CPAM, la DRASS et l'URCAM, - Les enfants de 7 ans des collèges situés en Zone d'Education Prioritaire Durée de l'action: Programme de dépistage triennal (2004/2007) Durée de financement: Année scolaire 2005/2006 de octobre 2005 à septembre 2006	101270	60820	0	0	60820	0	0				DRDR	0,00
													FNPEIS	0,00
													FNASS	0,00
													Dotation Globale Hospitalière	0,00
													Conseil Général Municipalité	0,00
													Financeurs Privé	0,00
													Autres (DRASS)	40450,00
Poursuite du financement de l'activité de la Maison du Souffle pour l'année 2006	LA MAISON DU SOUFFLE - association loi 1901	Objectif du projet - Améliorations Pratiques et éducation du patient asthmatique - Les médecins hospitaliers et libéraux d'Amiens et ses environs, les kinésithérapeutes, les pneumologues et allergologues, la médecine scolaire, la médecine du travail, le réseau RESPICARD, - les personnes de l'agglomération amiénoise atteintes de maladies respiratoires ainsi que toute la population de l'agglomération pour l'action de sensibilisation Durée de l'action: Cette structure existe depuis 2001 Durée de financement: Année 2006	109406	34513			34513	0	0	Etudiant en DESS évaluation des politiques publiques dans le cadre d'un stage professionnalisant			DRDR	0,00
													FNPEIS	0,00
													FNASS	0,00
													Dotation Globale Hospitalière	16093,00
													Conseil Général Municipalité	0,00
													Financeurs Privé	7600,00
													Autres	3200,00
Autres	48000,00													

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : Amélioration des pratiques professionnelles

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
ADOC	Association Relais 17	Faire connaître et faire appliquer les outils qui ont été élaborés par le groupe ADOC, d'autre part, d'informer sur les structures existantes adaptées aux adolescents. Population concernée Tous les adolescents vus en médecine générale et en santé scolaire (33 841 jeunes de 14 ans à 18 ans en Charente maritime (Source INSEE)). PS : MG et psychiatre. Durée du financement : 1 an	131 062	100 000	1 200		95 560		3 240	ORS			Laboratoires privés, fondation de France	31 082
ASALEE 2 (Action de Santé Libérale En Equipe 2)	Association Asalée 2	Mettre en place un travail coopératif entre le MG et l'IDE conduit selon une méthodologie prédéfinie et avec mise en place de protocoles notamment concernant le dépistage et suivi du diabète ainsi que le dépistage du cancer du sein (Arcande 79 partenaire du projet). Ps : MG et IDE. Population : habitants des Deux Sèvres. Durée de l'action : 18 mois. Durée du financement : 1 an	533 780	395 590	75 348		273 000	36 478	10 764		Informed 79 services (aide à l'ingérierie)	75 348	URML, association	138 190
Création d'un centre d'évaluation et de thérapie familiale	ACREAF (Association pour la Recherche, l'Evaluation et l'Aide thérapeutique à la Famille)	Ouvrir un centre de consultations familiales en ville tenues par des thérapeutes familiaux exerçant à titre libéral. Les PS visés : psychiatres 2, psychologues 3, médecins généralistes ou spécialistes. Les patients : 30 familles. Durée de l'action : 3ans. Durée de financement : 1 an	69 082	67 082		5 550	61 532						association	2 000

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : Amélioration des pratiques professionnelles

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Constitution d'une base de données histopathologiques des néoplasies mammaires diagnostiquées en Rhône-Alpes dans le cadre de la campagne de dépistage organisé du cancer du sein	Centre de Regroupement Informatique et Statistique en Anatomie Pathologique - Association	Recueil de données par les anatopathes, constitution d'une base de données et évaluation de la campagne régionale de dépistage organisé du cancer du sein - Médecins visés : ensemble des médecins anatomocytopathologistes de Rhône-Alpes (155) - Population visée : ensemble des femmes de 50 à 74 ans ayant bénéficié d'au moins un prélèvement mammaire pour examen histologique - Durée prévisionnelle de l'action : 3 ans - Durée du financement accordé : 1 an	808 500	233 500			10 000	179 500	44 000		Registre du cancer de l'Isère		DRASS Rhône-Alpes	60 000
Prise en charge des urgences en zones de montagnes isolées de la région Rhône-Alpes - Médecins correspondants SAMU	Médecins de montagne Rhône-Alpes - Association	Mise en place d'un réseau de médecins correspondants SAMU (MCS) en formant les médecins de station à l'urgence et en leur fournissant l'équipement nécessaire. 80 médecins visés. Patients domiciliés ou séjournant dans les stations de montagne de l'Isère, de la Savoie ou de la Haute-Savoie. Complément ponctuel de financement à une action d'une durée de 3 ans.	101 350	101 350			90 367	10 983		Interne				

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : Amélioration des pratiques professionnelles

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Banque d'image	Syndicat des Orthophonistes de la Martinique	AIDE COMPLEMENTAIRE Amélioration des pratiques, financement de la finalisation de l'élaboration d'un imagier , sur une période d'un an	42 202	42 202			42 202							
Rééducation de l'aphasie	Syndicat des Orthophonistes de la Martinique	AIDE COMPLEMENTAIRE Amélioration des pratiques, Financement d'un livret de rééducation sur un an	59 380	59 380			59 380							

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : Amélioration des pratiques professionnelles

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Guide du maintien à domicile de la personne âgée	Association AMADA	Finalisation du guide et envoi aux médecins généralistes libéraux exerçant dans le département, réalisation d'un outil interactif d'aide à la prescription et mise en ligne sur site Internet du guide et de l'outil d'aide, financement sur un an	4 661	4 661	0	0	4 661	0	0	Société MC2	M. Frédéric BURGLOHNER pour la préparation du support et mise en ligne sur site Internet	1 000		0
											SARL AACCE pour la gestion financière et comptable	1 661		

2.3 Thème : évaluation des pratiques professionnelles

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : Evaluation des pratiques professionnelles

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Groupes de pairs	Association des Médecins Généralistes pour la Permanence des soins (AMGPS)	Contribuer et se familiariser avec l'évaluation des pratiques, garder toute autonomie par rapport à la FMC, se familiariser avec la recherche documentaire dans une optique EBM, répondre aux nouveaux objectifs d'évaluation des pratiques professionnelles. Durée de l'action : 1 an. Durée du financement accordée : 1 an	4 250,00 €	4 250,00 €		3 850,00 €	400,00 €		0,00 €					
Groupe de pairs - audits de pratiques - appropriation des recommandations de bonnes pratiques	Association FMC de la Région Colmarienne	Renforcer l'identité professionnelle, améliorer le confort d'exercice, favoriser les échanges entre les médecins, améliorer la qualité des soins par une démarche qualité. Durée de l'action : 1 an. Durée du financement accordée : 1 an	29 380,00 €	9 390,00 €		0,00 €	9 070,00 €		320,00 €					
Audit impact	Collège des Médecins Généralistes Enseignants	évaluer l'efficacité d'un audit externe associé à la mise en place de "pense-bête" ("reminders") sur la qualité de la prise en charge des patients diabétiques de type II par les médecins généralistes. Durée de l'action : 3 an. Durée du financement accordée : 3 an	12 100,00 €	12 100,00 €		0,00 €	9 500,00 €		2 600,00 €			Industrie pharmaceutique	?	
Groupe de pairs de Colmar et environs	Dr DUCARME (professionnel à titre individuel)	Les objectifs visés par le groupe de pairs sont les suivants : Confronter ses pratiques au sein du groupe ; Vérifier la complétude du dossier médical et son adéquation aux recommandations de bonnes pratiques ; Conserver un esprit critique quelle que soit l'origine des informations. Durée de l'action : 1 an. Durée du financement accordée : 1 an	22 900,00 €	18 300,00 €		0,00 €	16 100,00 €		2 200,00 €					
Groupe de pairs de la FMC Neuf Brisach	Association FMC Neuf Brisach	Le projet déposé par l'Association de FMC de Neuf Brisach et environs se donne pour objectif principal de pérenniser la formation médicale continue par la méthode des Groupe de Pairs, de perfectionner son organisation, d'améliorer la formulation des problèmes de soins primaires rencontrés de façon courante et d'optimiser la recherche de référentiels validés ou d'articles pertinents (critères de l'EBM). Durée de l'action : 1 an. Durée du financement accordée : 1 an	20 378,00 €	19 878,00 €		0,00 €	17 278,00 €		2 600,00 €					
Groupe de pairs et appropriation de recommandations des bonnes pratiques par les généralistes de la FMC de Thann	Association FMC Thann	Le projet déposé par l'Association «FMC de Thann» a pour objet de concourir à l'amélioration des pratiques professionnelles en utilisant les travaux d'un groupe de pairs et l'audit de pratique pour l'élaboration et l'appropriation de recommandations sur 5 thèmes de la pratique courante rencontrés par un médecin généraliste au quotidien de son activité libérale. Durée de l'action : 1 an. Durée du financement accordée : 1 an	23 110,00 €	17 750,00 €		0,00 €	15 000,00 €		2 750,00 €			FMC de Thann & FMC	1 380 € (180 + 1 200)	

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : Evaluation des pratiques professionnelles

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Groupe de pairs - audits de pratiques - appropriation des consensus, référentiel et bonnes pratiques	Association Groupe de pairs du Rhin	L'appropriation en groupe de recommandations existantes concernant des situations fréquentes de la pratique médicale généraliste ; La mise en pratique de ces recommandations ou de certaines fiches de conduites élaborées par le groupe dans l'exercice quotidien ; L'évaluation de l'amélioration des pratiques par le biais de la réalisation d'audits (5 audits prévus sur 2 ans à raison d'un tour par année). Durée de l'action : 1 an Durée du financement accordée : 1 an	28 400,00 €	17 800,00 €		1 500,00 €	13 800,00 €		2 500,00 €					
Évaluation du réseau des microstructures médicales	Association Réseau Microstructures Médicales	Évaluer le « réseau des microstructures médicales » financé au titre de la Dotation Régionale de développement des Réseaux	32 930,00 €	16 465,00 €		0,00 €	9 762,00 €		6 703,00 €	Le Laboratoire d'épidémiologie de Strasbourg		MILDT		16 465,00 €
Évaluation du réseau Cardio Prévention de Obernai	Union Libérale pour la Cardio-Prévention	Évaluer le « réseau de Cardio-Prévention du secteur d'Obernai / Rosheim » financé au titre de la Dotation Régionale de développement des Réseaux	22 570,00 €	22 570,00 €		22 570,00 €	0,00 €		0,00 €	ORSAL		aucun		
Cercle Qualité	UNAFORMEC FMC68 (Association)	Le projet déposé par l'Association «FMC 68 UNAFORMEC» a pour objectifs : de stimuler le développement de 6 groupes de pairs sur le département du Haut-Rhin, d'apporter un soutien méthodologique aux groupes en les aidant en fonction de leur demande à répondre aux différentes problématiques médicales soulevées, de favoriser l'adhésion individuelle aux recommandations de bonnes pratiques. Durée de l'action : 1 an Durée du financement accordée : 1 an	75 740,00 €	64 700,00 €		0,00 €	54 700,00 €		10 000,00 €			FMC 68		9 440,00 €

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : Evaluation des pratiques professionnelles

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Evaluation des Pratiques Professionnelles	URML	mise en œuvre de l'évaluation collective des pratiques des médecins libéraux demande sur 2 ans - financement sur 2005 uniquement	191 701	39 000	0	0	39 000	0	0	0	0	0	URML	28 500

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : Evaluation des pratiques professionnelles

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Réseau Normand de cancérologie digestive	Association NORCANDI	Amélioration des pratiques de dépistage du cancer colorectal dans la population à risque par les médecins généralistes. Indemnisation du médecin coordinateur. Secrétariat. Matériel de formation. Durée de l'action : Le projet est dans sa 3ème année. 2 ans sont encore prévus Durée du financement : 1 an, à cheval 2005/2006	6 800	6 517			6 517						URML	260

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : Evaluation des pratiques professionnelles

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Etude randomisée européenne de dépistage du cancer de la prostate	Association ARCOU	Participation française à l'étude européenne randomisée de dépistage du cancer de la prostate par le dosage sérique de l'antigène prostatique spécifique, Le département de l'Hérault est l'un des deux départements retenus. L'action consiste en une étude et veille épidémiologique et une collaboration entre les professionnels de santé concernés (urologues, biologistes et pathologistes). Durée totale de l'action = 4 ans (de 2002 à 2005). Décision favorable pour poursuite du financement en 2005.	175 000	175 000		34 411	140 589		0	Comités scientifiques de l'ERSPC + Institut Universitaire de Recherche Clinique (Pr DAURES) pour certains protocoles			PHRC national, Ligue contre le cancer, AFU, Mutualité Française, Languedoc-Mutualité	

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : Evaluation des pratiques professionnelles

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
URML EPP	URML	Evaluation des Pratiques Professionnelles	1 272 539	586 270	0	0	586 270	0	0	/	/	/	URML	123 539

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : Evaluation des pratiques professionnelles

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Enquêtes sur la prise en charge des urgences en médecine de ville	Collège des généralistes enseignants et maîtres de stage de l'Université de Lyon - Association	Réalisation de 5 études auprès des médecins et des patients, en vue de faire un état des lieux de la prise en charge des urgences par la médecine libérale en Rhône-Alpes - 60 à 100 médecins visés - Complément de financement pour solde d'une action (financement ponctuel)	10 638	10 638	10 638									

2.4 Thème : coordination

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : coordination

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Réseau sur l'habilitation à l'effort	A.A.R.T.P.	Le projet a pour objet de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des patients pris en charge en ambulatoire, en mettant à leur disposition au sein de la clinique Ste Odile pendant 6 semaines une technique jusqu'à présent réservée aux patients soignés dans le cadre d'une cure en milieu spécialisé : la réhabilitation à l'effort, basée sur l'utilisation d'une bicyclette ergométrique. Durée de l'action : 3 ans (depuis 2003). Durée du financement : 3 ans (depuis 2003)	25 365,19 €	25 000,00 €	0,00 €	25 000,00 €	0,00 €				aucun			
ROSA	ACOSEC	Contribuer à l'amélioration de la prise en charge des patients cancéreux à tous les stades de la maladie. Les objectifs opérationnels sont : Optimiser la coordination des intervenants, élaborer un parcours personnalisé du patient entre tous les acteurs de santé concernés (prise en compte des dimensions psychologique, médicale et sociale), formaliser une cellule de prise en charge coordonnée autour du patient, incluant les professionnels de santé mobilisés lors du diagnostic initial, de l'élaboration du programme personnalisé de soins (P.P.S.) puis de son suivi. Mettre à disposition des outils de santé qui favorisent la coordination entre les professionnels. Organiser l'amélioration des pratiques professionnelles, faciliter l'accès aux référentiels existants (S.O.R.[F.N.C.L.C.C.] ou RPC) et/ou aux référentiels élaborés par le réseau régional CAROL, Mettre en œuvre de réunions d'information et de formations transversales. Durée de l'action : 1 an. Durée du financement : 1 ans	145 490,00 €	111 147,00 €	29 220,00 €	71 927,00 €	10 000,00 €	KALI SANTE			URMLA (mise à disposition de salles valorisé financièrement dans le budget)	2 000,00 €		
Réseau de prise en charge des maladies auto-immunes et systémiques (RESOMAIS)	AMIG	Définir et organiser des niveaux d'intervention coordonnés pour optimiser la prise en charge des patients atteints de maladies auto-immunes. A ce titre il est prévu de repositionner le médecin généraliste comme médecin de premier recours pour la prise en charge de ces maladies en mettant à sa disposition des outils (formation, guide, fiches de bonnes pratiques) favorisant le diagnostic, la prise en charge thérapeutique et le suivi, d'identifier un pôle de référence pour le conseil, la guidance et l'élaboration en concertation de protocoles. Durée de l'action : 1 an. Durée du financement : 9 mois	50 800,00 €	32 000,00 €	0,00 €	32 000,00 €	0,00 €	Le laboratoire d'épidémiologie de Strasbourg			aucun			

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : coordination

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)	
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation						
RESEDA 67 Réseau d'éducation des asthmatiques et allergiques	AP3A	Améliorer l'état de santé et la qualité de vie des patients asthmatiques par une prise en charge globale et coordonnée en favorisant : la coordination interprofessionnelle par la création d'outils de partage et d'échange d'informations (carnet bord du patient, temps de coordination annuel à l'ensemble des acteurs, protocoles coopératifs de soins...), la formation des professionnels au travail en réseau et aux spécificités inhérentes à la prise en charge de la maladie asthmatique, l'éducation thérapeutique des patients. Durée de l'action : le 1er semestre 2005 . Durée du financement : le 1er semestre 2005	35 669,44 €	35 669,44 €	2 858,44 €	32 811,00 €		KALI SANTE				URMLA (mise à disposition de salles valorisé financièrement dans le budget)	2 000,00 €		
Réseau de prévention des maladies cardio-vasculaires	ASPREMA	Le projet a pour objet la mise en place d'un réseau de prévention des maladies cardio-vasculaires sur la circonscription de la ville de Mulhouse. Ce réseau organise une prise en charge des patients selon une trajectoire bien définie : le patient sélectionné sur la base de ses facteurs de risque est confié au réseau par son médecin généraliste, un cardiologue ou un endocrinologue de ville. Il bénéficie de la mise en oeuvre d'un protocole de soins individualisé et de consultations de prévention au sein des cliniques du Diaconat ou de St Sauveur. Durée de l'action : 1 an. Durée du financement : 1 an	255 120,00 €	85 160,00 €	0,00 €	70 160,00 €	15 000,00 €	ORSAL				Régime local	50 000,00 €		
Constitution d'un réseau de prise en charge de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées	Association Alsace Mémoire	L'association se donne comme but prioritaire de concrétiser la coopération de ses membres dans le cadre de la création d'un réseau de diagnostic et de prise en charge des patients atteints d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée en vue d'une prise en charge globale de la personne et préventive de la perte d'autonomie. Le réseau que l'association souhaite mettre en place devrait permettre de maintenir le plus longtemps possible à domicile la personne en perte d'autonomie et de préparer avec l'entourage une institutionnalisation progressive. Durée de l'action : 1 an. Durée du financement : 6 mois	100 811,60 €	30 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €		Assistance Rédactionnelle & Ingénierie de projet (R. FROMENTIN)	24 000,00 €	Industrie pharmaceutique	14 750,00 €			

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : coordination

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Prise en charge coordonnée des troubles cognitifs (neuropsych)	Association pour le développement de la neuropsychologie en Alsace	Il s'agit d'un projet de mise à disposition en Alsace de neuropsychologues au niveau des cabinets de neurologues libéraux pour l'exploration et la prise en charge des troubles cognitifs dans les affections neurologiques. Le projet vise : Un diagnostic précoce et précis des troubles cognitifs par le neuropsychologue (NP) en complément des explorations que les neurologues libéraux (NL) effectuent lors de leurs consultations, une coordination de la prise en charge cognitive des patients à proximité de leur lieu de vie pour le diagnostic comme pour le suivi. Durée de l'action : 2 ans. Durée du financement : 15 mois	243 900,00 €	35 000,00 €	11 900,00 €	23 100,00 €	0,00 €	A définir			aucun			
Réseau de périnatalité du Pays Thur Doller	A S L O C	Favoriser la continuité et la coordination des actions de prise en charge de femmes enceintes grâce à un travail en partenariat entre les médecins généralistes, les gynécologues obstétriciens, la maternité de Thann, la circonscription médico-sociale et tous les professionnels de santé amenés à intervenir au cours de la grossesse et en post natal. Durée de l'action : 2 ans. Durée du financement : 12 mois	170 985,00 €	21 000,00 €	9 000,00 €	12 000,00 €	0,00 €	KALI SANTE			Centre Hospitalier de Thann	20 015,00 €		
Réseau de cancérologie libérale	ONCOLIA	Regrouper et fédérer tous les acteurs de santé impliqués dans la prise en charge des malades du cancer dans le but : d'apporter aux patients atteints de cancer une prise en charge globale en leur offrant des soins de qualité et en respectant une approche pluridisciplinaire qui tiendra compte du secret médical et de la confidentialité des informations médicales, d'offrir une stratégie diagnostique et thérapeutique concertée de qualité, d'éviter les doublons dans les explorations et les bilans. Durée de l'action : le 1er semestre 2005 . Durée du financement : le 1er semestre 2005	50 648,50 €	29 432,60 €	2 875,00 €	26 557,60 €	0,00 €	ORSAL						
Réseau néphrologie Alsace	RENAL	Favoriser une prise en charge précoce et conjointe des patients insuffisants rénaux chroniques par l'ensemble des professionnels de santé concernés. Durée de l'action : 1 an . Durée du financement : 1 an	21 000,00 €	21 000,00 €	0,00 €	21 000,00 €	0,00 €		JNB pour Assistance Rédactionnelle & Ingénierie de projet	20 000,00 €	Industrie Pharmaceutique	20 000,00 €		
Réseau Diabète Colmar	Réseau Diabète Colmar	Concourir à l'amélioration de la qualité des soins donnés aux diabétiques en mettant l'accent sur le volet préventif, éducatif, curatif et social en privilégiant la coordination des soins et une prise en charge éducationnelle personnalisée. Durée de l'action : 3 ans (depuis 2003) . Durée du financement : 3 ans (depuis 2003)	272 999,00 €	106 780,00 €	0,00 €	98 190,00 €	8 590,00 €	ORSAL			CPAM de COLMAR	40 000,00 €		

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : coordination

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Réso'Diab 67	Réso'Diab 67	Le réseau s'est fixé comme objectif principal d'apporter une réponse coordonnée et multidisciplinaire pour la prise en charge des patients diabétiques de type 2 afin : d'améliorer la qualité de vie du patient ; de diminuer les complications du diabète de type 2 ; de réduire la morbidité liée au diabète de type 2. Durée de l'action : le 1er semestre 2005. Durée du financement : le 1er semestre 2005.	41 391,65 €	37 791,65 €	0,00 €	32 536,53 €	5 255,12 €	KALI SANTE		CEED, RESO DIAB 67 et l'industrie pharmaceutique	10 000,00 €			
Réseau de soins optimisés de l'obésité	RESOO	Améliorer la prise en charge des patients souffrant d'obésité sévère par une approche globale s'inscrivant dans une stratégie thérapeutique multidisciplinaire et un système d'information centré sur le patient et accessible à tous les acteurs du réseau.	225 850,00 €	151 750,00 €	2 500,00 €	131 250,00 €	18 000,00 €	KALI SANTE		Industrie pharmaceutique	2 000,00 €			
Amélioration de la qualité de la filière de soins orthophoniques	SROAL	Le projet est destiné à améliorer le dépistage et la prise en charge des enfants présentant des troubles d'acquisition du langage en renforçant la coordination entre les différents intervenants. Durée de l'action : 2 ans. Durée du financement : 18 mois	36 828,00 €	26 099,80 €	0,00 €	12 644,80 €	13 455,00 €	KALI SANTE		Syndicat des orthophonistes	2 500,00 €			
Constitution d'un réseau de rééducation précoce à domicile de patients opérés en chirurgie orthopédique	Syndicat des Masseurs kinésithérapeutes d'Alsace	Le projet est destiné à améliorer la réinsertion à leur domicile de patients opérés en chirurgie orthopédique quittant le service hospitalier, en leur assurant la continuité des soins et l'aide nécessaire à leur rééducation et leur réadaptation, autorisant ainsi un retour précoce dans leur milieu habituel. Durée de l'action : 2 an. Durée du financement : 1 an	102 319,80 €	83 941,00 €	5 300,00 €	68 774,00 €	9 867,00 €	KALI SANTE		Le syndicat des MK & l'URMLA	4 000 € (2 000 € chacun)			
Réseau Bronchiolite de la Région Alsace	Syndicat des Masseurs kinésithérapeutes d'Alsace	optimiser la prise en charge des nourrissons touchés par la bronchiolite épidémique et améliorer l'accès aux soins en kinésithérapie libérale des enfants de moins de deux ans atteints de bronchiolite et/ou d'asthme du nourrisson et/ou de mucoviscidose durant le week-end et les jours fériés. Durée de l'action : 9 mois. Durée du financement : 6 mois	117 280,00 €	56 440,00 €	2 000,00 €	47 862,00 €	6 578,00 €	KALI SANTE		aucun				

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : coordination

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Réseau Gérontologique du Bordelais	Association PAPA Bouscat Association AMAD33 URMLA CHU Bordeaux	Phase de structuration du projet Réseau Gérontologique du Bordelais (R&GB) permettant la constitution du réseau sur la base de réunions, d'études et d'enquêtes, de rédaction de documents de synthèse, de protocoles et de procédures et devant déboucher sur la mise en œuvre effective du R&GB. Aide complémentaire à celle accordée en 2004 pour la réalisation d'une étude de besoins des professionnels de santé..	48 950	48 950	48 950	0	0	0	0	-	CEDREIPS Etude et Enquête	48 950		
Réseau de santé en soins palliatifs sur le Sud Bassin d'Arcachon	Association Autonomie 33	Phase préalable à la mise en œuvre concrète d'un Réseau de proximité en soins palliatifs pour l'optimisation de la prise en charge des patients en fin de vie résidant sur le sud du Bassin d'Arcachon. Cette phase est composée d'étude de besoins des professionnels et d'une conférence afin de sensibiliser les professionnels. La durée de l'action et de financement est de 1 an. Aide complémentaire à celle accordée en 2004.	1 429	1 429	0	0	1 429	0	0					
Réseau Handicap Lourds Aquitaine	Réseau HLA 33	Mise en œuvre d'un réseau de prise en charge d'handicapés lourds afin de favoriser le maintien à domicile des patients en partenariat avec les différentes structures et associations concernées. Equipe mobile pluridisciplinaire, réunion pluridisciplinaire de suivi, création d'un Site Internet sécurisé. - Aide complémentaire à celle accordée en 2004.	17 520	17 520	0	0	17 520	0	0					
Réseau Aquitaine de la Bronchiolite et de l'Asthme du nourrisson	Association RABAN	Mise en œuvre d'un réseau permettant de garantir la permanence et la qualité des soins de rééducation respiratoire pour les nourrissons atteints de bronchiolite. Le Réseau est composé de professionnels de santé libéraux et hospitaliers (kinésithérapeutes, médecins généralistes, pédiatres) - Aide complémentaire à celle accordée en 2004.	72 746	72 746	0	0	72 746	0	0					

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : coordination

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Réseau Santé et Langage	Association AGOPAL Association GPG Conseil général 33	Phase de structuration d'un réseau pour la prise en charge des enfants de moins de 6 ans présentant des troubles du langage oral et de la communication en Gironde. Tous les professionnels de santé concernés par le sujet sont associés. En parallèle, une action de sensibilisation auprès des familles sera mise en oeuvre. La durée de l'action et du financement est de 12 mois.	145 570	145 570	55 918	5 000	76 950	0	7 702	ISPED (pour l'évaluation de l'action de sensibilisation)	Corde Consultant Accompagnement méthodologique	55 918		
Réseau ASPAM	Association Accompagnement et Soins palliatifs de l'Adour et du Marsan	Phase de structuration d'un réseau de santé pour des soins palliatifs de proximité et pour l'accompagnement des patients en fin de vie, résidant sur le territoire de l'Adour et du Marsan. Les acteurs concernés sont les professionnels de santé libéraux et hospitaliers, services et associations d'aide à domicile, services d'action sociale, associations de bénévoles La durée de l'action et du financement est de 6 mois.	71 443	40 045	20 791	5 000	14 254	0	0		Prestataire non défini Assistance scientifique et technique	20 791	Etablissements hospitaliers	25 503
													Laboratoire pharmaceutique	5 895
Réseau de prise en charge de l'obésité de l'enfant en Aquitaine	Association Regroupement des pédiatres de la Gironde	Phase de structuration d'un Réseau de prévention et de prise en charge pluridisciplinaire de l'obésité de l'enfant en Aquitaine. les professionnels concernés sont les médecins libéraux (pédiatres, généralistes autres spécialités concernées), les pédiatres hospitaliers, les professionnels de santé communautaire (éducation nationale et/ou ville de Bordeaux, PMI), les diététiciennes libérales et hospitalières et les psychologues. Aide complémentaire à celle accordée en 2004 pour un prolongement de l'action sur 6 mois.	35 624	35 624	0	0	35 624	0	0					
Réseau PALLIADOL 47	Association PALLIADOL 47	Réalisation d'études et de travaux préalables à la mise en oeuvre d'un réseau de soins palliatifs pour l'accompagnement des patients en fin de vie dans le Lot et Garonne associant les professionnels de santé libéraux et hospitaliers. Aide complémentaire à celle accordée en 2004 pour un prolongement de l'action sur 6 mois.	26 270	26 270	0	0	26 270	0	0					

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : coordination

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Réorganisation des soins dans le secteur rural réolais	Association Service de continuité des soins médicaux (SCSM)	Etude préalable à la création d'une Maison de santé libérale, noyau d'un réseau pluridisciplinaire en secteur rural. Cette étude associe 28 professionnels de santé libéraux (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes) de la zone géographique concernée. - Aide complémentaire à celle accordée en 2004	117 998	117 998	67 348	0	50 650	0	0		Cabinet ALVARO Etude architecturale	20 000		
											Projet et Perspective Analyse ergonomique	14 352		
											CIMAQ Management de la qualité	22 640		
											Cabinet Trouillot Etude comptable et fiscale	5 357		
											Cabinet de Secrétariat Rive Droite Développement du Service d'aide à l'accès aux soins	4 999		

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : coordination

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Solidarité Santé 63	Association pour une Citoyenneté Ouverte Républicaine Démocrate et Solidaire (ACORDS).	Centre d'accueil médico-social destiné à accueillir chaque personne en difficulté qui le souhaite, établir un bilan de sa situation matérielle et morale, l'aider à établir une relation avec le corps médical et social. Les professionnels de santé visés par l'action sont des médecins généralistes et des chirurgiens dentistes libéraux. Une conseillère en économie sociale intervient si besoin auprès des personnes accueillies. La durée du financement accordé porte sur 12 mois.	137 635,88	92 635,88	0	0	92 635,88	0	0				Mutualité du Puy-de-Dôme	5 000
													DDASS / DRASS	20 000
													GRAM	20 000
Projet de création du réseau de santé REPOP Auvergne	Association REPOP Réseau pour la Prévention et la Prise en charge de l'Obésité Pédiatrique	Financement des frais d'étude préalables et des dépenses nécessaires à la préparation et la mise en place d'un réseau de santé pour la prévention de l'obésité en pédiatrie. Des professionnels de santé médicaux et paramédicaux sont concernés ainsi que d'autres acteurs médico-sociaux et professionnels oeuvrant dans le champ de l'enfance. 40 000 enfants sont potentiellement concernés. La durée de l'action s'étend sur 12 mois. La durée du financement accordé porte sur 10 mois.	34 555,96	34 555,96	26 910	3 909,56	3 736,40	0	0		cabinet conseil "stream consulting" - assistance à la constitution du réseau - rédaction du plan projet et du dossier de financement - définition du S.I.	26 910		
											cabinet de gestion VIGIER-BOURNERIE - expertise comptable.	1 200		

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : coordination

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Anote Colposcopie	Association Anote	Dans un premier temps, 14 gynécologues volontaires réaliseront une vidéo colposcopie à leur cabinet et porteront un diagnostic. Les images (fixes) de cet examen seront télétransmises au référent qui les lira et portera un diagnostic. Secondairement, Ce référent expert reçoit la patiente et réalise, à l'aide du même matériel une nouvelle colposcopie, porte un diagnostic et définit une conduite à tenir. Le compte rendu de l'examen et les conclusions sont télétransmises au médecin demandeur. Le but de cette première année de fonctionnement et d'évaluer, la qualité de l'image transmise et la qualité du diagnostic du gynécologue du réseau.	173 938	3 348			3 348			Docteur Bilhaut		0	Aucun	0
Maison de soins de Ifs	SCM GITES	Création d'une maison de soins infirmiers à Ifs	226 876	8 716		7 251	1 465			SCM Gites		0	Gites Autofinancer	179 000
URBAN	Association URBAN	Création d'une plate-forme PS remplaçants remplacés : Représenter, de favoriser l'intégration et l'exercice professionnel des médecins remplaçants, et de contribuer à l'amélioration de leurs statuts en matérialisant leur existence. Les objectifs généraux de ce projet sont : Identifier et qualifier la population des remplaçants en les fédérant au sein d'une union professionnelle unique et clairement identifiable pour les partenaires. Former et informer les remplaçants et futurs remplaçants : formation professionnelle initiale et continue, formation pratique sur la base du compagnonnage. Optimiser l'activité de remplacement en améliorant la communication et en offrant une série de services. Préparer l'installation de ces médecins dans des conditions optimales pour eux-mêmes et pour le système de soins. Lutter contre la précarité du statut de remplaçant en contribuant à l'amélioration du dispositif légal et à défaut en créant un fond de solidarité.	188 795	98 236	15 000	57 136	26 100			Association URBAN		0	URML	18 950
													Autres	?
Soigner Ensemble Réseau	Association Soigner	Création d'un réseau de santé de territoire pour le Bessin -Un réseau de santé unique pour toutes les actions menées, plutôt qu'une multiplication de réseaux par pathologie, juxtaposés et non coordonnés-un réseau interdisciplinaire-un réseau de santé de territoire	103 700	81 500		10 500	71 000			Association Soigner Ensemble		0	Etablissement hosp	21 750
													Association Soigner Ensemble	6 750

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : coordination

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
ACCOMPAG'NE	Association de soins palliatifs ou continus Accompag'...né	Etude de faisabilité et de mise en place d'un réseau de soins palliatifs sur la communauté de communes de CALLAC (22)	195 950	169 950		7 950	152 000		10 000	icones	icones	10 000		
Coordination des professionnels de santé libéraux pour l'amélioration de la prise en charge sanitaire des personnes âgées dans le secteur sanitaire 2	APSL	Dans ce contexte et afin de répondre à la demande des professionnels de santé le projet a pour objectif à terme : d'améliorer la prise en charge sanitaire des personnes âgées dépendantes dans le secteur sanitaire 2, d'améliorer la coordination des prises en charge du domicile jusqu'à l'hôpital et de l'hôpital jusqu'au domicile	53 300	53 300			43 300		10 000	icones	icones	10 000		
DOMIPALLIA 35	Association Domipallia	Poursuite de l'expérimentation jusqu'au financement DRDR prévu en décembre 2005 Durée de financement : 2 mois	20 000	20 000			20 000							
Réseau Ville hôpital 35	réseau ville hôpital 35	Prise en charge par une équipe multidisciplinaire expérimentée permettant d'évaluer la personne tant au plan social que médical et psychologique afin de l'orienter vers des structures correspondant à ses besoins et d'améliorer l'accueil. Durée de financement : 12 mois	66 367	60 367		5 000	55 367						DDASS	6 000
Projet d'amélioration de la qualité et de la gestion des risque en ambulatoire	URML	Améliorer la prise en charge post opératoire des patients à travers une coopération renforcée entre les médecins traitant et l'équipe de chirurgiens et d'anesthésistes . Durée de financement : 12 mois	7 000	7 000			7 000							
Outils d'analyse et d'optimisation de l'offre de soins de ville dans la région Bretagne	URML- URCAM Bretagne - en partenariat avec URML et URCAM nord Pas de Calais	Ce projet vise à analyser l'organisation actuelle de l'offre de soins de premiers recours, dans l'objectif de définir les évolutions à anticiper par la médecine de ville .	Non défini	40 000			40 000						URCAM nord pas de Calais	61 390

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : coordination

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Réseau Kiné Respi Bourgogne (KRB)	Association loi 1901: Réseau Kiné Respi Bourgogne (KRB)	L'objet du dépôt de ce dossier a pour but d'obtenir une avance de financement pour la constitution du Réseau Kiné Respi Bourgogne. A terme, le réseau Kiné Respi Bourgogne, a pour buts d'organiser un système de garde de kinésithérapie respiratoire les week-end et jours fériés, concernant la prise en charge des nourrissons et des nouveau-nés atteints de bronchiolite pendant la période épidémique. Ce système fait intervenir des masseurs kinésithérapeutes libéraux et des services de masso kinésithérapie hospitaliers bourguignons afin d'éviter les hospitalisations non indispensables. Durée de l'action: 1 an. Durée du financement accordé: 1 an	15 766,8	7 550			7 550						Crédit Mutuel Prof. de santé Médicale de France	1 400 1 400
SDAT - Antenne d'accueil médical	Société dijonnaise de l'assistance par le travail SDAT	L'Antenne d'Accueil Médical a pour mission de favoriser aux personnes précarisées, désocialisées ou en rupture sociale, l'accès aux soins et la prise en charge de leur santé (au sens de l'OMS). Elle offre à l'ensemble de acteurs médico-sociaux, en contact avec ces personnes en grande difficulté médico-sociale, un appui technique en matière de santé Durée de l'action: 1 an. Durée du financement accordé: 1 an	100 000	60 000			60 000							
Mise en place d'un réseau de prise en charge de la maladie d'Alzheimer dans la région Bourgogne	Association Réseau démente alzheimer Bourgogne	prise en charge des patient atteints de la maladie d'alzheimer (Premier accord de financement accordé en 2003). Demande complémentaire d'un montant de 3000 euros pour la mise en place d'une action de détection de la maladie d'Azheimer.	3 000	3 000			3 000							
Réseau périnatal de proximité ville/hôpital/PM I de l'Avallonnais	Association de périnatalité du sud de l'Yonne	Mise en place d'un réseau de proximité en périnatalité - Aide au démarrage. Durée de l'action: 18 mois. Durée du financement accordé: 18 mois	132 400	72 478		2 000	70 478						Centre Hospitalier Avallon Conseil Général 89	9 093 50 829

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : coordination

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Réseau gériatrique du Haut Nivernais	Association Réseau de Santé du Haut Nivernais	Demande de financement dans l'attente du relais DRDR sur les 4 premiers mois 2006. Objet du réseau: Améliorer la prise en charge des personnes âgées dépendantes en optimisant la coordination entre les différents acteurs et le suivi médico-social de la personne. Population ciblée : 8 800 personnes de +65 ans et 824 personnes dépendantes. Partenariat PS : 33 généralistes, 8 IDE libéraux, 8 kinésithérapeutes, 9 pharmaciens, 6 spécialistes libéraux, 8 praticiens hospitaliers, maisons de retraite, de convalescence, CH Clamecy, HL Lormes. Durée de l'action : 4 mois, durée du financement : 4 mois	20 000	20 000			20 000							
Réseau Kiné Respi Yonne Sud	Association Réseau Kiné Respi Yonne Sud	Prise en charge des patients atteints d'affections respiratoires (bronchiolites). Demande de financement pour la fin de la saison épidémique. Durée de l'action : 4 mois, durée du financement : 4 mois	10 016	10 016			10 016							
Réseau kinésithérapique bronchiolite 89	Association Réseau kinésithérapique bronchiolite 89	Prise en charge des patients atteints d'affections respiratoires (bronchiolites). Demande de financement pour la fin de la saison épidémique. Durée de l'action : 4 mois, durée du financement : 4 mois	18 343	18 343			18 343							
Réseau Bourguignon Obésité Nutrition	Association Réseau Bourguignon Obésité Nutrition	Prise en charge de l'obésité. Demande d'un financement complémentaire pour la prise en charge de la facture du prestataire externe ayant réalisé l'évaluation.	5 400	5 400					5 400	Kali-Santé				

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : coordination

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Kiné Respi Orléans	KRO - Association	Prise en charge des urgences respiratoires (et notamment de la bronchiolite) des enfants et nourrissons par les masseurs-kinésithérapeutes volontaires lors des périodes épidémiques Nombre de PS : 53 (29 Kiné, 16 médecins généralistes, 2 pneumologues et 6 pédiatres) Nombre de patients : 5 259 nourrissons et enfants de moins de 3 ans Durée de l'action: 01/11/2005 au 31/03/2006 Durée du financement: 1205/2005 au 11/05/2006	107 585	17 000			17 000							
Réseau Alzheimer des professionnels de proximité d'Eure-et-Loir	RAPPEL - Association	Mise en place par un prestataire extérieur, des structures de fonctionnement du réseau de prise en charge globale et multidisciplinaire des malades alzheimer, de l'annonce du diagnostic jusqu'à la fin de vie. Nombre de PS: 124 (50 médecins généralistes, 12 neurologues, 22 gériatres, 10 infirmiers, 10 kiné, 5 orthophonistes et 15 orthoptistes) Nombre de patients: 200 personnes âgées dépendantes malades démentielles Durée de l'action: 01/11/2005 au 31/10/2006 Durée du financement: 01/11/2005 au 31/10/2006	113 130	70 164	55 664		14 500				RFConsultants - aide à l'ingénierie	55 664	Laboratoires ESSAI Institut Alzheimer	12500 1200
Réseau "Tabac Indre"	Dr Odile CHAUVIN - Regroupement de professionnels de santé exerçant à titre libéral	Améliorer la prévention et la prise en charge de la personne tabagique dans le département de l'Indre, en coordonnant autour des patients l'ensemble des acteurs concernés par l'aide à l'arrêt au tabac Nombre de PS: 150 (46 médecins généralistes, 25 dentistes, 31 infirmières, 7 sages-femmes, 8 pharmaciens, 13 médecins du travail, 5 animateurs de prévention 1 pédiatre et 1 pneumologue) Nombre de patients: 1 418 fumeurs Durée de l'action: 9 janvier 2006 au 8 janvier 2007 Durée du financement: 9 janvier 2006 au 8 janvier 2007	37 366	37 366	2 580	3 144	27 642	4 000					Mise à disposition d'un médecin coordonnateur de l'IRSA ASS et FNPEIS	1629 Prévention

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : coordination

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Prise en charge des patients porteurs d'une pathologie cancéreuse	Oncologie 37 - Association	<p>Optimiser la prise en charge pluridisciplinaire des patients atteints d'un cancer, développer l'exercice coordonné et de proximité de la cancérologie, ainsi que le partage d'informations entre les différents intervenants privés, soumis aux règles de bonne pratique dans chaque discipline et en référence au plan Cancer.</p> <p>Nombre de PS : 68 (2 anatomo-pathologues, 1 cardiologue, 4 chirurgiens, 1 chirurgien-gynécologue, 3 dermatologues, 9 gastro-entérologues, 1 généraliste, 11 gynécologues, 3 gynéco-obstétricien, 1 médecin interne, 2 médecins nucléaires, 1 oto-rhino-laryngologiste, 13 pharmaciens, 1 pneumologue, 9 radiologues, 1 radiothérapeute, 5 urologues).</p> <p>Nombre de patients : 17 684 malades atteints d'un cancer et traités dans le secteur libéral</p> <p>Durée de l'action: 16/11/2005 au 15/11/2006</p> <p>Durée du financement: 16/11/2005 au 15/11/2006</p>	638 700	284 800		25 000	249 800	10 000			MICRO VIDEO SAS informatique	10 000		

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : coordination

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Plate forme informatique interdisciplinaire	URML	Etude de faisabilité d'une plate forme interdisciplinaire de cancérologie - Elaboration cahier des charges final et appel d'offre - financement sur 2005	62 785	62 785	34 385	0	28 400	0	0		Société EXPERTECH	28 400	0	0
kub 08	Association KUB 08	Optimiser la prise en charge et l'accès aux soins en secteur libéral des nourrissons touchés par la bronchiolite - financement 2005-2006 - <i>convention non signée</i>	166 963	48 640	0	0	48 640	0	0	0	0	0	0	0
Réseau PAPRICA	Association Pour l'Amélioration de la Prise en charge des Rhumatismes Inflammatoires en Champagne-Ardenne	Mise en œuvre d'un réseau de santé pluridisciplinaire visant à améliorer la qualité de la prise en charge des rhumatismes de manière coordonnée - financement 07/2005 à 06/2006	217 540	217 540	0	7 740	99 800	95 000	15 000		Observatoire régional de la santé	15 000	0	0

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : coordination

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
reseau diabete	Maison du diabete et de la nutrition Corse - association loi 1901	étude préalable d'opportunité pour la mise en place d'un réseau "diabète et maladies de la nutrition" sur la Haute Corse. durée du financement : 6 mois	10 500	10 500	10 500						OG Consulting : étude préalable d'opportunité	10 500		

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : coordination

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Maison verte de l'adolescence	La Maison Verte de Franche-Comté, association de psychiatres et psychologues libéraux.	Offrir un lieu régional d'accueil, d'écoute et de parole accessible : à des adolescents en groupe, en thérapie individuelle et en thérapie analytique, à des parents en groupe, en thérapie individuelle et en thérapie analytique. Etendre l'activité d'échange, proposée par la Maison verte, aux adolescents (11/16 ans) et aux parents. L'action sur le FAQSV est financée dans un premier temps sur un an.	36 800	36 800		11 300	25 500							
Du bien manger au bien vieillir stratégie pour le domicile	Les centres de soins de Damprichard, de Maiche, de Rougemont et de Valdahon fédérés et gérés par l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR). Ces centres de soins, composés d'une équipe d'infirmières diplômées d'Etat développent une activité de soins infirmiers sur prescription médicale. L'association Aide et Maintien A Domicile (AMAD) est co-promoteur du projet.	L'objectif général de ce projet vise à améliorer la qualité de vie et la santé des personnes âgées à domicile. L'objectif spécifique est de lutter contre la dénutrition et les troubles de la nutrition, améliorer l'état nutritionnel des personnes âgées vivant à domicile. Durée de l'action 3 ans . Durée du financement FAQSV 3 ans.	232 300	154 000		11 736	133 462		8 802	l'Institut Régional du Vieillessement		Conseil général, CRAM, laboratoire	78 300	
Réseau pour la prise en charge des patients diabétiques de type II	Association franc-comtoise du diabète	Nature de l'action financée : développement régional du réseau ambulatoire - Professionnels visés par l'action : généralistes, spécialistes, pédicures - Catégorie de patients visés: patients diabétiques de type II - Durée de l'action :3 ans - Durée du financement : 3ème année	325 570	15 000					15 000	ORS		DRDR	310 570	

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : coordination

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Mettre en place un réseau de prévention et de prise en charge de l'obésité pédiatrique	Réseau de prévention et de prise en charge de l'obésité pédiatrique en Franche-Comté	Nature de l'action : le projet vise à proposer une prise en charge concertée, multidisciplinaire, de proximité, autour de l'enfant obèse et sa famille afin d'interrompre l'augmentation de la prévalence de l'obésité chez l'enfant en Franche-Comté, de dépister précocement l'obésité : repérer les situations à risque de prendre en charge les enfants obèses ou à risque d'être obèse de façon multidisciplinaire et en proximité et d'évaluer les résultats du dépistage et de la prise en charge au niveau départemental dans un premier temps puis au niveau régional. Durée de l'action : 2 ans - Durée du financement accordé : 1 an	377 530	96 300		18 000	70 800		7 500				DRDR	281 230

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : coordination

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Maison Régionale du Diabète	URML	Création d'un pôle ressource permettant la coordination des initiatives et la mutualisation de moyens autour du Diabète : formation, recommandations de bonne pratique, éducation individuelle et collective des patients, outils de suivi et prévention des complication. Durée de l'action : 2 ans puis DRDR Durée du financement : 1 an	18 250	18 250			18 250							
Centre d'accueil et de soins des patients toxicomanes substitués	Association ALINEA	Poursuite de l'activité de relais entre le Centre de Soins Spécialisés en Toxicomanie (CSST) et les professionnels de santé libéraux (médecins généralistes et pharmaciens) : rémunération d'une infirmière interface et formation pour les professionnels de santé libéraux. Durée de l'action : 2ème année du projet. Durée du financement : 1 an.	35 937	35 937			35 937							

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : coordination

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Réseau AIR +R	Association "Réseau AIR + R"	Réseau de post réhabilitation respiratoire en Languedoc Roussillon (séances d'activités physiques et séances d'éducation pour la santé, actions de formation) Tous les professionnels impliqués dans la prise en charge de l'insuffisance respiratoire chronique sont concernés. 357 séances ont été réalisées et un prévisionnel de 600 séances est attendu d'ici la fin de l'année 2005. 168 patients adhèrent au réseau, Durée du financement = 1 an. Projet précédemment financé en 2002, 2003 et 2004.	157 500	117 380		2 000	111 380		4 000	Département d'Information Médicale du CHU de Montpellier			FAQSV 2004 : report de crédits versés non consommés	40 120
Réseau hépatite C	Association des hépato-gastro-entérologues du Languedoc-Roussillon AEHV LR	Réseau de partage et d'échange, entre professionnels de santé libéraux et hospitaliers, d'informations relatives aux malades atteints d'hépatite C. Les professionnels de santé visés sont les médecins hépatogastroentérologues libéraux. Durée du financement : 1 an (2005).	154 441	154 441			130 300	7 753	16 388	Institut Universitaire de Recherche Clinique, Pr DAURES	Société Rapsodie			
Réseau Polyarthrite Rhumatoïde	Association Réseau PR	Réseau de diagnostic, de surveillance et de traitement de la polyarthrite-rhumatoïde dans la région (actions de formation, d'information, d'études et élaboration d'un dossier commun informatisé). Les professionnels de santé concernés sont des médecins rhumatologues, médecins généralistes, médecins spécialistes, chirurgiens et paramédicaux concernés par la PR (64 professionnels dont 60 rhumatologues sont adhérents au 31/12/2004 mais 35 seulement ont rempli des fiches). 720 patients inclus au 31/12/2004 (290 nouveaux patients inclus en 2004) et 2458 fiches constituant la base de données. Durée du financement : 1 an (2005).	134 060	134 060			106 000	12 300	15 760	Institut Universitaire de Recherche Clinique, Pr DAURES				
Réseau EPICARD LR	Association EPICARD-LR	Réseau de prise en charge des patients insuffisants cardiaques : étude et veille épidémiologique de l'insuffisance cardiaque en Languedoc-Roussillon + mise en place d'une coordination de la prise en charge ambulatoire de la pathologie. Les professionnels de santé concernés sont des cardiologues et médecins généralistes : 208 PS dont 91 cardiologues (dont 68 libéraux) et 117 MG sont inscrits mais seulement 35 ont rempli des fiches au 31/12/2004. 486 patients inclus au 31/12/2004 soit 486 fiches d'inclusion répertoriées et 1108 fiches de suivi, Durée du financement = 1 an (2005).	225 843	144 684			101 841	18 843	24 000	Institut Universitaire de Recherche Clinique, Pr DAURES	Rapsodie	8 000	Huit laboratoires pharmaceutiques	25 000
											Pyxis	5 000	FAQSV 2004 : report de crédits versés non consommés	56 159

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : coordination

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Prise en charge masso-kinésithérapique de la bronchiolite	Association Kiné Respi Bébé 87 Association Loi 1901	Favoriser l'accès aux soins de ville kinésithérapiques les week-ends et jours fériés, pendant la période d'épidémie. Professionnels visés: 60 masseurs-kinésithérapeutes, pédiatres et médecins généralistes Population concernée: les nourrissons de la Haute-Vienne Durée de l'action: 6 mois Durée du financement accordé: 1 an	64 447	40 000		8 900	31 100							
GEREED (Rééducation à la marche)	URML	Mise en place d'un système de télémédecine à l'intention des résidents de l'EHPAD de Châlus et des patients du bassin de vie environnant permettant aux médecins libéraux et aux kinés de cette zone de solliciter l'avis d'un spécialiste du service de médecine physique et réadaptation du CHU Professionnels visés: 7 kinés, 10 médecins généralistes Population concernée: les résidents de l'EHPAD de Châlus et du bassin de vie environnant (soit une vingtaine de personnes environ) Durée de l'action: pas de terme défini Durée du financement: 1 an	332 487	131 877		131 877								

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : coordination

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
ADOR 55	Association diabète obésité risques cardio-vasculaires 55	favoriser l'accès aux soins, la coordination, la continuité ou l'interdisciplinarité des prises en charge des personnes diabétiques, en surcharges pondérales ou obèses et des personnes présentant des risques cardio-vasculaires. Médecins généralistes (10), IDE(10), podologues pédicures(2), diététiciennes financement sur 2005 et 2006 le nombre prévisionnel de patients pris en charge sur l'exercice 2005 est de 100.	125 090	26 625		5 850	15 775		5 000	evalor		5 000	drdr à charge du réseau prestation légales (CALD) mutualisation autre réseau a rechercher	84610 885 5000 120 7850
autrement	association autrement	mettre à disposition des patients atteints de cancer à une phase évoluée, de leur entourage mais aussi des équipes soignantes, un réseau de soins palliatifs douleur à domicile afin d'améliorer la qualité des prises en charge Le nombre prévisionnel de patients pris en charge dans le réseau est de 205 dont 35 en 2005 effectif en PS : 35 MG, 15 spécialistes, 20 IDE et MK, financement sur les exercices 2005, 2006 et 2007	119 559	52 533		9 108	38 425		5 000	FJNF		5 000	drdr conseil régional conseil général (54)	41126 24900 1000
réseau gérontologique des pays du vermois, du sel et du grand couronné	association réseau gérontologique des pays du vermois du sel et du grand couronné	coordonner, fédérer et promouvoir les moyens sanitaires et médico-sociaux existants pour améliorer la prise en charge des personnes âgées en situation de vulnérabilité dans le bassin de vie du pays du sel du vermois et du grand couronné financement sur les exercices 2005, 2006 et 2007 le nombre de patients pris en charge est de 50 à 100 la première année.	75 606	15 100		11 100	1 500		2 500	non encore choisi		2 500	drdr Collectivités locales	57000 3506

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : coordination

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
AMELUCTA	Association AMELUCTA	Aider tout fumeur volontaire qui désire s'arrêter de fumer en le faisant bénéficier d'une offre de sevrage tabagique qualitativement et quantitativement satisfaisante (prestation de sevrage individualisée) financement sur les exercices 2005 à 2007 le nombre prévisionnel de patients pris en charge en 2005 est de 140. Les professionnels de santé impliqués dans le projet sont : MG, psychologues, diététiciennes, sages femmes	156 954	32 000		24 000	3 000		5 000	non encore choisi		5 000	DRDR Fondation de France FNPEIS	63554 800 60600
RESEAU LU	association RESEAU LU	Permettre à la personne âgée de rester acteur de son destin et de lui assurer un libre choix de son projet de vie en lui donnant la possibilité d'élaborer pour elle-même un projet de vie à domicile Financement sur les exercices de 2005 à 2007. Le nombre prévisionnel de patients pris en charge dans le réseau est de 25 pour l'exercice 2005 les professionnels participant au projet sont le médecin généraliste, les IDE et MK	95 214	37 933		10 400	22 533		5 000	le réseau		5 000	DRDR centre hospitalier	55581 1700
ICALOR	Association ICALOR	Diminuer la morbi-mortalité et les réhospitalisations ainsi qu'améliorer la qualité de vie des insuffisants cardiaques de la région en favorisant la coordination et la soins et en assurant une prise en charge globale multidisciplinaire et de proximité avec une utilisation optimale des moyens diagnostics et thérapeutiques. Financement sur les exercices de 2005 à 2007 Le nombre prévisionnel de patients pris en charge en 2005 est de 0 car le réseau n'est qu'au stade de sa structuration. Sont prévus 250, 500 et 500 prises en charge sur les exercices 2006 à 2008. Les professionnels de santé impliqués dans le projet sont des IDE et médecin généralistes traitants	331 011	181 360		22 500	143 860	10 000	5 000	non encore choisi		5 000	DRDR Mise à disposition de moyens par établissements APPORT	84119 22932 42600

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : coordination

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
MADLOR (Réseau de soins coordonnées à domicile polyvalent pluridisciplinaire centré sur le malade)	Association MADLOR	favoriser le retour et le maintien à domicile des patients (réunir l'ensemble des conditions matérielles et psychologiques susceptibles de permettre le retour et le maintien à domicile)- 110 patients ont été inclus dans le réseau en 2005. Les professionnels de santé concernés par ce projet sont des MG, IDE, MK, et pharmacien- 171 PS ont déjà adhéré à ce réseau financement sur les exercices 2002,2004, 2005 et 2006	429 692	429 692		11 400	375 292		43 000	école de santé publique		43 000		
maison du diabète et de la nutrition	association MDN	le réseau vise à améliorer l'offre de soins dans le domaine de la prévention, du traitement du diabète de type 2 et de l'obésité infantile. Il assure une prise en charge globale et de proximité des personnes concernées, adaptée à leur état de santé. Le réseau a été financé sur les exercices 2004 et 2005 la dotation complémentaire libérée sur l'exercice 2005 a servi à rémunérer les formateurs dans le cadre du bilan podologique sur la circonscription de Nancy	4 000	4 000			4 000							
AVPN	Association vosgienne pour la promotion de la nutrition	Le dossier vise le dépistage et la prise en charge du surpoids et de l'obésité des enfants de 2 à 12 ans en organisant le parcours de soins des patients et l'échange d'information entre les acteurs, ainsi que leur coordination (310 patients étaient prévus sur l'exercice 2005) financement sur les exercices 2004 à 2006	248 812	46 772		1 950	29 822		15 000	école de santé publique		15 000	DRDR CPAM ASSURANCE MALADIE	162440 2400 37200
maison du diabète EPINAL	association MDE	Les missions qui sont dévolues à la maison du diabète sont donc d'informer, d'éduquer et d'aider via la mise en œuvre d'actions d'information et d'éducation qui seront réalisées à la demande du médecin traitant, soit à titre individuel, soit dans le cadre d'ateliers animés sur des thèmes portant sur l'alimentation, l'activité physique, la connaissance des maladies concernées et leurs complications Financement du projet échancé sur les exercices 2005 et 2006	345 232	100 339		27 174	65 165		8 000	école de santé publique		8 000	DRDR CENTRE HOSPITALIER	187528 57365

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : coordination

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Réseau gérontologique gérard CUNY	association réseau gérontologique gérard CUNY	Le réseau gérontologique de la couronne nancéenne vise à susciter un nouveau mode d'organisation et de coopération entre les partenaires sanitaires, sociaux et médico-sociaux, fondé sur une approche globale et personnalisée de la personne âgée en situation de vulnérabilité via la mise en place de réunions de concertation et de coordination et la création d'outils (référentiels, protocoles de suivi, fiches de synthèse...) Poursuite de financement du projet sur les exercices 2006 et 2007	242 700	133 000	2 500	14 000	91 500		25 000	EvalOR		25 000	DRDR collectivité territoriales établissements fondateurs	32275 77425
réseau gérontologique du sud meusien	association age et santé	Le réseau qui intervient en complémentarité du pôle Gérontologique (CLIC de niveau I) s'est fixé comme objectif principal d'apporter une réponse coordonnée et multidisciplinaire pour la prise en charge de la personne âgée afin de répondre à son besoin et à ceux de son entourage, de mieux gérer les hospitalisations et de garantir une continuité des soins. D'un point de vue opérationnel, il vise à promouvoir une prise en charge de qualité à domicile via une évaluation des besoins médico-sociaux réalisée par une équipe mobile en lien avec le pôle gérontologique financement sur les exercices 2005 et 2006	252 316	78 104		18 617	38 856		20 631	Société KALI SANTE		20 631	DRDR centre hospitalier	63212 111000
REDIVHOM	association REDIVHOM Les professionnels impliqués dans le projet sont des médecins, diététicienne, IDE	Le réseau Rédivhom vise à améliorer l'état de santé et la qualité de vie des personnes atteintes de diabète de type 2 dans le département meusien, notamment le suivi des patients et le dépistage des complications et la mise en œuvre d'actions d'éducation des patients. Financement du projet sur les exercices 2004 à 2007 Les professionnels impliqués dans le projet sont des IDE, des diététicienne, des médecins 133 patients ont adhéré au réseau en 2005	88 837	30 000			9 369		20 631	KALI SANTE		20 631	DRDR	58837

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : coordination

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Coordination entre professionnels de santé et monde du sport	EFFORMIP - association loi 1901	Médecins généralistes libéraux, réseaux de santé existants sur la région, médecins de structures médico-sportives, Direction Départementale et Régionale de la Jeunesse et des Sports, médecins inspecteurs de la jeunesse et des sports Patients sédentaires atteints de pathologies chroniques (obésité, diabète, hypertension artérielle, insuffisance coronaire, ostéoporose, arthrose, lombalgie chronique, asthme, broncho pneumopathie chronique obstructive). Durée de l'action : 1 an et + Durée du financement : 1 an	178 031	89 319	0	5 000	74 237	0	10 082				DRDJS	34 867
													CR-CPER	15 367
REBECCA : Réseau Belmont Camare s Consultation Alzheimer	RESEAU REBECCA - association loi 1901	Professionnels de santé, établissements de soins, associations d'aide à domicile... Durée de l'action : 1 an et + Durée du financement : 1 an	154 623	39 122	0	4 500	30 622	0	4 000				Communes	8 000
													Conseil Général	1 050
													Laboratoires	2 330
Riscado dans le Réseau RAP 31 Réseau Adolescence Partenariat	FMC 31 - association loi 1901	Une centaine de médecins généralistes, des psychiatres libéraux et des pédiatres. Environ 150 médecins libéraux concernés. Hauts-garonnais de 13 à 18 ans qui présentent ou risquent de présenter des difficultés sociales, psychique et/ou somatiques. Durée de l'action : 1 an et + Durée du financement : 1 an	117 200	1 000	0	0	1 000	0	0					
Coordination de la prise en charge des personnes dépendantes	LES 7 LIENS - association loi 1901	Tous les professionnels de santé, secteur sanitaire et social de la zone concernée ainsi que les bénévoles. Seront pris en charge tous les états de dépendance physique ou psychique quelle que soit la pathologie et l'âge, le caractère aigu ou chronique y compris la fin de vie. Durée de l'action : 1 an et + Durée du financement : 1 an	109 606	47 350	0	5 550	41 800	0	0				Mairie : mise à disposition location salle	

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : coordination

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
REMIPDYS 2 ^e année: Prise en ch. des troubles apprentissages	REMIPDYS RESEAU TROUBLES DES APPRENTISSAGES M-PYR - association loi 1901	Médecins généralistes, Pédiatres, ORL, Phoniatries, Pédo-psychiatres ou médecins de PMI et de santé scolaire, orthophonistes, psychomotriciens, psychologues. 60 enfants présentant des troubles spécifiques d'apprentissage (30 dans la Haute-Garonne et 30 dans l'Aveyron) Durée de l'action : 1 an et + Durée du financement : 1 an	241 386	182 450	0	8 000	159 450	15 000	0					
Prise en charge du nouveau né à risque de handicap	P' TIT MIP - association loi 1901	Médecins libéraux, pédiatres de néonatalogie, de CAMPS, ou autres institutions, médecins de PMI, Kinésithérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes, psychologues... Population considérée à risque et née dans les départements de la haute garonne, tarn et ariège. Dureée de l'action : 1 an et + Durée du financement : 1 an	230 896	119 696		6 000	105 696	0	8 000					
Réseau ADOS 81	RESEAU ADOS 81 - association loi 1901	L'ensemble des professionnels du soins, de l'action sociale et éducative du département du Tarn nord concerné pas les adolescents. Les adolescents de 12 à 25 ans. Durée de l'action : 1 an et + Durée du financement : 1 an	75 000	40 000	0	0	40 000	0	0					
Soins Infirmiers : SIDERAL SANTE	SIDERAL SANTE association loi 1901	Tous les professionnels libéraux de la C20 en particulier les acteurs du maintien à domicile regroupés en association : médecins, pharmaciens, infirmières, masseurs kinésithérapeutes, mais aussi orthophonistes, pédicures podologues, etc... Contexte pluripathologique s'adressant à tous les âges de la population. Dureée de l'action : 1 an et + Durée du financement : 1 an	92 200	89 627	0	12 406	77 221	0	0					

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : coordination

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Réseau Addiction 46	RESEAU ADDICTION 46 (RESAD46) - association loi 1901	L'ensemble des médecins généralistes libéraux et des pharmaciens du LOT. Patients ayant des conduites d'usage, d'abus et de dépendance aux produits psychoactifs. Durée de l'action : 1 an et + Durée du financement : 1 an	224 502	149 307	0	10 000	139 307	0	0					
Prise en charge de la dépendance en médecine générale	CRAPS ECHOSANTE - association loi 1901	Les médecins généralistes volontaires : 17 Les infirmiers libéraux : 37 Les kinésithérapeutes : 18 Les différentes structures qui interviennent en gériatrie sur le territoire géographique concerné : 4 SSIAD, services d'aide ménagère, assistantes sociales. Personnes âgées de plus de 75 ans. autres personnes dépendantes susceptibles de bénéficier d'une équipe pluridisciplinaire coordonnée, dont 36345 pour le remboursement des frais engagés en 2004 au titre de la réalisation de la 2 ^e phase. Durée de l'action : 1 an et + Durée du financement : 1 an	242 001	109 345	0	0	86 345	0	23 000					
Réseau Plaies et Cicatrisation Aveyron 2 ^e année	RESEAU PLAIES CICATRISATION AVEYRON - association loi 1901	Médecins libéraux (généralistes et spécialistes), pharmaciens, infirmiers, kinés, praticiens hospitaliers, cadres infirmiers, CH de Rodez, Millau, Saint Affrique, 2 Cliniques, Hôpitaux de proximité, maisons de retraite, SSIAD, HAD, associations d'aide à d Patients atteints d'ulcères vasculaires (veineux, angiodermite), de plaies du pied diabétique, d'escarres et autres plaies (plaies post opératoires étendues, plaies néoplastiques...) Demande complémentaire du réseau répondant au souhait formulé par le bureau en Octobre 2004 de voir les professionnels de santé libéraux du département associés à l'action. Durée de l'action : 1 an et + Durée du financement : 1 an	2 400	2 400	0	0	2 400	0	0					

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : coordination

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
réseau de prise en charge du diabète de type II	Association Cœur en Santé	réseau de prise en charge des patients diabétiques de type II, L'objectif est de proposer différents services aux patients diabétiques : éducation diététique, remise à l'activité sportive, éducation podologique, Le réseau assure également des sessions de formation à destination des professionnels de santé libéraux	98 860	91 860		2 500	89 360							
réseau de prise en charge du diabète	Association PREVAL (Prévention Vasculaire Littoral Flandre)	réseau de prise en charge des personnes présentant des facteurs de risque cardiovasculaire (diabète de type II, obèses, dyslipémiques, hypertendus, fumeurs sédentaires), par le biais d'une prise en charge globale : médicale, paramédicale et éducative (ateliers diététiques, cycle de réadaptation à l'effort, ateliers d'auto-mesure tensionnelle, campagne de dépistage des facteurs de risque cardiovasculaire), Le réseau dispense également des sessions de formation à destination des professionnels de santé libéraux	274 850	196 850		16 000	167 350		13 500	CRESGE				
dépistage régional de la rétinopathie diabétique	Association Réseau Diabète Obésité Métropole Lilloise	dans le cadre de l'extension régionale du dépistage de la rétinopathie diabétique, mise en œuvre du dépistage sur le territoire du réseau Diabète Obésité Métropole Lilloise	103 000	103 000		5 000	98 000							
dépistage régional de la rétinopathie diabétique	Association PREVART (Prévention Vasculaire Artois)	dans le cadre de la campagne régionale de dépistage de la rétinopathie diabétique, PREVART anime le comité de pilotage régional chargé de définir les modalités d'extension du dépistage de la rétinopathie diabétique aux réseaux de santé de la région et de suivre la mise en œuvre de ce projet	175 100	175 100		93 900	36 200		45 000	TEREO				
dépistage régional de la rétinopathie diabétique	Association PREVAL (Prévention Vasculaire Littoral Flandre)	dans le cadre de l'extension régionale du dépistage de la rétinopathie diabétique, mise en œuvre du dépistage sur le territoire du réseau PREVAL	103 000	103 000		5 000	98 000							
dépistage régional de la rétinopathie diabétique	Association Santé en Action	dans le cadre de l'extension régionale du dépistage de la rétinopathie diabétique, l'association Santé en Action teste une modalité particulière d'organisation du dépistage en mettant la rétinographe itinérant à disposition des médecins généralistes qui invitent leur patientèle diabétique à se faire dépister	6 350	6 350		5 079	1 271							

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : coordination

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
prise en charge de l'hypertension artérielle	Association HTA-VASC	réseau régional relatif à la prise en charge de l'hypertension artérielle (coordination de la prise en charge, amélioration de la communication des informations entre la ville et l'hôpital, optimisation des compétences des professionnels de santé)	39 020	39 020			39 020							
réseau des 7 vallées	Association Locale Hesdinoise de Développement Sanitaire	réseau ville-hôpital dont l'objectif est de participer à la coordination ville-hôpital et à la coordination sanitaire et sociale pour permettre la maintien à domicile dans des conditions sanitaires et sociales optimales au plus grand nombre de personnes âgées dépendantes	127 505	125 415		13 350	102 065		10 000					
nouvelles pratiques en médecine générale	Association Généralistes et Toxicomanie 59/62	organisation d'intervisions, suscitées par les difficultés rencontrées par les professionnels vis-à-vis d'une prise en charge globale de leurs patients (polytoxicomanie, substitution médicamenteuse à l'héroïne, dopage, ethnomédecine) ; organisation de formations spécifiques, relais des interventions et organisées en sessions afin d'améliorer la pratique médicale	111 380	111 380			111 380							
réseau ville-hôpital en santé mentale (La Madeleine, Marquette, Marcq en Baroeul)	Association Généralistes et Toxicomanie 59/62	projet de réseau ville-hôpital en santé mentale, Mise en place de formations-actions, par le recours à des interventions autour de cas communs, réunissant libéraux locaux, soignants du secteur 59619, Mise en place de protocoles communs de prise en charge, Mise en place d'un dossier médical pour le suivi des patients	17 590	17 590			17 590							
PASBA (Protocole Ambulatoire de Sevrage des Boissons Acooliques)	Association Généralistes et Toxicomanie 59/62	accompagnement des patients ayant un usage nocif et/ou une dépendance à l'alcool en leur proposant une modalité thérapeutique en ville	70 822	66 321			66 321							
projet toxicomanie	Association Médecins Généralistes et Toxicomanie	mise en place de formations pour les professionnels de santé libéraux et travailleurs sociaux à la prise en charge des personnes dépendantes aux substances psychoactives, et de l'organisation de supervision	81 913	40 957		631	40 326							

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : coordination

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
plateforme d'information et de coordination de projets de santé	Association Arras Santé	plateforme d'aide technique à la prise en charge des patients porteurs de pathologie chronique invalidante ou non, de polyopathie. Ce projet contribue à la mise en place et au développement de prises en charge coordonnées entre les différents acteurs en matière de prévention, d'un guichet d'information du public quant au système de soins local	87 308	77 808		4 675	73 133							
réseau asthme 62	Association Santé en Action	réseau de prise en charge des patients asthmatiques (mise en place d'une structure de prise en charge éducative en ville, coordination de la prise en charge médicale des patients dans le réseau, formation des professionnels)	188 990	164 642		17 060	147 582							
réseau inflammatoire chronique	Association RIC (Rhumatisme Inflammatoire Chronique)	réseau régional de prise en charge coordonnée et pluridisciplinaire des patients atteints de rhumatismes inflammatoires chroniques et en particulier de polyarthrites rhumatoïdes et de spondylarthropathie, pour favoriser une formation adaptée des médecins généralistes et des paramédicaux en vue de la coordination et d'une démarche qualité, favoriser la prise en charge coordonnée et pluridisciplinaire des patients, améliorer leur accès aux nouveaux traitements	117 460	103 898			91 098		12 800	URMEL				
RESCOM	Association Locale des Professionnels de Santé du canton de Marcoing	réseau de prise en charge coordonnée à domicile des patients de plus de 18 ans présentant une pathologie lourde et un état de dépendance, le réseau propose trois protocoles de prise en charge : le soutien coordonné à domicile, le retour à domicile après hospitalisation et les situations de fin de vie	117 775	117 775			117 775							
kinésithérapie respiratoire pédiatrique	Association Réseau Bronchiolite Métropole Lilloise	réseau de prise en charge des épisodes épidémiques de bronchiolite par des soins de kinésithérapie respiratoire. Le réseau assure la formation des professionnels libéraux à la réalisation des actes de kinésithérapie respiratoire, le développement de l'information des médecins et des familles, mais aussi une continuité des soins en instituant des gardes de kinésithérapeutes les week-end et jours fériés	236 530	47 540			47 540							

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : coordination

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Ensemble contre l'ulcère de jambe	Association Arras Santé	le projet "Ensemble contre l'ulcère de jambe" vise l'amélioration de la prise en charge des patients porteurs de plaies chroniques, et notamment d'ulcères de jambe. L'objectif principal est d'élaborer un parcours de soins gradué, en partenariat avec les professionnels libéraux et hospitaliers du secteur	63 163	53 896			53 896							
réseau de soins palliatifs	Association Réseau Santé Diamant	réseau de prise en charge des patients en soins palliatifs, optimisation des ressources locales par le biais d'une coordination entre les différents acteurs de santé. Pour cela, organisation de cycles de formation des professionnels, amélioration de la communication entre hospitaliers et libéraux, amélioration de la coordination de la prise en charge du patient en fin de vie (dossier patient partagé), réunions d'échange entre professionnels	235 504	235 504		18 700	209 004		7 800	CRESGE				
coordination des soins en pré et post natal	Association Naître dans le Douaisis	réseau de professionnels de santé libéraux dont les objectifs sont d'assurer la prise en charge médicale de la patiente et du nouveau-né, l'accompagnement matériel et moral de la famille en développant l'assistance à domicile en pré et post natal, mais aussi de favoriser les liens entre la médecine de ville et les équipes institutionnalisées en vue d'assurer la cohérence et la continuité du service sanitaire	99 400	95 240		9 782	76 130		9 328	CRESGE				
réseau d'amélioration du diagnostic et de la prise en charge des troubles sévères du langage oral et écrit chez les enfants de la métropole lilloise	Association des Thérapeutes de la Métropole Lilloise pour la prise en charge des troubles sévères du langage orale et écrit (ATHELO)	réseau de professionnels de santé pour l'amélioration du diagnostic et de la prise en charge des troubles sévères du langage oral et écrit chez les enfants de la métropole lilloise, notamment par la l'approfondissement des connaissances des professionnels de santé (formation, réunions thématiques), le développement de nouvelles possibilités de prise en charge (groupe de rééducation pluridisciplinaire), la création d'une coordination interprofessionnelle, et la réalisation d'un carnet de suivi de l'enfant	177 844	54 925		4 421	41 713		8 791	CRESGE		dotation globale hospitalière	40 613	

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : coordination

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)	
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation						
accès aux soins bucco-dentaires des personnes en situation de handicap	Association HANDIDENT	création d'un réseau de santé pour faciliter l'accès aux soins bucco-dentaires des personnes en situation de handicap (déficience motrice, déficience du langage et de la parole, personne âgée dépendante,...). Les objectifs du projet sont de faciliter l'accès aux soins, de développer la prévention (organisation d'un dépistage, ateliers de sensibilisation et d'éducation à la santé bucco-dentaire) et d'offrir une meilleure réponse de soins aux personnes en situation de handicap, Le réseau assure la formation des praticiens membres du réseau	532 818	360 324	40 162	36 251	273 911		10 000	CRESGE					
coordination gériologique Est-Cambrésis	Instance de coordination gériologique de l'Est-Cambrésis : Gérionto-Assistance	renforcement des moyens de coordination locale (évaluations à domicile, intervention de l'ergothérapeute, élaboration de plans d'aide, réunions de synthèse), formation des intervenants, Action spécifique en direction des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer assurée par un psychologue (stimulation cognitive, soutien des malades et des familles, groupes de parole soignants)	47 155	36 807			36 807								

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : coordination

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)	
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation						
ARBAM 13	ASSOCIATION ARBAM 13 (Convention)	Prise en charge des pathologies respiratoires pédiatriques	459 230	282 246	0	24 230	250 723	0	7 293	OREP	/	0	Collectivités locales: Conseil Général, APHM, Mairie Marseille...	15 000	
													Participation privée (Industrie, Laboratoires et Banque)	9 841	
														Cotisations adhérents	6 825
														Autres (Fondations, Collectivités locales : Conseil Général	10 000
RESEAU CC-RVH 06	RESEAU CC-RVH 06 (Convention)	Amélioration de la prise en charge des soins paramédicaux à domicile	353 500	91 144	0	4 990	86 154	0	0	/	/	0	Collectivités locales : Conseil Général	30 000	
RéSP 04	ASSOCIATION RéSP 04 (Convention)	Organisation et mise en place d'un réseau de soins palliatifs	62 684	49 724	0	0	49 724	0	0	/	/	0	/	0	
RESEAU AVEC 84	RESEAU AVEC 84 (Convention)	Prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie et présentant des troubles de type Alzheimer	58 737	40 858	0	150	16 310	0	24 398	FROMENTIN Consultants	/	/	Participation privée (industrie)	5 950	
													Assurance Maladie redéploiement de moyens hospitaliers sur dotation globale	11 930	
HEMAP	Association HEMAP (Avenant)	Amélioration de la prise en charge des hémopathies de l'enfant et de l'adolescent		81 806	0	8 105	73 701	0	0	/	/	/			
UCIS-PP	UCIS-PP (Avenant)	Amélioration de la prise en charge communes des patients ville-hôpital		67 800	0	0	67 800	0	0	/	/	/			
NOVANAT	Association NOVANAT (Avenant)	Réseau local de périnatalité		17 158	0	-1 328	18 486	0	0	/	/	/			
RIVAGE 83	Association RIVAGE 83 (Avenant)	Création d'une équipe de coordination au sein d'un réseau de proximité afin de permettre qu'un plus grand nombre de personnes atteintes d'une pathologie cancéreuse en phase avancée bénéficient de soins de qualité à domicile.		85 615	0	0	85 615	0	0	0	0	/			

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : coordination

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Bilan bucco-dentaire des perso âgées à l'entrée en établissement	Mutualité + syndicats dentaires	Organiser un bilan et un suivi des soins dentaires des personnes âgées lors de leur entrée en établissement, avec si nécessaire soins par des cabinets libéraux ou mutualistes (1 an)	20 793	20 793			16 543		4 250	Promoteurs				
Réseau Diabète en Vendée	Diabète 85	réseau de santé ville hôpital visant à améliorer dans le département de la Vendée la qualité de prise en charge des patients diabétiques de type 2 (1 an)	28 208	25 000			23 591		1 409	Promoteurs				
Réseau Sud Ouest Mayennais	APSL SOM	Renouvellement d'un réseau gériatrique (1 an)	6 772	6 772			6 772			Promoteurs				
Bilan bucco-dentaire des perso âgées à l'entrée en établissement	GEQ + Syndicats dentaires	Renouvellement de l'organisation d'un bilan et d'un suivi des soins dentaires des personnes âgées lors de leur entrée en établissement, avec si nécessaire soins par des cabinets libéraux ou mutualistes (1 an)	18 250	18 250			18 250			Promoteurs				

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : coordination

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Projet ADIAMMO, poursuite de l'expérimentation pour la période de octobre 2005 à septembre 2006	ADIAMMO - association loi 1901	Objectifs du projet: - Coordination des soins - 45 médecins généralistes, 20 infirmières, 13 podologues, - Estimation de 1500 diabétiques sur le secteur Durée de l'action: Cette action a débuté en juin 2004 et a vocation à se pérenniser sur la DRDR Durée de financement: Octobre 2005 à septembre 2006	111 718,00 EUR	26692		366	26326	0	0				DRDR	0,00
													FNPEIS	0,00
													FNASS	0,00
													Dotation Globale Hospitalière	64464,00
													Conseil Général	9000,00
													Municipalité	2170,00
													Financeurs Privé	720,00
Autres	2191,00													

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : coordination

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Réseau gérontologique Lençloître Saint Gervais les 3 clochers	association Lien de Vie	Réseaux de santé : assurer la prise en charge des sujets âgés (+ de 60 ans) dans leur globalité des cantons de Lençloître St Gervais les 3 clochers. Durée de financement : 1 an	101 170	80 280		5 440	73 160	1 680					CG, communes	20 280
Création d'un centre de prise en charge concertée de l'obésité en Charente	association REPPCO (Réseau de Prévention et de Prise en Charge de l'Obésité)	Créer une unité indépendante de prise en charge des patients enfants et adultes, gérée par des professionnels de santé médicaux et paramédicaux exerçant en libéral et permettant de recevoir des patients pour des consultations thérapeutiques ambulatoires. Durée de financement : 1 an	136 015	135 370	6 000	30 526	90 844		8 000	kalisanté				
Rééducation des insuffisants respiratoires en Charente	association RREC (Rééducation respiratoire en Charente)	Améliorer l'accès aux soins des patients atteints d'affection respiratoire chronique, par une réhabilitation respiratoire interdisciplinaire, en ambulatoire, émanant de professionnels de santé formés au réentraînement à l'effort. Durée du financement : 1 an	63 200	63 200		39 250	23 950							
Projet de prévention et de prise en charge de la bronchiolite et de l'asthme du nourrisson en Charente	association RREC (Rééducation respiratoire en Charente)	Mettre en place tour de garde de kinésithérapie respiratoire pédiatrique en période épidémique de octobre à mai (samedis, dimanches et jours fériés 9h à 18h). Durée de financement : 1 an	53 713	53 713			40 213		13 500					

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : coordination

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Réseau S.P.I.R.O. (Structure de Prise en charge des Insuffisants Respiratoires chroniques Obstructifs)	Association loi 1901 S.P.I.R.O	Aide à la structuration d'un réseau de santé visant à améliorer la prise en charge de personnes atteintes de broncho-pneumopathies chroniques obstructives sur le département du Rhône et les parties limitrophes des départements de l'Ain, de l'Isère et de la Loire. Catégories de professionnels de santé visés : médecins généralistes, pneumologues, tabacologues, médecins du travail, masseurs-kinésithérapeutes, infirmiers, diététiciens, psychologues, pharmaciens, prestataires de santé à domicile, assistantes sociales (nombre de professionnels inconnu à ce stade - projet d'aide à la structuration) - Catégorie et nombre de patients visés : patients présentant une broncho-pneumopathie chronique obstructive, quel que soit le stade (40 000 patients diagnostiqués en Rhône-Alpes) - Durée de l'action et du financement : 9 mois	43 402	34 092	10 000	2 250	21 842				JNB Développement - aide à l'ingénierie	10 000	Hospices civils de Lyon	3 750
Réseau de santé Anaïs	Association pour la promotion du réseau Anaïs (APRA)	Réseau de prise en charge de divers troubles et handicaps chez l'enfant, sur la métropole grenobloise - Objectifs : coordination et continuité de la prise en charge ambulatoire, grâce à la mobilisation des professionnels de santé libéraux, propice à une meilleure intégration de l'enfant en milieu ordinaire - Professionnels de santé participants : 2 MG, 6 pédiatres, 1 neuropsychologue, 1 psychiatre, 1 psychologue, 6 masseurs-kinésithérapeutes, 6 orthophonistes, 4 orthoptistes, 3 psychomotriciens, 1 ergothérapeute - Nombre d'enfants visés : expérimentation sur 17 enfants - Complément de financement pour 3 mois avant passage sur la DRDR	8 756	8 756			8 756			CAREPS		Conseil Général de l'Isère	10 000	
				0								Fondation de France	13 000	

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : coordination

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Centre d'études épidémiologiques et biologiques	Syndicat des biologistes de la Martinique	RENOUVELLEMENT Coordination et amélioration des pratiques, Dernière année de financement	60 763	60 763			60 763							

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : coordination

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Création du réseau de prévention de l'obésité en pédiatrie Nord Réunion	Association REPOP NORD REUNION	Création du réseau, financement sur 01 année	336 200	319 081	0	29 900	289 181	0	0		Société ORDISOFT pour l'informatique	18 200		0

2.5 Thème : développement du partage d'informations

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : développement du partage d'information

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Interface Reso	URMLA	Interface Reso propose plusieurs types de services aux professionnels de santé libéraux d'Alsace, aux professionnels de santé non libéraux, aux professionnels de santé paramédicaux, aux travailleurs sociaux, aux institutionnels : l'annuaire, la communication, le conseil. Durée de l'action : 3 ans (depuis 2003) - 2005 constitue la dernière année d'un financement triennal . Durée du financement : 3 ans	255 000	140 000			140 000						aucun	

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : développement du partage d'information

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)	
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation						
Registre de l'insuffisance rénale traitée "Projet R.E.I.N."	Association des néphrologues libéraux du Languedoc-Roussillon	Système d'information (REIN = Réseau d'Epidémiologie et d'Information en Néphrologie) permettant de décrire l'incidence et la prévalence de l'insuffisance rénale chronique traitée par dialyse ou transplantation rénale, les modalités de traitement, la morbi-mortalité, ainsi que l'offre de soins. Population cible estimée à 1350 patients dialysés sur la région et 250 cas incidents chaque année. Les professionnels de santé concernés sont les néphrologues de la région (environ 50). Durée du financement = 1 an (2005).	32376	32376			32376			Institut Universitaire de Recherche Clinique, Pr DAURES					

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : développement du partage d'information

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Unités de concertation pluridisciplinaires en cancérologie	URML	Fonctionnement des unités de concertation pluridisciplinaires par spécialité en cancérologie permettant aux médecins de travailler ensemble et de poser des diagnostics partagés. Professionnels concernés : 101 médecins spécialistes (uro, pneumo, gastro...) Population visée : tous les patients du limousin souffrant d'une pathologie cancéreuse. Durée de l'action : pas de terme prédéfini. Durée du financement : 9 mois	42 211	42 211			42 211							
Unités de concertation pluridisciplinaires en cancérologie	URML	Compléter l'équipement des salles de concertation déjà en service (logiciel e-film demandé par les radiologues)	2 430	2 149			2 149							

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : développement du partage d'information

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)	
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation						
ONCODENT	réseau ONCODENT	facilitation de la communication entre professionnels de santé hospitaliers et libéraux intervenant auprès du patient (plate forme logiciel de communication), facilitation de l'accès aux soins et formation pluridisciplinaire des professionnels de santé (amélioration et adaptation des traitements, validation et diffusion de référentiels)-financement sur les exercices 2003,2004,2005	20 132	-20 132			-20 132								
APICEM	association pour la promotion de l'informatique et de la communication en médecine en lorraine	l'objet du projet consiste à mettre en relation par messagerie électronique les professionnels de santé, libéraux et hospitaliers, médecins et paramédicaux de la région lorraine et servir d'infrastructure de communication pour d'autres projets-financement sur les exercices 2004,2005 et 2006	328 003	106 953		8 450	90 703		7 800	IQT	sous traitance générale (installation et mise en route par un informaticien chez les professionnels)	60 000	contribution en nature (mise à disposition de personnel, personne bénévole, contribution des professionnels de santé)	221 050	
cancer du sein	association AMPPU 54	Le dossier a pour objet la création d'un site entièrement dédié au cancer du sein. Ce dernier a pour mission le développement du partage de l'information entre les professionnels de santé et pour le public donne une signification compréhensible des termes techniques sur le cancer du sein grâce aux questions réponses simples et illustrées Financement des exercices 2003 à 2005 (règlement du solde du projet)	7 209	7 209			7 209								
HERMES	association HERMES	mise en place d'un système électronique permettant la coordination des systèmes d'informations des différents réseaux de santé régionaux au moyen de la gestion d'une plate-forme de santé commune à ces différents acteurs et mutualisant les moyens techniques-financement sur les exercices 2004, 2005 et 2006	281 000	77 000		35 000	40 200	1 800	suivi par le réseau				DRDR	211 000	

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : développement du partage d'information

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Veille épidémiologique GROG Midi-Pyrénées	GROG MIDI-PYRENEES - association loi 1901	Une quarantaine de médecins libéraux, 4 pharmaciens et 1 établissement de santé public, avec un soutien logistique de l'URML en ce qui concerne la coordination de l'action. Durée de l'action : 1 an et + Durée du financement : 1 an	51 097	40 213	0	0	40 213	0	0				Cotisation médecins	2 340
													URML	1 500
Accès des médecins libéraux au réseau Télé-Médecine	TELE MEDECINE VILLE ET ETABLISSEMENT DE SANTE - association loi 1901	5 cabinets médicaux (départements 12, 46, 65 et 81). Durée de l'action : 1 an et + Durée du financement : 1 an	35 285	35 285	0	13 260	22 025	0	0					

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : développement du partage d'information

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Un bon dos pour la vie	Association CEKE (cercle d'études de kinésithérapie et d'ergothérapie de Berck sur mer)	projet réalisé par des kinésithérapeutes auprès d'enfants des classes de CM1 et CM2, dans le but de prévenir le mal de dos, Les objectifs sont de sensibiliser les élèves, les enseignants et les parents à la prévention du mal de dos, d'apprendre aux enfants la façon de ménager leur colonne vertébrale dans les gestes de la vie quotidienne et d'entraîner les élèves vers l'acquisition d'un automatisme de correction rachidienne qu'ils conserveront à l'âge adulte	11 385	7 613			7 613						autres	3 772
Equilibr'âge : avancer en âge en conservant un bon équilibre	Association CEKE (cercle d'études de kinésithérapie et d'ergothérapie de Berck sur mer)	projet réalisé par des kinésithérapeutes auprès de personnes valides âgées de plus de 60 ans vivant chez elles ou en institution (conférences d'information et de sensibilisation, séances d'éducation de l'équilibre), ainsi qu'auprès de leurs familles, de leur entourage médico-social et les professionnels de santé libéraux du secteur (conférence d'information et de sensibilisation)	12 516	7 954			7 954						autres	4 562

Dossiers ayant reçu un avis favorable
Thème : développement du partage d'information

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Reconstruction de financement pour la troisième année de fonctionnement du Réseau Diabète Picardie	URMLP - association loi 1901	Objectifs du projet: - Partage d'Information - Les médecins généralistes et spécialistes de la région, les paramédicaux, les pharmaciens, les médecins hospitaliers, - Les patients diabétiques Durée de l'action: Cette action a débuté en 2000 Durée de financement De juillet 2005 à juin 2006	283682	226755		0	167514	34241	25000	KADRI Consultants	UNI-MEDECINE - Système d'information	34241,00		0,00
Echange d'informations entre les professionnels impliqués dans le dépistage, la prévention et la prise en charge de l'hépatite C	RESEAU HEPATO PICARDIE - association loi 1901	Objectifs du projet: - Partage d'Information - tous les professionnels de santé de Picardie susceptibles d'être confrontés à un patient atteint d'une hépatite C, - Les patients atteints d'hépatite C Durée du projet: Diffusion de deux bulletins d'informations entre mars 2005 et mars 2006 Durée de financement: De mars 2005 à mars 2006	11390.41	11372.66	0	586.04	10786.62	0	0					0,00

2.6 Thème : autres

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : autres

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evaluateur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Améliorer la quali	Collège régional des	Mener une campagne de communication pour recruter de nouveaux maîtres de stage notamment dans les zones déficitaires, former tous les maîtres de stage de la région, et mettre en place un stage de 15 jours en cabinet de ville à la fin du 2ème cycle de médecine, afin d'initier les étudiants à la médecine générale avant qu'ils ne choisissent leur spécialité Nombre de maîtres de stage : 175 dont 165 agréés ; Nombre d'étudiants en médecine: 145 (3ème année du 2ème cycle); 107 (3ème cycle de médecine générale) Durée de l'action et du financement accordé: négociations inachevées	156 500	50 000			50 000						Fac de médecine d	Mise à disposition de secrétariat, formateurs, frais postaux,....

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : autres

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Agence du Remplacement et de l'Installation des Médecins	URML	Création d'une agence du remplacement et de l'installation. Mise en relation des offres et demandes de remplacements grâce à une bourse en ligne. Création d'un site internet. Durée de l'action : 2 ans Durée du financement : 2 ans	61 460	52 460		21 460	31 000						Caixa Banque (Développement du site)	NC
Tutorat infirmier	Syndicat Convergence infirmière	Favoriser l'installation d'infirmières en libéral grâce à la création d'un dispositif de tutorat infirmier en libéral pour les jeunes diplômées. Financement de l'indemnisation des infirmières tutrices pendant le stage de leur tutored, sur la base de l'indemnité quotidienne pour perte de ressources. Indemnisation des infirmiers libéraux intervenant dans les IFSI à propos du tutorat infirmier. Durée de l'action : 2 ans Durée du financement : 2 ans	379 860	379 860			379 860							
Maîtres de stage en médecine générale	Association ENSEREVA	Poursuivre le fonctionnement du dispositif. Formation et indemnisation des maîtres de stage en zones déficitaires.	76 400	76 400			76 400							

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : autres

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
mise à disposition en lorraine d'un neuropsychologue au niveau des cabinets des neurologues libéraux	association ADNALOR	ce projet vise à financer la mise à disposition de 2 neuropsychologues pour les cabinets de neurologie de Lorraine, afin de compléter l'exploitation réalisée par ces praticiens- financement sur les exercices 2004, 2005, 2006 et 2007 le nombre de neurologues adhérents au réseau est de 15 sur les 18 neurologues libéraux en région Lorraine	100 000	100 000			90 000		10 000	evalor		10 000		
Les bonnes habitudes se prennent tôt	comité de prévention bucco dentaire			185 858										

Dossiers ayant reçu un avis favorable

Thème : autres

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée et durée du financement	Montant du projet (euros)	Montant accordé (euros)	Prestations financées en euros					Evalueur	Sous-Traitance	Montant (euros)	Co-financement	Montant (euros)
					Etude et Recherche	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Causes allergiques de l'asthme en martinique	Dr LAFOSSE MARIN	RENOUVELLEMENT Etude des causes allergiques de l'asthme	37 148	37 148										

3. Dossiers ayant reçu un avis favorable au niveau national

PROJETS NATIONAUX

DOSSIERS AYANT RECU UN AVIS FAVORABLE DU BUREAU NATIONAL

Thème : Amélioration des pratiques professionnelles/ Evaluation des pratiques

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée	Montant du projet (€)	Montant accordé (€)	Prestations financées (€)					Evalueur	Sous - Traitance	Montant	Co-financement	Montant (euros)
					Etudes et Recherches	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Dispositif du pilotage national des centres de ressources Hépatite C	ANGRECH	Réaliser une étude portant sur l'opportunité et la faisabilité d'un apport en ingénierie auprès de réseaux locaux et de soignants libéraux en matière de nouveaux modes d'organisation, de pratiques coordonnées centrées sur le patient atteint d'hépatite C	453 640	233 798	223 490				10 308	à venir		DGS	87 000	
												Industrie Fonds propres	85 842 47 000	
Pôle Ressource Nationale Conduites Addictives (PRN)	Pôle Ressource Nationale Conduites Addictives (PRN)	Demande complémentaire de financement en vue de finaliser les travaux de mise en place du pôle ressource qui constitue un lieu d'expertise sur l'addiction pour la médecine générale en ville en vue de la promotion de l'exercice en réseau. Durée du financmeent : 12 mois	585 733	325 733			266 179		59 554	JNB Consultants		mildt	150 000	
												dgs industrie	75 000 35 000	

PROJETS NATIONAUX

DOSSIERS AYANT RECU UN AVIS FAVORABLE DU BUREAU NATIONAL

Thème : Amélioration des pratiques professionnelles/ Evaluation des pratiques

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée	Montant du projet (€)	Montant accordé (€)	Prestations financées (€)					Evaluateur	Sous - Traitance	Montant	Co-financement	Montant (euros)
					Etudes et Recherches	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Synthèse nationale des évaluations réalisées dans les réseaux de santé diabète concernant le protocole national visant à améliorer la prévention des lésions des pieds chez les personnes diabétiques	Association Nationale de Coordination des Réseaux Diabète	Evaluation de l'efficacité du protocole podologique national sur les diabétiques de grade 2 et 3 en vue d'améliorer la prévention et la prise en charge des lésions des pieds chez les diabétiques. Rapport à remettre à la Haute Autorité de Santé Durée du financement : 2 ans	154 846	136 704	44 000		92 704						DGS	12 000
													Réseaux	6 142
Evaluation des pratiques qualité de la prescription médicamenteuse et groupe de pairs en médecine générale	Société Française de Médecine Générale	Evaluation de l'impact de la participation des médecins généralistes à un groupes de pairs sur la qualité de la prescription médicamenteuse, en comparant cette dernière à celle de médecins généralistes ne faisant pas partie d'un groupe de pairs.	445 200	400 000			362 928	17 730	19 342	A venir				
Qualité Officinale	Ordre National des Pharmaciens	Etude préalable à la mise en place d'une démarche qualité dans les pharmacie d'officine : mise en place d'une plateforme commune rassemblant l'ensemble de la profession, conception du système pérenne de la démarche qualité, sensibilisation de la profession. Durée du financement : 16 mois	421 955	344 544	344 544						Comité de suivi		Auto-financement par la profession	77 411
Evaluation des pratiques professionnelles des médecins libéraux	Conférence nationale des présidents d'URML	Evaluation des pratiques	11 335 580	5 667 790			5 667 790			Comité de suivi				

PROJETS NATIONAUX

DOSSIERS AYANT RECU UN AVIS FAVORABLE DU BUREAU NATIONAL

Thème : Amélioration des pratiques professionnelles/ Evaluation des pratiques

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée	Montant du projet (€)	Montant accordé (€)	Prestations financées (€)					Evalueur	Sous - Traitance	Montant	Co-financement	Montant (euros)
					Etudes et Recherches	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
Outil d'Aide à la Décision des Orthophonistes	UNADREO	Création d'un outil d'aide à la décision à l'attention des orthophonistes pour améliorer leur démarche diagnostique lors des bilans de patients présentant des troubles neurologiques acquis ou dégénératifs en fournissant des informations à prendre en compte lors de la réalisation de ces bilans.	132 600	112 300		47 000	57 300		8 000	A venir			Auto financement	20 300

Etude sur le poste de travail des médecins généralistes ayant souscrit à l'option médecin traitant en vue d'obtenir une vision du dispositif spécifique de cette option, de ses difficultés propres et des évolutions et adaptations nécessaires.

TASIME*

Le Bureau souhaite, qu'au-delà de l'analyse statique des caractéristiques des soins produits et des conditions d'exercice de ces professionnels, cette étude soit complétée par une évaluation des stratégies décisionnelles et de la pratique médicale avant un nouvel examen.

avis favorable de principe assorti d'une demande visant à ce que ce projet soit soumis au Conseil scientifique de la CNAMTS pour avis et qu'il bénéficie de son accompagnement.

PROJETS NATIONAUX

DOSSIERS AYANT RECU UN AVIS FAVORABLE DU BUREAU NATIONAL

Thème : Développement du partage d'information

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action financée	Montant du projet (€)	Montant accordé (€)	Prestations financées (€)					Evaluateur	Sous - Traitance	Montant	Co-financement	Montant (euros)
					Etudes et Recherches	Investissement	Fonctionnement	SI	Evaluation					
DMP	GIP DMP	Dans l'objectif de préparer la généralisation du DMP, préparation fonctionnelle de la mise en place des consortiums assurant l'hébergement des dossiers et déploiement de la solution de gestion du DMP sur des sites pilotes. Durée du financement : 7 mois	18 055 000	15 050 000	3 004 000	11 600 000	446 000			A venir		GIP/ Comité d'orientation	Caisse des Dépôts et de Consignation	3 005 000
ADMP Pédiatrie	Outil d'aide à la décision médicale	Mise à disposition des professionnels d'une base de données en pédiatrie en vue d'améliorer la qualité de la prise en charge de la consultation chez l'enfant grâce au partage entre les professionnels et à la mise en commun de ressources documentaires, outils et applications sur Internet et Extranet	689 988	689 988	387 246		224 442		78 300	A venir				

4. Dossiers ayant reçu un avis défavorable au niveau régional

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Projet De PLAN	Association Prométhée 68	Ce projet constitue une déclinaison régionale d'un programme européen visant à réaliser une enquête épidémiologique sur la prévalence du diabète. A la suite de cette enquête, le programme prévoit également la réalisation d'une étude interventionnelle visant à développer l'éducation thérapeutique de patients. Cette seconde phase est censée reposer sur un changement d'hygiène de vie (régime alimentaire et exercice physique) et un suivi médical régulier	41 520,00 €	La pertinence du projet : absence de cohérence et d'articulation avec les autres projets financés. Le projet relève d'un autre fonds (dimension essentiellement préventive). L'inadéquation de la méthode d'échantillonnage

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Étude d'opportunité sur la mise en place d'un réseau sur les troubles des apprentissages en Alsace	Syndicat régional des Orthophonistes d'Alsace.	L'objet du projet est la mise en place d'une étude d'opportunité sur la création au niveau régional d'un réseau de santé de prise en charge des troubles des apprentissages.	34 030,75 €	La méthodologie de l'étude est insuffisamment approfondie (organisation et conduite du projet insuffisamment détaillées).
Projet de réseau de dépistage du cancer bronchique	Association Alsacienne pour la recherche dans les techniques pneumologiques (AARTP).	Promouvoir le dépistage des cancers bronchiques par l'utilisation de l'endoscope en auto fluorescence.	71 169,18 €	La pertinence du projet : le projet relève d'un autre fonds, il fait apparaître une distorsion de concurrence. Organisation et conduite du projet insuffisamment décrites.
Prise en charge des rhumatismes inflammatoires en Alsace - Réseau RHIN	Association des Rhumatologues d'Alsace- ARA.	La mise en place d'un réseau régional de prise en charge des patients atteints de rhumatismes inflammatoires.	213 519,00 €	La pertinence du projet : absence de cohérence et d'articulation avec les autres projets financés. Calibrage du projet inadapté (objectifs/moyens).

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Développement d'une gamme de services d'expertise proposée aux réseaux	Association Fédération Aquitaine des Réseaux	Développement d'une gamme de services d'expertise proposée aux réseaux en vue de favoriser l'émergence de ces derniers et leur développement en Aquitaine. Demande d'aide complémentaire à celle accordée en 2003.	99 992	le FAQSV n'a pas vocation à financer le fonctionnement d'une structure telle que la Fédération Aquitaine des Réseaux et le Bureau invite le Promoteur à rechercher un financement auprès des Réseaux de santé bénéficiant d'un financement au titre de la DRDR.
Réseau Rhumatismes Inflammatoires en Aquitaine	Association Rhumatologie Aquitaine	Création d'un réseau permettant d'optimiser l'accès aux biothérapies des patients présentant un rhumatisme inflammatoire sévère et d'organiser un suivi des patients traités.	646 016	Le champ d'intervention du FAQSV dans le domaine des Réseaux de Santé est limité, du fait de la mise en place de la DRDR aux dépenses d'études préalables, aux frais d'évaluation et aux aides au démarrage. Le Bureau invite le promoteur à ré-orienter sa demande vers la DRDR.
Amélioration qualitative de la prise en charge des urgences ambulatoires	Association IMPULsion 33	Elaboration et évaluation de l'utilisation d'un dossier patient électronique dédié à la prise en charge des urgences ambulatoires sur un échantillon de 80 médecins généralistes. - Demande d'aide complémentaire à celle accordée en 2002-	2 862	Le financement demandé concerne des prestations déjà réalisées sans accord du Bureau sur les modalités de rémunération Les précisions apportées ne permettent pas de justifier la base de rémunération utilisée.

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
REZOPAU	Association REZOPAU	Travaux de structuration et d'élaboration du Réseau ayant pour objet la réduction de la prévalence des conduites à risques et l'amélioration de la qualité de la prise en charge médico-psycho-sociale des patients infectés par le VIH et/ou présentant des troubles addictifs.	152 085	Le Réseau ayant été créé en 1994, le financement d'une phase de structuration ne paraît pas opportune et le Bureau invite le promoteur à ré-orienter sa demande vers la DRDR
Réseau Aide au sevrage tabagique	Regroupement de professionnels de santé libéraux	Etude préalable à la mise en œuvre d'un réseau proposant à terme à la population de Dordogne une aide individuelle optimisée à l'arrêt du tabac avec un accompagnement médical et médico-psychologique.	75 000	La mise en place d'un réseau de santé pour le sevrage tabagique n'apparaît pas une solution appropriée pour la seule thématique abordée et il conviendrait que l'aide au sevrage tabagique soit intégrée dans un réseau de santé abordant plus largement la thématique des addictions.
RESO A	Société Médicale de Nutrition d'Aquitaine	Etude préalable à la création d'un réseau optimisant la prise en charge du surpoids et de l'obésité adulte en région Aquitaine.	272 534	L'organisation générale du projet et le budget demandé apparaissent surdimensionnés pour une telle action. Des partenariats au niveau régional et au niveau départemental mériteraient d'être développés.

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Association Urgences et Permanence des Soins	ASSUPS	Audit médico-économique sur le coût de la prise en charge des actes d'urgence dans le public et le privé Formation des médecins urgentistes libéraux, effecteurs de la PDS Rémunération des médecins régulateurs	455 352	Le projet devrait être articulé avec des projets similaires bénéficiant déjà d'un financement au titre du FAQSV, Les plages horaires pendant lesquelles les médecins libéraux assureraient la régulation téléphonique ne sont pas précisées Il n'y a pour l'instant aucun engagement formel du SAMU Centre 15 pour accueillir ces régulateurs libéraux
MNESIS Aquitaine	Association MNESIS Aquitaine	Mise en œuvre d'un Réseau de santé, pour le diagnostic et la prise en charge des malades atteints de la maladie d'Alzheimer sur l'Aquitaine.	197 614	Le Bureau a pris acte de la volonté des Promoteurs de répondre à l'appel à projets qui sera effectué par la Mission Régionale de Santé dans le cadre de la Dotation Régionale de Développement des Réseaux de santé et décide qu'il n'y a plus lieu de répondre à ces demandes dans le cadre du FAQSV.
Réseau Démences 47	Association REGAIN	Structuration d'un Réseau sur les troubles cognitifs et les démences des personnes résidant sur le territoire des arrondissements d'Agen et de Nérac en mobilisant les ressources sanitaires et sociales locales.	120 332	Le Bureau a pris acte de la volonté des Promoteurs de répondre à l'appel à projets qui sera effectué par la Mission Régionale de Santé dans le cadre de la Dotation Régionale de Développement des Réseaux de santé et décide qu'il n'y a plus lieu de répondre à ces demandes dans le cadre du FAQSV.

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Géronto Landes	Association Géronto Landes	Création d'une consultation mémoire pour une prise en charge préventive des démences et troubles apparentés associée à un accompagnement complémentaire aux professionnels de santé déjà intervenants auprès des familles et des malades à domicile.	339 606	Le Bureau a pris acte de la volonté des Promoteurs de répondre à l'appel à projets qui sera effectué par la Mission Régionale de Santé dans le cadre de la Dotation Régionale de Développement des Réseaux de santé et décide qu'il n'y a plus lieu de répondre à ces demandes dans le cadre du FAQSV.
Réseau l'Estey	Association Réseau d'accompagnement et de soins palliatifs du Bordelais	Evaluation externe du Réseau durant les 3 premières années de fonctionnement dans le cadre d'une demande de financement au titre de la DRDR.	64 763	Parmi les 3 protocoles d'évaluation externe présentées, aucune ne propose une méthodologie suffisamment détaillée intégrant les spécificités du Réseau et garantissant la conformité avec les Recommandations de la Haute Autorité de Santé.
Réseau COTICARD	Association COTIC	Exaluation externe du Réseau COTICARD ayant pour objet de promouvoir une prise en charge adaptée et coordonnée de l'Insuffisance cardiaque dans le cadre d'une demande de financement au titre de la DRDR.	69 000	la Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2006 modifiant le dispositif du FAQSV, il convient que le Promoteur contacte le Secrétariat technique URCAM/ARH pour étudier les possibilités de financement de cette évaluation dans le cadre de la Dotation Régionale de Développement des Réseaux de santé.

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
---------------	------------------	--------------------	-------------------	-----------------

*Aucun projet, soumis au bureau du FAQSV en 2005, n' a reçu de décision défavorable.
2 dossiers ont fait l'objet d'un sursis à statuer*

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Soins Santé Argentan	Association Soins Santé Argentan	Etude préalable à l'ouverture d'une HAD	45 281	La demande de financement n'est en effet pas éligible au Bureau Régional de Gestion du FAQSV dans la mesure où même si la logique HAD est proche de celle des réseaux, elle ne concerne que peu les soins de ville et relève bien plus du domaine de l'hospitalier. De plus, une réflexion est actuellement menée, dans le cadre des Schémas Régionaux d'Organisation des Soins (SROS) au niveau des ARH, sur l'opportunité de mettre en place une HAD dans les différents territoires Bas-Normands.

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
HOPADOM de Basse-Normandie	HOPADOM	Créer une association de professionnels médicaux et sociaux exerçant en ville ou dans des structures de soins (hospitalières ou ambulatoires) regroupés en un Réseau de Santé pour favoriser l'accès et la coordination des soins à des personnes présentant des problèmes de santé nécessitant une prise en charge médico-sociale et améliorant ainsi la qualité des soins	350 000	<p>Il a été reconnu que la réflexion autour d'un réseau de santé pour la prise en charge médico-sociale de patients était intéressante notamment à travers l'amélioration de l'entrée et de la sortie d'hospitalisation. Toutefois, plusieurs détails manquent eu égard l'objectif recherché, les acteurs à impliquer au niveau local, le détail du calendrier prévisionnel des actions et le budget... Sont apparues des confusions entre réalisation d'une étude pour la mise en place de ce réseau et le fonctionnement même du réseau.</p> <p>Aussi, le Bureau encourage le promoteur à poursuivre cette réflexion et recommande, plutôt que de fournir une évaluation, de réaliser un rapport d'activité en appui d'un dossier de demande auprès de la Dotation Régionale de Développement des Réseaux. Il est donc conseillé de reprendre contact avec CEMKA Eval pour refaire un devis en ce sens et de renouveler votre demande auprès du Bureau du FAQSV ultérieurement.</p>

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
URACCS	Union Régionale pour l'Action Communautaire des Centre de Santé Basse-Normandie	Mise en place d'un dossier de soins communs dans les différents centres (outils d'aide au diagnostic et à la stratégie thérapeutique) et suivi de formations à l'utilisation de ce dossier. Actuellement un dossier de soins par centre mis en place à titre expérimental. Suite au financement FAQSV, un dossier de soins par patient mise en place dans chaque centre à titre expérimental.	11 243	<p>Les principales raisons sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les contraintes (manque de temps, etc...) et les habitudes professionnelles étant différentes, l'application des recommandations risque d'être difficile. - Le dossier reçu est « brut de décoffrage » c'est à dire que les données sont transmises dans ce dossier sans même avoir été analysées au préalable. - Les convictions et la motivation des porteurs de projet ne paraissent pas dans ce dossier. Du peu de données exploitées, l'utilité du DSI n'est pas probante au vu des commentaires des personnes questionnées. - Enfin à ce jour, le DSI sous format papier n'est pas la forme la plus adaptée à la prise en charge des patients par la profession infirmier. Le passage au DSI informatisé est d'actualité.

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
UFSBD	UFSBD	Prévention et dépistage Bucco dentaire chez les enfants et plus particulièrement : - une action de formation des partenaires,- une action auprès des élèves de maternelle,- une action auprès des élèves de CE1,- une enquête épidémiologique servant d'évaluation. (demande de financement complémentaires)	51 473	La somme octroyée en 2001 soit 465 599.45 Euros prévoyait la réalisation des actions auprès des écoles, le licenciement pour motif économique de la secrétaire, ainsi que l'évaluation finale. Il souhaite qu'une évaluation de qualité soit réalisée par l'UFSBD et finalisée pour le 30 juin 2005. En conséquence, je vous informe qu'après acceptation par les autorités de tutelle, des décisions prises lors de cette séance, vous serez prochainement invité à signer un avenant à la convention d'attribution d'aide prolongeant la durée de l'accord jusqu'à cette date. Dans l'attente de recevoir cette évaluation finale, plus aucune dépense de fonctionnement ne sera payée. Elle devra être réalisée en fonction de la somme restante à justifier soit 36 681.03 Euros (21 041.94 Euros restants dus + 15 596.86 Euros d'avance non encore justifiée).
Maison médicale de Coutances	Association Pour la Promotion et la Formation Médicale dans le Pays de Coutances	Ouvrir une maison médicale de garde à Coutances afin : -de garantir la permanence de soins libérale à l'avenir-de répondre aux demandes de soins non programmées en dispensant des soins de médecine générale-de permettre de désengorger les services des urgences du Centre Hospitalier améliorant ainsi la prise en charge des patients et le partenariat public-privé.	12 840	Ce projet ne s'intègre pas dans le dispositif de permanence des soins départemental en cours d'élaboration. Ce projet devra répondre aux exigences formulées par la Mission Régionale de Santé et le cahier des charges départemental.

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
ASSMA	ASSMA	Promotion du dépistage précoce, d'un meilleur suivi et du traitement optimisé de l'asthme pour la population du Sud-Manche, en favorisant la collaboration entre hospitaliers et libéraux : médecins, infirmières, pharmaciens, masseurs-kinésithérapeutes, psychologues, médecins et infirmières scolaires, médecins du travail, PMI et les autres professionnels de l'enfance : professeurs d'éducation sportive, éducateurs sportifs.	458 400	Le bureau du FAQSV a émis un avis favorable de financement à hauteur de 59 800 Euros. Le bureau régional de gestion fut très sensible à la présentation du dossier. Il souligne le bien-fondé de la prise en charge patient dans ce réseau notamment avec une organisation pensée en passant de la promotion du dépistage précoce des enfants dans les écoles, au suivi patients. Toutefois, dans un souci de simplification administrative pour le promoteur et de disponibilité de l'enveloppe réseau, il sera conseillé au deux directeurs URCAM de Basse-Normandie et ARH de Basse-Normandie de prendre ces postes de dépenses sur les fonds Dotation Régional de Développement des Réseaux (DRDR) dans l'hypothèse où une décision positive de financement s'en suit.

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Etude psycholinguistique MG Form	MG Form Basse-Normandie Association régionale de formation médicale continue	Réaliser une analyse psycholinguistique de la médiation entre patient et professionnel de santé	30 900	L'intervention du médecin généraliste dans la pratique du dépistage du cancer du sein est considérée comme nécessaire et utile. Parallèlement, le soutien psychologique aux patients est une des priorités du Plan Cancer institué par le Gouvernement. Toutefois, votre projet ne peut être éligible au fonds d'aide à la qualité des soins de ville par nature. En effet, le FAQSV a vocation à financer tout ce qui concourt à la coordination, à l'amélioration des pratiques professionnelles, au développement du partage d'informations ou de l'évaluation des pratiques professionnelles. Ce projet est à ce stade une étude qui ne permet pas d'atteindre ces objectifs dans l'immédiat.

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Etude soins palliatifs Caen	Association Ressources	Réalisation d'une étude préalable à la mise en place d'un réseau de soins palliatifs de proximité sur le secteur de Caen et sa périphérie donnant lieu à un financement sur la dotation régionale de développement des réseaux de santé ville-hôpital.	135 000	La constitution de réseaux de soins palliatifs et d'accompagnement des personnes en fin de vie constitue une priorité de l'assurance maladie et la réalisation d'une étude préalable à la mise en place d'une coordination autour des soins palliatifs serait des plus intéressante. Toutefois, le bureau régional de gestion du FAQSV a considéré que cette réflexion devait se faire conjointement avec les autres réseaux soins palliatifs existants dans la région ainsi qu'avec les réseaux douleur en cours de constitution. Cette collaboration était indispensable pour une meilleure efficacité et en vue d'une éventuelle mutualisation des moyens. Aussi et dans l'hypothèse où le promoteur souhaite développer cet aspect de coopération en vue d'une nouvelle présentation de votre demande dans ce cadre, il est rappelé que l'Assurance Maladie met à sa disposition des référents réseaux au sein des caisses. (Les coordonnées de ce dernier ont été appelé dans le courrier de notification de la demande)
Maison médicale Le Mêle sur Sarthes	Mairie de Le Mêle sur Sarthe	Création d'une maison médicale pluridisciplinaire dans le département de l'Orne	619 118	Le dossier est inéligible dans la forme. La structure juridique porteuse du projet est la Mairie de Le Mêle sur Sarthes

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Maison médicale d'Evreçy	SCM Evreçy Santé	Création d'un cabinet de groupe Reprise des dossiers patients papier en format informatique	90 000	Il a considéré que la zone d'Evreçy ne correspond pas à une zone déficitaire en offre de soins justifiant une aide à l'installation ou au regroupement, et que la reprise des dossiers patients en informatique ne représente pas une charge proportionnelle à la hauteur du financement sollicité. Toutefois, le dossier évoquait une possibilité d'évolution vers des pratiques professionnelles innovantes. Aussi et dans l'hypothèse où le promoteur souhaiterait développer cet aspect de son organisation interne, il est rappelé que l'Assurance Maladie met à sa disposition des référents réseaux au sein des caisses.
Réseau de nutrition Granville	Action Santé	Créer un réseau de santé nutrition permettant une prise en charge globale des patients à domicile pour la nutrition dans le sud Manche	17 222	A l'étude de ce dossier, il a été constaté une grande imprécision du domaine d'intervention de l'étude du réseau : les maladies cardiovasculaires - les tumeurs malignes - l'obésité - l'ostéoporose - le diabète - la cholestérolémie. Egalement, il manque des explications sur les modalités de la prise en charge envisagée. Le rôle des différents acteurs mentionnés n'est pas précisé. Douze jours d'entretiens auprès des acteurs locaux de la santé permettront de rallier les différents acteurs à cette problématique ? Enfin, il est rappelé que le patient doit être au cœur d'un réseau de santé et on distingue mal les prestations dont il serait bénéficiaire.

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Santé Val de Saire	Association Santé Val de Saire	Développer des projets et actions de santé dans le territoire du Val de Saire et les environs. Aménager l'offre de soins ambulatoire dans le Val de Saire	165 000	Le Bureau Régional de Gestion du FAQSV considère que les données recueillies au terme de cette étude ne sont pas indispensables pour la réalisation du projet envisagé. Il étudierait par contre avec intérêt une demande éventuelle de financement d'un projet médical et d'une organisation des soins innovante dans le secteur du Val de Saire lors de la prochaine réunion soit le 21 mars 2006.

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
ADOPS 14 Permanence des soins dans le Calvados	ADOPS 14	Projet de réseau en vue d'assurer la permanence des soins dans le Calvados	893 511	<p>Il lui a semblé impossible de définir une position tant que le cadre juridique n'a pas été défini par le décret sur la permanence des soins dont la parution est attendue dans les prochains jours. De même, il ne lui a pas paru souhaitable de préjuger des conclusions de la négociation conventionnelle en cours.</p> <p>Il est conscient de la nécessité de réorganiser rapidement la permanence des soins dans le département du Calvados mais souhaite que la solution retenue recueille l'assentiment de tous les acteurs concernés, c'est-à-dire une majorité de professionnels de santé (médecins et paramédicaux) les assurés et utilisateurs du système de soins afin de garantir la pérennité du dispositif.</p> <p>Sur le contenu du projet, les membres du Bureau ont remarqué qu'il comportait des avancées intéressantes sur plusieurs plans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - révision de la sectorisation pour tenir compte des évolutions démographiques - collaboration entre la médecine de ville et l'hôpital - renforcement de la régulation - information des patients <p>Certains aspects méritent toutefois d'être approfondis :</p>

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
MMG de ChalonsurSaône	Association « Allô Médecins de Garde 71, Chalonsur Saône et Agglomération chalonnoise »	Achat de lecteur de carte CPS portable pour les médecins intervenant à la MMG (60 lecteurs à 150 euros)	9 000	Refus du bureau suite à l'avis défavorable de la CPAM 71. L'activité de la MMG ne nécessite pas un tel équipement.

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Ophabus	Association Française pour le dépistage et la prévention des maladies de la vision	Effectuer un dépistage gratuit à partir de l'Ophabus dans les communes et les petites agglomérations dans le milieu rural ou il y a peu ou pas de moyens de transports publics, peu d'hôpitaux et de cabinets d'ophtalmologie	112 500	Plusieurs expérimentations sont actuellement en cours dans d'autres régions et il semble pertinent d'attendre les résultats de cette évaluation afin de permettre une généralisation dans toutes les régions. D'autre part, les conditions de l'organisation et le lien avec les PS libéraux demande à être précisé.
Point Nutrition Santé	Association des Professionnels de Santé du Pays de Quimperlé	Ce projet est un projet de promotion de la santé de proximité. Différents acteurs (ville hôpital) souhaitent aider la personne confrontée à des problèmes nutritionnels en mettant à sa disposition "un lieu partagé, des compétences complémentaires" dans une perspective de programme nutritionnel adapté.	36 800	La problématique du projet est très hospitalière avec une participation très réduite des libéraux. Ce projet est donc inéligible au FAQSV.
Coordination Gériatologique de Vilaine Maritime	Association HARP Santé	Extention de l'expérimentation au canton voisin (Musillac)	38 810	Un audit de l'expérimentation existante doit être réalisé afin d'évaluer la situation du projet du point de vue des performances et de l'utilisation de leurs moyens.

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Maison Médicale de Garde de Locminé (56)	Association des médecins de la Maison Médicale de Garde du Pays de Locminé	Organiser la permanence des soins	26 640	Les textes réglementaires et conventionnels précisant les modalités de financement doivent paraître au plus tard le 15 mars 2005. Un point sur la permanence des soins sera donc à faire après la parution de ces textes.
Maison Médicale de Garde de Lamballe (22)		Organiser la permanence des soins		Les textes réglementaires et conventionnels précisant les modalités de financement doivent paraître au plus tard le 15 mars 2005. Un point sur la permanence des soins sera donc à faire après la parution de ces textes.
Co-régulation libérale dans les Côtes d'Armor (22)	ADPS 22	Demande de financement pour la participation des médecins libéraux à la régulation au sein du Centre 15 pour l'année 2005-2006	379 810	Les membres du bureau souhaitent attendre les textes réglementaires et conventionnels avant de se prononcer sur une modification des conditions de financement des régulations libérales au sein du Centre 15.

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Co-régulation libérale dans le Finistère (29)	ADPS 29	Demande de financement pour la participation des médecins libéraux à la régulation au sein du Centre 15 pour l'année 2005-2007		Les membres du bureau souhaitent attendre les textes réglementaires et conventionnels avant de se prononcer sur une modification des conditions de financement des régulations libérales au sein du Centre 15.
Co-régulation libérale dans le Morbihan (56)	ADPS 56	Demande spécifique concernant la modernisation du standard de l'hôpital	10 000	Les membres du bureau ont décidé de ne pas donner une suite favorable concernant la demande spécifique de 10 000 euros concernant la modernisation du standard de l'hôpital dans l'attente des résultats d'un audit technique en cours.
Traitement des Appels Pharmacie de Garde	Syndicat des Pharmaciens des Côtes d'Armor (22)	Allègement de la charge de travail des personnels du centre 15, Sécurisation du réseau des pharmaciens par la non communication des numéros des pharmacies de garde, Réduction des appels "intempestifs" par le coût de la communication et par un message précisant la nécessité d'avoir une ordonnance urgente.	60 914	Les membres du bureau ont décidé à l'unanimité de ne pas donner une suite favorable à ce sujet. En effet, compte tenu du caractère inter-régional voire national dans un second temps, les membres du bureau ont décidé de saisir le FAQSV national. La situation sera revue en fonction de la décision prise par ce dernier.

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Plaquette Intercausalités pathologiques générales et pathologies bucco-dentaires. Inter relations chirurgiens dentistes.	UFSBD	Diffusion de deux plaquettes, l'une destinée aux médecins généralistes et aux chirurgiens-dentistes de la région et l'autre destinée aux patients.	24 200	Les membres du bureau ont décidé à l'unanimité de ne pas donner une suite favorable à ce projet. En effet, il semblerait que ce mode de diffusion ne soit pas pertinent. De plus, ce projet n'est pas innovant et à ce titre n'est pas éligible au FAQSV.
Maison Médicale de Garde de Dinard (35)	CAPS Arthur GARDINER	Poursuivre l'expérimentation de la Maison Médicale de Garde de Dinard pendant tous les week end de l'hiver et reconduire totalement l'été 2005, du 1er juillet au 31 août 2005.	49 334	Les conditions du projet sont très différentes du cahier des charges définis par les Maisons Médicales de Garde, c'est pourquoi les membres du bureau ne souhaitent pas financer la poursuite de cette expérimentation.
Groupe Qualité pour les rhumatologues libéraux.	Association des rhumatologues et rééducateurs fonctionnels libéraux de Bretagne	Trouver une articulation entre médecins spécialistes et médecins généralistes via les groupes qualité.	38 500	Il est nécessaire que les professionnels qui s'inscrivent dans la démarche groupe qualité s'engagent sur des indicateurs médico économiques dans un contrat avec l'assurance maladie, ce que ne prévoit pas la démarche présenté.

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Amélioration des pratiques auprès des professionnels de santé et action bucco-dentaires auprès des enfants de maternels pour une meilleure croissance maxilo-faciale	UFSBD Bretagne	Améliorer les pratiques professionnels dans le domaine de la prévention des dysmorphoses dento-maxillaires. L'action comprend un volet de mise en œuvre et de formation.	141 240	L'évaluation décrite dans le projet ne pourra pas déterminer l'efficacité de cette expérimentation ; les indicateurs médico-économiques doivent être retravaillés dans ce sens, de plus, le nombre de professionnels de santé impliqués dans le projet restent trop faible. Enfin, le contexte plus général du FAQSV en 2006 ne permet pas au membres du bureau de financer un projet de cette envergure.
MMG de Messac	Association ACCPSMR	Poursuivre cette expérimentation sur le 2ème semestre	35 500	Les membres du Bureau ont souhaité ne pas donner une suite favorable compte tenu des nouvelles modalités de financement à paraître avec les textes réglementaires.

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Soins Santé Argentan	Association Soins Santé Argentan	Etude préalable à l'ouverture d'une HAD	45 281	La demande de financement n'est en effet pas éligible au Bureau Régional de Gestion du FAQSV dans la mesure où même si la logique HAD est proche de celle des réseaux, elle ne concerne que peu les soins de ville et relève bien plus du domaine de l'hospitalier. De plus, une réflexion est actuellement menée, dans le cadre des Schémas Régionaux d'Organisation des Soins (SROS) au niveau des ARH, sur l'opportunité de mettre en place une HAD dans les différents territoires Bas-Normands.

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
HOPADOM de Basse-Normandie	HOPADOM	Créer une association de professionnels médicaux et sociaux exerçant en ville ou dans des structures de soins (hospitalières ou ambulatoires) regroupés en un Réseau de Santé pour favoriser l'accès et la coordination des soins à des personnes présentant des problèmes de santé nécessitant une prise en charge médico-sociale et améliorant ainsi la qualité des soins	350 000	<p>Il a été reconnu que la réflexion autour d'un réseau de santé pour la prise en charge médico-sociale de patients était intéressante notamment à travers l'amélioration de l'entrée et de la sortie d'hospitalisation. Toutefois, plusieurs détails manquent eu égard l'objectif recherché, les acteurs à impliquer au niveau local, le détail du calendrier prévisionnel des actions et le budget... Sont apparues des confusions entre réalisation d'une étude pour la mise en place de ce réseau et le fonctionnement même du réseau.</p> <p>Aussi, le Bureau encourage le promoteur à poursuivre cette réflexion et recommande, plutôt que de fournir une évaluation, de réaliser un rapport d'activité en appui d'un dossier de demande auprès de la Dotation Régionale de Développement des Réseaux. Il est donc conseillé de reprendre contact avec CEMKA Eval pour refaire un devis en ce sens et de renouveler votre demande auprès du Bureau du FAQSV ultérieurement.</p>

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
URACCS	Union Régionale pour l'Action Communautaire des Centre de Santé Basse-Normandie	Mise en place d'un dossier de soins communs dans les différents centres (outils d'aide au diagnostic et à la stratégie thérapeutique) et suivi de formations à l'utilisation de ce dossier. Actuellement un dossier de soins par centre mis en place à titre expérimental. Suite au financement FAQSV, un dossier de soins par patient mise en place dans chaque centre à titre expérimental.	11 243	<p>Les principales raisons sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les contraintes (manque de temps, etc...) et les habitudes professionnelles étant différentes, l'application des recommandations risque d'être difficile. - Le dossier reçu est « brut de décoffrage » c'est à dire que les données sont transmises dans ce dossier sans même avoir été analysées au préalable. - Les convictions et la motivation des porteurs de projet ne paraissent pas dans ce dossier. Du peu de données exploitées, l'utilité du DSI n'est pas probante au vu des commentaires des personnes questionnées. - Enfin à ce jour, le DSI sous format papier n'est pas la forme la plus adaptée à la prise en charge des patients par la profession infirmier. Le passage au DSI informatisé est d'actualité.

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
UFSBD	UFSBD	Prévention et dépistage Bucco dentaire chez les enfants et plus particulièrement : - une action de formation des partenaires,- une action auprès des élèves de maternelle,- une action auprès des élèves de CE1,- une enquête épidémiologique servant d'évaluation. (demande de financement complémentaires)	51 473	<p>La somme octroyée en 2001 soit 465 599.45 Euros prévoyait la réalisation des actions auprès des écoles, le licenciement pour motif économique de la secrétaire, ainsi que l'évaluation finale.</p> <p>Il souhaite qu'une évaluation de qualité soit réalisée par l'UFSBD et finalisée pour le 30 juin 2005. En conséquence, je vous informe qu'après acceptation par les autorités de tutelle, des décisions prises lors de cette séance, vous serez prochainement invité à signer un avenant à la convention d'attribution d'aide prolongeant la durée de l'accord jusqu'à cette date.</p> <p>Dans l'attente de recevoir cette évaluation finale, plus aucune dépense de fonctionnement ne sera payée. Elle devra être réalisée en fonction de la somme restante à justifier soit 36 681.03 Euros (21 041.94 Euros restants dus + 15 596.86 Euros d'avance non encore justifiée).</p>

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Maison médicale de Coutances	Association Pour la Promotion et la Formation Médicale dans le Pays de Coutances	Ouvrir une maison médicale de garde à Coutances afin : -de garantir la permanence de soins libérale à l'avenir-de répondre aux demandes de soins non programmées en dispensant des soins de médecine générale-de permettre de désengorger les services des urgences du Centre Hospitalier améliorant ainsi la prise en charge des patients et le partenariat public-privé.	12 840	Ce projet ne s'intègre pas dans le dispositif de permanence des soins départemental en cours d'élaboration. Ce projet devra répondre aux exigences formulées par la Mission Régionale de Santé et le cahier des charges départemental.

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
ASSMA	ASSMA	Promotion du dépistage précoce, d'un meilleur suivi et du traitement optimisé de l'asthme pour la population du Sud-Manche, en favorisant la collaboration entre hospitaliers et libéraux : médecins, infirmières, pharmaciens, masseurs-kinésithérapeutes, psychologues, médecins et infirmières scolaires, médecins du travail, PMI et les autres professionnels de l'enfance : professeurs d'éducation sportive, éducateurs sportifs.	458 400	Le bureau du FAQSV a émis un avis favorable de financement à hauteur de 59 800 Euros. Le bureau régional de gestion fut très sensible à la présentation du dossier. Il souligne le bien-fondé de la prise en charge patient dans ce réseau notamment avec une organisation pensée en passant de la promotion du dépistage précoce des enfants dans les écoles, au suivi patients. Toutefois, dans un souci de simplification administrative pour le promoteur et de disponibilité de l'enveloppe réseau, il sera conseillé au deux directeurs URCAM de Basse-Normandie et ARH de Basse-Normandie de prendre ces postes de dépenses sur les fonds Dotation Régional de Développement des Réseaux (DRDR) dans l'hypothèse où une décision positive de financement s'en suit.

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Etude psycholinguistique MG Form	MG Form Basse- Normandie Association régionale de formation médicale continue	Réaliser une analyse psycholinguistique de la médiation entre patient et professionnel de santé	30 900	L'intervention du médecin généraliste dans la pratique du dépistage du cancer du sein est considérée comme nécessaire et utile. Parallèlement, le soutien psychologique aux patients est une des priorités du Plan Cancer institué par le Gouvernement. Toutefois, votre projet ne peut être éligible au fonds d'aide à la qualité des soins de ville par nature. En effet, le FAQSV a vocation à financer tout ce qui concourt à la coordination, à l'amélioration des pratiques professionnelles, au développement du partage d'informations ou de l'évaluation des pratiques professionnelles. Ce projet est à ce stade une étude qui ne permet pas d'atteindre ces objectifs dans l'immédiat.

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Etude soins palliatifs Caen	Association Ressources	Réalisation d'une étude préalable à la mise en place d'un réseau de soins palliatifs de proximité sur le secteur de Caen et sa périphérie donnant lieu à un financement sur la dotation régionale de développement des réseaux de santé ville-hôpital.	135 000	La constitution de réseaux de soins palliatifs et d'accompagnement des personnes en fin de vie constitue une priorité de l'assurance maladie et la réalisation d'une étude préalable à la mise en place d'une coordination autour des soins palliatifs serait des plus intéressante. Toutefois, le bureau régional de gestion du FAQSV a considéré que cette réflexion devait se faire conjointement avec les autres réseaux soins palliatifs existants dans la région ainsi qu'avec les réseaux douleur en cours de constitution. Cette collaboration était indispensable pour une meilleure efficacité et en vue d'une éventuelle mutualisation des moyens. Aussi et dans l'hypothèse où le promoteur souhaite développer cet aspect de coopération en vue d'une nouvelle présentation de votre demande dans ce cadre, il est rappelé que l'Assurance Maladie met à sa disposition des référents réseaux au sein des caisses. (Les coordonnées de ce dernier ont été appelé dans le courrier de notification de la demande)
Maison médicale Le Mêle sur Sarthes	Mairie de Le Mêle sur Sarthe	Création d'une maison médicale pluridisciplinaire dans le département de l'Orne	619 118	Le dossier est inéligible dans la forme. La structure juridique porteuse du projet est la Mairie de Le Mêle sur Sarthes

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Maison médicale d'Evreçy	SCM Evreçy Santé	Création d'un cabinet de groupe Reprise des dossiers patients papier en format informatique	90 000	Il a considéré que la zone d'Evreçy ne correspond pas à une zone déficitaire en offre de soins justifiant une aide à l'installation ou au regroupement , et que la reprise des dossiers patients en informatique ne représente pas une charge proportionnelle à la hauteur du financement sollicité. Toutefois, le dossier évoquait une possibilité d'évolution vers des pratiques professionnelles innovantes. Aussi et dans l'hypothèse où le promoteur souhaiterait développer cet aspect de son organisation interne, il est rappelé que l'Assurance Maladie met à sa disposition des référents réseaux au sein des caisses.
Réseau de nutrition Granville	Action Santé	Créer un réseau de santé nutrition permettant une prise en charge globale des patients à domicile pour la nutrition dans le sud Manche	17 222	A l'étude de ce dossier, il a été constaté une grande imprécision du domaine d'intervention de l'étude du réseau : les maladies cardiovasculaires - les tumeurs malignes - l'obésité - l'ostéoporose - le diabète - la cholestérolémie. Egalement, il manque des explications sur les modalités de la prise en charge envisagée. Le rôle des différents acteurs mentionnés n'est pas précisé. Douze jours d'entretiens auprès des acteurs locaux de la santé permettront de rallier les différents acteurs à cette problématique ? Enfin, il est rappelé que le patient doit être au cœur d'un réseau de santé et on distingue mal les prestations dont il serait bénéficiaire.

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Santé Val de Saire	Association Santé Val de Saire	Développer des projets et actions de santé dans le territoire du Val de Saire et les environs. Aménager l'offre de soins ambulatoire dans le Val de Saire	165 000	Le Bureau Régional de Gestion du FAQSV considère que les données recueillies au terme de cette étude ne sont pas indispensables pour la réalisation du projet envisagé. Il étudierait par contre avec intérêt une demande éventuelle de financement d'un projet médical et d'une organisation des soins innovante dans le secteur du Val de Saire lors de la prochaine réunion soit le 21 mars 2006.

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
ADOPS 14 Permanence des soins dans le Calvados	ADOPS 14	Projet de réseau en vue d'assurer la permanence des soins dans le Calvados	893 511	<p>Il lui a semblé impossible de définir une position tant que le cadre juridique n'a pas été défini par le décret sur la permanence des soins dont la parution est attendue dans les prochains jours. De même, il ne lui a pas paru souhaitable de préjuger des conclusions de la négociation conventionnelle en cours.</p> <p>Il est conscient de la nécessité de réorganiser rapidement la permanence des soins dans le département du Calvados mais souhaite que la solution retenue recueille l'assentiment de tous les acteurs concernés, c'est-à-dire une majorité de professionnels de santé (médecins et paramédicaux) les assurés et utilisateurs du système de soins afin de garantir la pérennité du dispositif.</p> <p>Sur le contenu du projet, les membres du Bureau ont remarqué qu'il comportait des avancées intéressantes sur plusieurs plans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - révision de la sectorisation pour tenir compte des évolutions démographiques - collaboration entre la médecine de ville et l'hôpital - renforcement de la régulation - information des patients <p>Certains aspects méritent toutefois d'être approfondis :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Les membres du bureau ont souhaité que soit étudié un dimensionnement de l'activité 2) Ils souhaitent que la définition des secteurs soit étudiée en lien avec les besoins des patients 3) Ils demandent que l'estimation des frais de transport soit réétudiée <p>Par contre, ils conviennent que lorsque l'activité se réduit, et notamment en période de crise, il est nécessaire de réviser les modalités de prise en charge des patients.</p>

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Réhabiliter son image de soi au travers un réseau de santé	La Plate forme Santé	Prise en charge de la santé et de l'éducation du patient pour les pathologies liées à l'obésité ainsi que pour les maladies psychiatriques, reposant sur la valorisation de l'image de soi qui est largement favorisée par les activités physiques et sportives ainsi que les activités culturelles	727 968	Le projet ne répond pas à la définition légale d'un réseau de santé. Un financement éventuel au titre du FAQSV ne pourrait être envisagé, dans le cadre d'une aide au démarrage d'un réseau de santé, que sous réserve d'une requalification du projet en plate forme d'éducation thérapeutique consacrée à la prise en charge globale de l'obésité et intégrant la prise en charge préalable et dans le cadre d'un partenariat avec le secteur psychiatrique et les réseaux dédiés aux pathologies qui sont liées
Addiction et Précarité en Champagne-Ardenne	Association ADDICA	Achat de testeurs du taux de monoxyde de carbone (CO) dans l'air expiré pour équiper les médecins généralistes formés à la tabacologie par le réseau	41 600	Considérant que le Réseau ADDICA a déjà bénéficié d'une aide au démarrage au titre du FAQSV et qu'il est financé depuis 2003 au titre de la DRDR ; le financement de cette mesure doit être sollicité dans le cadre du financement DRDR.

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
OPTIMUM	Association Suippes et Vesle	Acquisition d'un vidéo projecteur pour l'association de formation médicale	1 997	La décision du bureau et la convention de partenariat qui en découle pour le financement de l'action au titre du FAQSV sont arrivés à échéance le 31 décembre 2004. En conséquence, le bureau ne peut autoriser l'utilisation des crédits accordés au-delà de cette date. Il rejette la demande formulée par le promoteur
Module de prévention	Société Champenoise de Médecins Générale	Réunir les modules de "Dépistage et Prévention Individualisés Organisés" (DPIO) cancer et le module DPIO Cardiovasculaire en s'appuyant sur deux facteurs de risque présents dans les deux modules, le tabac et l'alcool.	235 784	Considérant que les choix, au plan national, tendent à privilégier les programmes de dépistage validés par les instances nationales telles que la HAS, que l'ANM a cadré le rôle du médecin généraliste dans la réalisation de consultation spécifique de prévention, que l'outil proposé ne garantit pas son utilisation par le professionnel dans son exercice quotidien, que la mise à disposition des médecins d'un logiciel gratuit peut constituer une entrave à la libre concurrence, le bureau du FAQSV estime ne pas pouvoir s'engager dans l'immédiat et sollicite un avis préalable du bureau national quant à l'opportunité d'un financement sur le FAQSV national ou régional

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Dépistage de la surdit� bilat�rale cong�nitale	Association R�gionale de Champagne-Ardenne pour le d�pistage des Maladies M�taboliques et des Handicaps de l'Enfant	Organiser au cours des premiers jours de vie, avant la sortie de maternit�, l'exhaustivit� du d�pistage de la surdit� bilat�rale.	80 000	ne disposant pas de cr�dit pour 2006, le Bureau ne peut s'engager sur les d�penses qui ne pourront �tre r�alis�es qu'en 2006
D�velopper l'�ducation th�rapeutique en faveur des patients atteints de pathologies chroniques	Association "R�seau aubois d'Education TH�rapeutique pour l'Autonomie du Patient"	Aide au d�marrage et � la formalisation du r�seau et �laboration des documents obligatoires en vue d'un financement ult�rieur au titre de la DRDR	265 002	L'action vise uniquement l'�ducation th�rapeutique des patients. Elle ne r�pond pas totalement � la d�finition d'un r�seau de sant� mais qu'elle rel�ve plut�t des fonds d�di�s � la pr�vention qui seront mobilis�s dans le cadre du Programme R�gional de Sant� Publique, le Bureau invite le promoteur � r�pondre � l'appel � projet qui vient d'�tre lanc� pour la mise en �uvre du Groupement R�gional de Sant� Publique.
Plate forme d'�ducation du patient asthmatique et allergique	Association PEPA	Aide au d�marrage et � la formalisation du r�seau et �laboration des documents obligatoires en vue d'un financement ult�rieur au titre de la DRDR	8212	Compte tenu des nouvelles orientations pour 2006 et des contraintes budg�taires qui en r�sultent, le bureau ne peut prendre d'engagement pour de nouvelles d�penses sur 2006 et ne peut donc satisfaire � la demande du promoteur.

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Amélioration de l'organisation des soins à domicile	Union Inter fédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux	Rédaction d'un plan d'actions pour 2006, 2007 et 2008 et en réaliser une large diffusion, notamment au travers l'organisation d'une demi-journée de restitution des travaux	13 553	Considérant qu'il ne peut actuellement engager des fonds sur l'exercice 2006, le Bureau ne peut accéder à la demande présentée par l'URIOPSS

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Permanence des soins " Grand Sud"	Association ADOPS 2A	PDS	20 600	projet non conforme aux orientations nationales
Réseau soins palliatifs (demande de report de crédit)	Association INSEME	Coordination	5 188	le réseau avait déjà été alerté sur les conséquences financières d'un respect du calendrier fixé,
réseau de prise en charge médico-sociale des personnes âgées	GEPI COSTA VERDE	Coordination	58 333	dossier trop imprécis
réseau vieillissement santé	societe corse de neuro geronto psychiatrie	Coordination	653 692	projet insuffisamment structuré ne prenant pas en compte la dimension globale d'un réseau de santé

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Soirée de formation professionnelle en médecine générale	MG Form Franche Comté	Proposer des formations à la carte sur des périodes courtes (soirées) pour gagner en souplesse et en attractivité par rapport au cadre conventionnel et aux actions de formations qu'il propose sur 2 ou 3 jours	33 400	Dossier pas assez abouti, peu convainquant et non prioritaire
Prise en charge des urgences pré-hospitalières pour le Doubs et le Jura	L'Association de réponse à l'urgence départementale du Doubs (ATSU 25) fédère l'ensemble des professionnels du transport sanitaire du département, soit 38 entreprises.	La mise en place d'un système informatique de géo localisation de toutes les ambulances des départements du Doubs et du Jura permettra de connaître la disponibilité des moyens en temps réel, leur localisation, et de rapprocher ces données des moyens exprimés par le médecin régulateur. Celui-ci aura ainsi connaissance des moyens dont il dispose lui permettant de déclencher les moyens adaptés, en toute objectivité et selon l'arbre décisionnel de régulation mis en place conformément à ce	199 013	Dossier non prioritaire dans l'amélioration de la qualité des soins de ville

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Améliorer la qualité de la permanence et la continuité des soins de nuit médicalement prescrits. Créer un centre d'appel téléphonique régional	Le comité régional des centres de soins infirmiers du Doubs (CORECSI) est une association regroupant actuellement 28 centres de soins infirmiers de la région et l'Hospitalisation A Domicile qui est une œuvre sociale de la Mutualité française du Doubs, avec 4 antennes, elle couvre partiellement les départements du Doubs, de Haute Saône et du Territoire de Belfort.	Permettre à tous les habitants de Franche-Comté en besoin de soins à domicile médicalement prescrits : - d'accéder à un numéro d'appel unique, - de recevoir une réponse adaptée et coordonnée dans le cadre de la permanence et la continuité des soins de nuit médicalement prescrits.	53 471	Décision reportée et demande de modification du dossier.

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Indemnisation de la démarche de prévention des médecins libéraux dans le cadre du dépistage du cancer du sein	Association DECADE	Améliorer le taux de participation au dépistage organisé grâce à une indemnisation forfaitaire et progressive des médecins généralistes pour leur activité de prévention.	758 000	Code de déontologie prévoit que les actes de dépistage font partie intégrante de la mission du médecin. La circulaire 82/2002 exclut les médecins traitants des bons de prise en charge. Risque inflationniste fort.
Coordination des soins à domicile	Association HOPADOM	Recrutement d'une infirmière coordinatrice. Contribution à l'installation dans de nouveaux locaux.	50 000	Le projet étant en passe de basculer sur la DRDR, il est inutile d'anticiper ces dépenses, qui pourront être effectuées dans le cadre de la DRDR.
e-FMC	Association ENSEREVA	Création d'un dispositif de diffusion de recommandations de bonne pratique en ligne, téléformation des médecins et patients. Frais de conception et indemnisation des médecins	412 345	Malgré son grand intérêt médical et son originalité, le Bureau du FAQSV Haute-Normandie n'a pas les moyens de s'engager dans un projet d'une telle envergure (notamment sur le plan financier) sur plusieurs années, surtout dans le contexte d'incertitude quant au montant de la dotation 2006 au moment de la décision. Projet sans doute susceptible d'intéresser le FAQSV national.

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
DOPAMINE	URML	Déploiement du logiciel DOPAMINE (dossier médical informatisé partagé)	141 000	Le Bureau est en attente des décisions nationales sur le DMP
Interface professionnels de santé de ville/CSST	ALINEA	Poursuite de la rémunération de l'interface. Frais de formation.	20 000	Bilan de l'action financée par le FAQSV jusqu'à présent non probant.

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Soins Santé Argentan	Association Soins Santé Argentan	Etude préalable à l'ouverture d'une HAD	45 281	La demande de financement n'est en effet pas éligible au Bureau Régional de Gestion du FAQSV dans la mesure où même si la logique HAD est proche de celle des réseaux, elle ne concerne que peu les soins de ville et relève bien plus du domaine de l'hospitalier. De plus, une réflexion est actuellement menée, dans le cadre des Schémas Régionaux d'Organisation des Soins (SROS) au niveau des ARH, sur l'opportunité de mettre en place une HAD dans les différents territoires Bas-Normands.

HOPADOM de Basse-Normandie	HOPADOM	Créer une association de professionnels médicaux et sociaux exerçant en ville ou dans des structures de soins (hospitalières ou ambulatoires) regroupés en un Réseau de Santé pour favoriser l'accès et la coordination des soins à des personnes présentant des problèmes de santé nécessitant une prise en charge médico-sociale et améliorant ainsi la qualité des soins	350 000	<p>Il a été reconnu que la réflexion autour d'un réseau de santé pour la prise en charge médico-sociale de patients était intéressante notamment à travers l'amélioration de l'entrée et de la sortie d'hospitalisation. Toutefois, plusieurs détails manquent eu égard l'objectif recherché, les acteurs à impliquer au niveau local, le détail du calendrier prévisionnel des actions et le budget... Sont apparues des confusions entre réalisation d'une étude pour la mise en place de ce réseau et le fonctionnement même du réseau.</p> <p>Aussi, le Bureau encourage le promoteur à poursuivre cette réflexion et recommande, plutôt que de fournir une évaluation, de réaliser un rapport d'activité en appui d'un dossier de demande auprès de la Dotation Régionale de Développement des Réseaux. Il est donc conseillé de reprendre contact avec CEMKA Eval pour refaire un devis en ce sens et de renouveler votre demande auprès du Bureau du FAQSV ultérieurement.</p>
URACCS	Union Régionale pour l'Action Communautaire des Centre de Santé Basse-Normandie	Mise en place d'un dossier de soins communs dans les différents centres (outils d'aide au diagnostic et à la stratégie thérapeutique) et suivi de formations à l'utilisation de ce dossier. Actuellement un dossier de soins par centre mis en place à titre expérimental. Suite au financement FAQSV, un dossier de soins par patient mise en place dans chaque centre à titre expérimental.	11 243	<p>Les principales raisons sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les contraintes (manque de temps, etc...) et les habitudes professionnelles étant différentes, l'application des recommandations risque d'être difficile. - Le dossier reçu est « brut de décoffrage » c'est à dire que les données sont transmises dans ce dossier sans même avoir été analysées au préalable. - Les convictions et la motivation des porteurs de projet ne paraissent pas dans ce dossier. Du peu de données exploitées, l'utilité du DSI n'est pas probante au vu des commentaires des personnes questionnées. - Enfin à ce jour, le DSI sous format papier n'est pas la forme la plus adaptée à la prise en charge des patients par la profession infirmier. Le passage au DSI informatisé est d'actualité.

UFSBD	UFSBD	Prévention et dépistage Bucco dentaire chez les enfants et plus particulièrement : - une action de formation des partenaires,- une action auprès des élèves de maternelle,- une action auprès des élèves de CE1,- une enquête épidémiologique servant d'évaluation. (demande de financement complémentaires)	51 473	<p>La somme octroyée en 2001 soit 465 599.45 Euros prévoyait la réalisation des actions auprès des écoles, le licenciement pour motif économique de la secrétaire, ainsi que l'évaluation finale.</p> <p>Il souhaite qu'une évaluation de qualité soit réalisée par l'UFSBD et finalisée pour le 30 juin 2005. En conséquence, je vous informe qu'après acceptation par les autorités de tutelle, des décisions prises lors de cette séance, vous serez prochainement invité à signer un avenant à la convention d'attribution d'aide prolongeant la durée de l'accord jusqu'à cette date.</p> <p>Dans l'attente de recevoir cette évaluation finale, plus aucune dépense de fonctionnement ne sera payée. Elle devra être réalisée en fonction de la somme restante à justifier soit 36 681.03 Euros (21 041.94 Euros restants dus + 15 596.86 Euros d'avance non encore justifiée).</p>
Maison médicale de Coutances	Association Pour la Promotion et la Formation Médicale dans le Pays de Coutances	Ouvrir une maison médicale de garde à Coutances afin : -de garantir la permanence de soins libérale à l'avenir-de répondre aux demandes de soins non programmées en dispensant des soins de médecine générale-de permettre de désengorger les services des urgences du Centre Hospitalier améliorant ainsi la prise en charge des patients et le partenariat public-privé.	12 840	Ce projet ne s'intègre pas dans le dispositif de permanence des soins départemental en cours d'élaboration. Ce projet devra répondre aux exigences formulées par la Mission Régionale de Santé et le cahier des charges départemental.

ASSMA	ASSMA	Promotion du dépistage précoce, d'un meilleur suivi et du traitement optimisé de l'asthme pour la population du Sud-Manche, en favorisant la collaboration entre hospitaliers et libéraux : médecins, infirmières, pharmaciens, masseurs-kinésithérapeutes, psychologues, médecins et infirmières scolaires, médecins du travail, PMI et les autres professionnels de l'enfance : professeurs d'éducation sportive, éducateurs sportifs.	458 400	<p>Le bureau du FAQSV a émis un avis favorable de financement à hauteur de 59 800 Euros.</p> <p>Le bureau régional de gestion fut très sensible à la présentation du dossier. Il souligne le bien-fondé de la prise en charge patient dans ce réseau notamment avec une organisation pensée en passant de la promotion du dépistage précoce des enfants dans les écoles, au suivi patients.</p> <p>Toutefois, dans un souci de simplification administrative pour le promoteur et de disponibilité de l'enveloppe réseau, il sera conseillé au deux directeurs URCAM de Basse-Normandie et ARH de Basse-Normandie de prendre ces postes de dépenses sur les fonds Dotation Régional de Développement des Réseaux (DRDR) dans l'hypothèse où une décision positive de financement s'en suit.</p>
Etude psycholinguistique MG Form	MG Form Basse-Normandie Association régionale de formation médicale continue	Réaliser une analyse psycholinguistique de la médiation entre patient et professionnel de santé	30 900	<p>L'intervention du médecin généraliste dans la pratique du dépistage du cancer du sein est considérée comme nécessaire et utile.</p> <p>Parallèlement, le soutien psychologique aux patients est une des priorités du Plan Cancer institué par le Gouvernement.</p> <p>Toutefois, votre projet ne peut être éligible au fonds d'aide à la qualité des soins de ville par nature. En effet, le FAQSV a vocation à financer tout ce qui concourt à la coordination, à l'amélioration des pratiques professionnelles, au développement du partage d'informations ou de l'évaluation des pratiques professionnelles. Ce projet est à ce stade une étude qui ne permet pas d'atteindre ces objectifs dans l'immédiat.</p>

Etude soins palliatifs Caen	Association Ressources	Réalisation d'une étude préalable à la mise en place d'un réseau de soins palliatifs de proximité sur le secteur de Caen et sa périphérie donnant lieu à un financement sur la dotation régionale de développement des réseaux de santé ville-hôpital.	135 000	<p>La constitution de réseaux de soins palliatifs et d'accompagnement des personnes en fin de vie constitue une priorité de l'assurance maladie et la réalisation d'une étude préalable à la mise en place d'une coordination autour des soins palliatifs serait des plus intéressante.</p> <p>Toutefois, le bureau régional de gestion du FAQSV a considéré que cette réflexion devait se faire conjointement avec les autres réseaux soins palliatifs existants dans la région ainsi qu'avec les réseaux douleur en cours de constitution . Cette collaboration était indispensable pour une meilleure efficacité et en vue d'une éventuelle mutualisation des moyens. Aussi et dans l'hypothèse où le promoteur souhaite développer cet aspect de coopération en vue d'une nouvelle présentation de votre demande dans ce cadre, il est rappelé que l'Assurance Maladie met à sa disposition des référents réseaux au sein des caisses. (Les coordonnées de ce dernier ont été appelé dans le courrier de notification de la demande)</p>
Maison médicale Le Mêle sur Sarthes	Mairie de Le Mêle sur Sarthe	Création d'une maison médicale pluridisciplinaire dans le département de l'Orne	619 118	Le dossier est inéligible dans la forme. La structure juridique porteuse du projet est la Mairie de Le Mêle sur Sarthes
Maison médicale d'Evreçy	SCM Evreçy Santé	Création d'un cabinet de groupeReprise des dossiers patients papier en format informatique	90 000	<p>Il a considéré que la zone d'Evreçy ne correspond pas à une zone déficitaire en offre de soins justifiant une aide à l'installation ou au regroupement , et que la reprise des dossiers patients en informatique ne représente pas une charge proportionnelle à la hauteur du financement sollicité.</p> <p>Toutefois, le dossier évoquait une possibilité d'évolution vers des pratiques professionnelles innovantes. Aussi et dans l'hypothèse où le promoteur souhaiterait développer cet aspect de son organisation interne, il est rappelé que l'Assurance Maladie met à sa disposition des référents réseaux au sein des caisses.</p>

Réseau de nutrition Granville	Action Santé	Créer un réseau de santé nutrition permettant une prise en charge globale des patients à domicile pour la nutrition dans le sud Manche	17 222	<p>A l'étude de ce dossier, il a été constaté une grande imprécision du domaine d'intervention de l'étude du réseau : les maladies cardiovasculaires - les tumeurs malignes - l'obésité - l'ostéoporose - le diabète - la cholestérolémie.</p> <p>Egalement, il manque des explications sur les modalités de la prise en charge envisagée.</p> <p>Le rôle des différents acteurs mentionnés n'est pas précisé. Douze jours d'entretiens auprès des acteurs locaux de la santé permettront de rallier les différents acteurs à cette problématique ?</p> <p>Enfin, il est rappelé que le patient doit être au cœur d'un réseau de santé et on distingue mal les prestations dont il serait bénéficiaire.</p>
Santé Val de Saire	Association Santé Val de Saire	Développer des projets et actions de santé dans le territoire du Val de Saire et les environs. Aménager l'offre de soins ambulatoire dans le Val de Saire	165 000	<p>Le Bureau Régional de Gestion du FAQSV considère que les données recueillies au terme de cette étude ne sont pas indispensables pour la réalisation du projet envisagé. Il étudierait par contre avec intérêt une demande éventuelle de financement d'un projet médical et d'une organisation des soins innovante dans le secteur du Val de Saire lors de la prochaine réunion soit le 21 mars 2006.</p>

<p>ADOPS 14 Permanence des soins dans le Calvados</p>	<p>ADOPS 14</p>	<p>Projet de réseau en vue d'assurer la permanence des soins dans le Calvados</p>	<p>893 511</p> <p>Il lui a semblé impossible de définir une position tant que le cadre juridique n'a pas été défini par le décret sur la permanence des soins dont la parution est attendue dans les prochains jours. De même, il ne lui a pas paru souhaitable de préjuger des conclusions de la négociation conventionnelle en cours.</p> <p>Il est conscient de la nécessité de réorganiser rapidement la permanence des soins dans le département du Calvados mais souhaite que la solution retenue recueille l'assentiment de tous les acteurs concernés, c'est-à-dire une majorité de professionnels de santé (médecins et paramédicaux) les assurés et utilisateurs du système de soins afin de garantir la pérennité du dispositif.</p> <p>Sur le contenu du projet, les membres du Bureau ont remarqué qu'il comportait des avancées intéressantes sur plusieurs plans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - révision de la sectorisation pour tenir compte des évolutions démographiques - collaboration entre la médecine de ville et l'hôpital - renforcement de la régulation - information des patients <p>Certains aspects méritent toutefois d'être approfondis :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Les membres du bureau ont souhaité que soit étudié un dimension 2) Ils souhaitent que la définition des secteurs soit étudiée en lien a 3) Ils demandent que l'estimation des frais de transport soit réétudié <p>Par contre, ils conviennent que lorsque l'activité se réduit, et notamment en</p>
---	-----------------	---	--

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
EILAM SP	Association EILAM SP	Equipe d'infirmiers libéraux pour l'accompagnement des malades en soins palliatifs	74 206,00 €	Le Bureau a souligné que le thème des soins palliatifs est éligible à la dotation de développement des réseaux depuis 2003 et qu'un réseau de coordination des soins palliatifs sur le montpelliérais, le réseau Sphères, est financé sur ce fonds depuis 2004. Ainsi, après deux années d'expérimentation, le Bureau a décidé de ne pas poursuivre le financement sur le FAQSV et incite le promoteur à se rapprocher du réseau Sphères.
Réseau de permanence des soins dans le massif des Corbières Audoises	Association « Groupe de médecins généralistes et professionnels de santé exerçant dans le massif des Corbières Audoises »	Réseau de permanence des soins dans le massif des Corbières Audoises	228 517,00 € pour 3 ans 2005, 2006 et 2007	Le Bureau a souligné les points suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le dossier ne présente pas d'objectifs opérationnels ni de description précise de l'organisation proposée. ▪ Les modalités d'articulation avec les structures existantes ne sont pas explicitées et aucun partenariat n'est formalisé. ▪ L'évaluation externe n'est pas explicitée. Il semble qu'aucun prestataire externe ne soit retenu à ce jour pour réaliser l'évaluation. De plus, le dossier ne comporte pas de projet de protocole d'évaluation ou de liste non exhaustive d'indicateurs d'évaluation quantitatifs et qualitatifs. <p style="text-align: right;">+ rencontre avec cellule technique du FAQSV compte tenu des besoins réels existants sur ces cantons.</p>

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Amélioration de la santé bucco-dentaire des résidents de maison d'accueil pour enfants handicapés	Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire » du LR	Réseau de soins bucco-dentaires pour enfants handicapés de la région LR. Promotion de la santé bucco-dentaire par l'éducation et l'amélioration des pratiques.	438 514,00 € (2005 et 2006)	<p>Si les objectifs sont intéressants, sa description opérationnelle apparaît encore insuffisante. Ainsi, il serait nécessaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ d'obtenir des engagements sur l'adhésion ou le partenariat des professionnels libéraux, des centres d'accueil et des établissements hospitaliers, ▪ de préciser les critères de choix des 16 centres d'hébergement des enfants handicapés sur la région, ▪ d'explicitier le forfait « expérimental » équivalent à une rémunération spécifique pour les professionnels de santé. <p>Enfin, le budget sollicité est élevé pour un réseau en phase de démarrage et n'est pas suffisamment détaillé.</p>

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Maison Médicale Euromédecine	Languedoc Mutualité Ambulatoire	Création d'un centre dentaire mutualiste pour personnes handicapées à Montpellier.	95 500,00 € (2005 et 2006)	Le Bureau a relevé que la demande de financement d'équipements dentaires lourds ne s'inscrivait pas dans un projet global de coordination. Or, les orientations du FASQV sont très précises en ce qui concerne le financement d'équipements : « les dépenses d'équipement devront être incluses dans un projet de coordination et ne pourront donc présenter un caractère isolé ». Pour s'inscrire dans cette démarche, le Bureau invite le promoteur à recenser les professionnels libéraux volontaires et à les associer afin qu'ils puissent intervenir dans ce centre et bénéficier ainsi d'une structure adaptée à la prise en charge des patients handicapés.
Réseau neurologie et handicap de la personne âgée	Association « Réseau neurologie et handicap de la personne âgée »	Réseau neurologie et handicap de la personne âgée, Regroupement de professionnels libéraux, essentiellement des neurologues.	216 116,00 € (6 mois en 2005)	Pour être financé sur le FAQSV, le projet doit être plus structuré : protocoles organisationnels définis (en amont et avec les partenaires), liens et relations formalisés (conventions, ...) programmes de formation, fiche patient et méthodologie de l'évaluation élaborés, ... Le Bureau considère par ailleurs que le budget sollicité est très élevé pour un réseau en phase de démarrage et notamment les postes système d'informations, formations, évaluation, études et recherche, frais de personnels.

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Cap santé LR	Association CapSanté-LR	Annuaire interactif de l'offre de soins en Languedoc Roussillon	150 000,00 €	<p>Le Bureau a souligné l'intérêt de votre projet visant à mettre à la disposition de l'ensemble des professionnels de santé un annuaire interactif. Cependant, la description opérationnelle du projet apparaît insuffisante, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'agissant de l'évaluation externe du projet, un prestataire externe doit être désigné, les critères d'évaluation ainsi que la méthodologie sont à préciser. ▪ Le budget sollicité est très excessif et nécessite d'être revu. De plus, les cofinancements obtenus à ce jour doivent être mentionnés. <p>Le Bureau a donc considéré ne pas être en mesure, en l'état actuel du dossier, de statuer sur la demande de financement.</p>
Réseau ostéoporose	Association "Réseau ostéoporose"	Réseau visant l'amélioration de la prise en charge des malades atteints d'ostéoporose. Action de formation d'information et d'études sur l'ostéoporose	55 054,00 €	<p>Le Bureau a souligné l'intérêt de ce projet visant à améliorer la connaissance de l'ostéoporose, son dépistage et la prise en charge de malades atteints de cette pathologie. Ainsi, le Bureau a décidé de financer ce projet sous réserve que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le rôle, les missions et le fonctionnement du comité de pilotage soient précisés, ▪ La description opérationnelle du projet soit explicitée, ▪ La méthodologie d'évaluation soit développée.

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Réseau ALLERG.O.S.	Association « ALLOS ERGON »	Réseau régional de proximité pour les allergies graves ou sévères	497 770,00 € pour 4 ans	Malgré l'intérêt du projet et les cofinancements dont vous nous avez fait part dans ce nouveau dossier, le Bureau n'a pas retenu votre demande de financement. Le Bureau réitère sa délibération précédente du 15 avril 2004 : il ne souhaite pas concourir au démarrage, par le biais du FAQSV, d'un réseau qui rencontrerait probablement à terme de grandes difficultés pour trouver des financements assurant sa pérennisation.
DIAB EDUC	Association DIAB EDUC	Education thérapeutique des patients diabétiques de type 2	162 260,00 €	Pour le Bureau, les données de l'évaluation à 6 mois ne sont pas suffisantes pour affirmer que les patients inclus dans le projet ont de meilleurs résultats que des patients ne bénéficiant pas de séances d'éducation thérapeutique. S'agissant des données d'activité relatives au 1er semestre 2005, il apparaît que le projet reste essentiellement constitué de médecins spécialistes et qu'il semble atteindre un plateau en terme d'inclusion de nouveaux patients. Compte tenu de ces éléments, le Bureau n'a pas souhaité poursuivre les activités d'éducation thérapeutique de patients diabétiques de type 2 de l'association Diab Educ.

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Réseau neurologie et handicap de la personne âgée	Association « Réseau neurologie et handicap de la personne âgée »	Constitution d'un réseau de professionnels ayant pour objet de coordonner la prise en charge de patients âgés atteints de trouble de la mémoire (maladie d'Alzheimer ou apparentée).	216 116 € pour 2005	<p>Bien que le projet s'adresse « aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée » et s'inscrive dans une véritable problématique de Santé Publique, il ne peut faire l'objet d'une décision favorable de financement. La mise en place d'un dépistage précoce ne permet pas de garantir une meilleure stratégie de prise en charge des patients atteints de troubles de la mémoire, ni d'impacter sur le retard de l'évolution de la maladie. De plus, les besoins réels à ce jour portent sur la prise en charge médico-sociale des patients atteints de troubles de la mémoire, sur l'accompagnement des familles, champ d'intervention non visé par le réseau.</p> <p>En conclusion, l'objectif affiché du réseau et l'importance du financement sollicité semblent dépasser le champ de compétences du FAQSV.</p>

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Réseau addictions Montpellier-Hérault	Association Opale Santé	Réseau addictions de Soins Coordinés	454 200,00 € pour 2006 et 2007	Ce projet de réseau qui s'adresse « aux patients usagers de drogues sous Traitement de Substitution aux Opiacés (TSO) » ne peut faire l'objet d'une décision favorable de financement. Concernant le volet médical du projet, est avancée une prise en charge non conforme de ces patients avec les référentiels de prescription actuels. Le dossier fait référence à des expériences similaires de réseaux, notamment sur la région parisienne, mais l'absence de bilan d'activité et de résultat ne permet pas d'appuyer la présente demande. Enfin, le projet prévoit diverses actions sur un plan social et notamment la mise en place d'une équipe sociale mobile, responsable de l'activation du mini réseau de proximité autour du patient ayant demandé son entrée dans le réseau. Or, ce volet social ne relève pas du champ de compétence du FAQSV.

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Cap santé LR	Association CapSanté-LR	Annuaire interactif de l'offre de soins en Languedoc Roussillon	150 000,00 €	<p>Les modalités techniques et juridiques de ce projet doivent être approfondies :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Quelles démarches juridiques ont été entreprises à ce jour afin de valider ce projet, notamment en ce qui concerne la non réponse du professionnel, ce après plusieurs relances : a-t-on le droit de faire tout de même figurer son nom ? <input type="checkbox"/> Quel est le devenir des non réponses ? <input type="checkbox"/> La liste des professionnels de santé sera-t-elle exhaustive ou non ? <p>En conclusion, au vu du manque de réponses restant encore à apporter, le Bureau a considéré ne pas être en mesure de statuer favorablement sur la demande de financement de l'association Cap Santé LR.</p>

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Cellule de diagnostic et d'écoute psychologique	Mutualité de la Haute-Vienne	Apporter des solutions au mal-être des personnes	160 000	Les membres du bureau ont rejeté à l'unanimité le dossier au motif de son irrecevabilité; le porteur du projet n'étant pas un professionnel de santé exerçant en ville
Mise en œuvre de l'évaluation des pratiques professionnelles des médecins libéraux en région Limousin	URML	Evaluation des pratiques professionnelles Amélioration de la qualité des soins et du service rendu aux patients	17 915	Le Bureau national a accordé une aide de 5 667 790 € à la Conférence Nationale des Présidents d'URML pour son projet relatif à l'évaluation des pratiques professionnelles. Il a demandé qu'aucune nouvelle aide ne soit accordée aux URML au titre de l'EPP au niveau régional. Le bureau régional a respecté cette demande.
Enquête sur les facteurs de risque cardio-vasculaires	URML	Identifier les facteurs de risque cardio-vasculaire parmi une population de patients présentant au moins un facteur de risque et ayant consulté un médecin	32 986	NB: Ce dossier a bénéficié d'un financement du FAQSV de 21 000 € en 2002. Le promoteur a demandé un financement complémentaire de 11 985,70 € pour couvrir les indemnités d'un médecin et les frais de mailing et d'imprimerie du document réalisé. Le bureau a pris une décision de principe en refusant systématiquement le remboursement de frais engagés sans accord préalable du bureau. Il a rappelé qu'il devait être saisi en amont de la réalisation de l'action. Sur ces motifs, le bureau a refusé le financement complémentaire demandé.

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Régulation libérale au sein du SAMU 23	Association départementale de services de soins et d'urgence de la Creuse (ASSUM 23)	Financement d'une régulation libérale au sein du SAMU 23 le samedi après-midi de 12H à 20H sur l'année 2006	26 151	Le bureau a refusé de prendre en charge la rémunération des médecins durant une période non incluse dans celles de la permanence des soins déterminées par décret et par les accords conventionnels. NB : Une nouvelle décision a été prise sur ce dossier au bureau du 13/01/06.

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
ped diabétique	réseau diabète et cœur de nord moselle	action de coordination entre les médecins généralistes et les podologues autour de la prise en charge et prévention des complications des pieds diabétiques	284 263 euros	la mise en œuvre du protocole national visant à améliorer la prévention des lésions des pieds chez les personnes diabétiques fait référence à la Dotation Régionale de Développement des Réseaux comme mode de financement de cette expérimentation. Ces dispositions sont corroborées par les instructions déjà émises par la CNAMTS précisant que le Fonds d'Aide à la Qualité des Soins de Ville n'a pas vocation à financer d'actes dérogatoires
transplantélic	association réseau néphrologor	améliorer la participation des médecins néphrologues et généralistes au suivi à domicile des insuffisants rénaux traités par transplantation rénale grâce à un outil informatisé	516 541 euros	le bureau a émis un avis défavorable concernant ce dossier au motif qu'il est très centré sur l'hôpital et qu'en conséquence son ouverture vers la médecine de ville est insuffisante. Ceci pourtant, est le facteur déterminant pour obtenir un financement sur des fonds FAQSV. Par ailleurs, il laisse apparaître des intérêts privés, ceci en contradiction avec les orientations déterminées par le décret du 12 novembre 1999 régissant ce fonds.

<p>formation des médecins généralistes au dépistage du cancer colo-rectal</p>	<p>association meusienne de prévention médicale</p>	<p>formation des médecins généralistes au dépistage du cancer colo-rectal</p>	<p>672 621 euros</p>	<p>le bureau a émis un avis défavorable concernant ce dossier au motif que le FAQSV a vocation à financer des actions expérimentales et que le projet s'inscrit dans le cadre d'un dispositif national visant à une généralisation du dépistage du cancer colo-rectal. De plus, le FAQSV ne se doit de subventionner un projet que dès lors qu'aucun autre financement n'est possible sur un autre fonds. Or, il apparaît que l'association bénéficie de financements nationaux pour la mise en oeuvre du dispositif.</p>
---	---	---	----------------------	---

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
prise en charge de la maladie thromboembolique veineuse	association RTVN (Réseau Thrombose Veineuse Nord)	prise en charge coordonnée des patients atteints de maladie thromboembolique veineuse pour lesquels une thrombophilie constitutionnelle est suspectée	58 613	le projet correspond davantage à un projet de recherche scientifique sur les troubles de la coagulation qu'à un projet de réseau de prise en charge de patients
dispositif d'alternatives à l'hospitalisation pour personnes anxio-dépressifs	association STADS (Service Thérapeutique d'Aide à Domicile et de Soins)	projet de réalisation d'une étude d'opportunité quant à la création d'un dispositif d'alternatives à l'hospitalisation pour les patients anxio-dépressifs	32 820	le projet revêt de nombreuses imprécisions sur les cibles et stratégies proposées, il manque d'éléments permettant de juger de la pertinence de la démarche et de l'ampleur du budget,
dossier méthotrexate	association INTESTINFO 59/62	projet de prise en charge financière du matériel nécessaire à l'auto-administration par voie cutanée du méthotrexate	19 045	dans le cadre de ses orientations; le FAQSV ne peut financer l'équivalent de dérogations tarifaires
maison de thérapies alternatives	association RENAITRE	le projet vise la création d'une maison médicale et paramédicale de thérapies alternatives (Qi Gong, sophrologie, shiatsu,...) sur la métropole lilloise et sa périphérie	138 000	si l'intérêt du volet "bien-être" dans la prise en charge globale du patient semble évident, il paraît insuffisant au vue des problématiques de santé répondant aux priorités de santé publique nationales et régionales

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
projet toxicomanie	association MGT 62 (Médecins Généralistes et Toxicomanie 62)	demande de subvention complémentaire pour la mise en place de formations pour les professionnels de santé libéraux et les travailleurs sociaux à la prise en charge des personnes dépendantes aux substances psycho-actives, et de l'organisation de supervisions	77 756	les éléments d'évaluation montrent que les actions de formation et d'intervision menées antérieurement ne touchent que peu de professionnels

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Association Médecins de Montagne	Association Médecins de Montagne	Amélioration de la prise en charge des urgences	630 451,00	<ul style="list-style-type: none"> L'opportunité d'un budget complémentaire au contrat de bonnes pratiques n'est pas démontrée. Les protocoles de soins sont absents. L'évaluation externe est absente.
Réseau RSPA	Réseau RSPA	Amélioration de la prise en charge des dysmorphoses et pathologies bucco-dentaires	204 944,30	<ul style="list-style-type: none"> L'opportunité médicale n'est pas démontrée. Aucun chiffre n'est avancé concernant les enfants susceptibles d'être concernés. Ce projet n'est pas clairement défini : actions concernant l'organisation de l'information des familles et des professionnels de santé, nombre de professionnels susceptibles d'être intéressés. Les objectifs ne sont pas quantifiés.
Réseau Nice Alzheimer	Réseau Nice Alzheimer	Amélioration de la prise en charge de la maladie d'Alzheimer	137 748,00	<ul style="list-style-type: none"> Le projet ne s'inscrit pas dans le cadre de la stratégie régionale retenue concernant la prise en charge des patients atteints de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées. Le principe adopté, pour tendre vers une amélioration de la prise en charge des patients atteints de maladies d'Alzheimer repose sur le développement de réseaux gérontologiques généralistes de proximité (et non des réseaux spécifiques Alzheimer), en articulation et complémentarité avec les consultations mémoire centrées sur le diagnostic et le projet de soins, et les CMRR, structures régionales de référence, de recherche et de formation. La place des réseaux de santé se situe principalement au niveau de l'organisation coordonnée de la prise en charge des patients à leur domicile et dans les établissements qui les reçoivent, notamment sur l'amélioration de la coopération entre professionnels (mission qui ne relève pas spécifiquement de la problématique Alzheimer mais plus globalement de la problématique gérontologique en général).
Réseau des Micros Structures de Provence	Réseau des Micros Structures de Provence	Amélioration de la prise en charge des patients sous addiction en ville	153 100,00	L'opportunité de mettre en place une nouvelle organisation en complément de celles déjà existantes n'est pas démontrée.
Réseau Psy 83	Réseau Psy 83	Prise en charge des personnes atteintes de souffrance psychique	30 000,00	L'absence : <ul style="list-style-type: none"> d'état des lieux sur la zone géographique retenue, d'objectifs opérationnels clairs et chiffrés, d'engagements de professionnels, d'information sur le contenu des réunions, des formations, de méthodologie d'évaluation.

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Association APSNOV	Association APSNOV	Maison Médicale de Garde	173 050,00	<ul style="list-style-type: none"> • La justification du besoin, notamment en regard de l'organisation des soins n'est pas documentée, • Les relations envisagées avec les centres de régulation et les centres hospitaliers du département ne sont pas formalisées, • Les médecins ne sont pas engagés, • Si la présence d'une maison médicale sur ce secteur rural semble une initiative intéressante, ce projet n'est pas suffisamment abouti, en l'état actuel. Il ne s'agit que d'un cabinet médical ouvert lorsque les autres ne le sont pas. La plus-value apportée n'est pas démontrée. <p>Par ailleurs, j'attire votre attention sur la position des instances nationales du FAQSV, réunies le 27 avril 2005, au regard du financement des Maisons Médicales de Garde :</p> <p>«les dispositions conventionnelles vont définir de nouvelles modalités et niveaux de rémunération des médecins qui interviennent durant les périodes de permanences des soins ; ces dispositions qui deviennent désormais la règle, ont vocation à s'appliquer sur l'ensemble des territoires, y compris au sein des maisons médicales de garde.</p> <p>Dès lors qu'on ne se situe plus une phase expérimentale mais désormais dans un régime de droit n'ont plus lieu d'être, qu'elles prennent la forme de compléments forfaitaires d'honoraires ou de Les projets en cours de déroulement devront donc de ce point de vue faire l'objet d'une actualisation effectués durant les périodes de permanence seront effectivement applicables.</p> <p>En revanche, l'avenant conventionnel ne règle pas à ce jour l'intégralité de la question de l'avenant complémentaire.</p> <p>En conséquence, les dispositifs soutenus par les bureaux régionaux gardent leur pertinence, notamment de fonctionnement de ces structures.</p> <p>Ces orientations visant à ce que les dispositions conventionnelles se substituent à celles, dérogeant à l'unanimité.</p> <p>Compte tenu de ces éléments, et des modifications intervenues dans le champ de la permanence visant à geler le financement de tout nouveau projet de maison médicale de garde.</p> <p>De nouveaux projets pourront donc voir le jour avec le soutien du FAQSV sous réserve que ceux-ci soient validés par le bureau national du FAQSV qui tiendra compte plus particulièrement des spécificités des territoires. Le comité a également mis en évidence la nécessité de traiter des modalités de règlement des factures.</p>
URML "Audit des Pratiques"	URML "Audit des Pratiques"	Expérimentation pour l'appropriation des référentiels médicaux par une méthode d'évaluation : "l'audit des pratiques"	273 769,30	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet reste flou par rapport à la démarche proposée, • L'indemnisation des médecins habilités est élevée.
Réseau QUALIVIE	Réseau QUALIVIE	Prévention des risques liés au vieillissement (développement du système d'information)	88 799,24	Le projet anticipe sur les modalités du dossier médical partagé.

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Réseau Gérontologique "Cœur du Var"	Réseau Gérontologique "Cœur du Var"	Réseau gérontologique (étude de faisabilité)	56 500,00	<ul style="list-style-type: none"> Le promoteur est l'hôpital public, Le projet ne s'inscrit pas dans les orientations régionales retenues concernant la prise en charge des patients atteints de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées. Le principe adopté, pour tendre vers une amélioration de la prise en charge des patients atteints de maladies d'Alzheimer repose sur le développement de réseaux gérontologiques généralistes de proximité (et non des réseaux spécifiques Alzheimer), en articulation et complémentarité avec les consultations mémoire centrées sur le diagnostic et le projet de soins, et les CMRR, structures régionales de référence, de recherche et de formation. La place des réseaux de santé se situe principalement au niveau de l'organisation coordonnée de la prise en charge des patients à leur domicile et dans les établissements qui les reçoivent, notamment sur l'amélioration de la coopération entre professionnels (mission qui ne relève pas spécifiquement de la problématique Alzheimer mais plus globalement de la problématique gérontologique en général).
Réseau Ville Hôpital du Pays d' Arles	Réseau Ville Hôpital du Pays d' Arles	Réseau ville/hôpital (hépatites, co-infections et addictions)	21 100,00	<ul style="list-style-type: none"> Le projet est peu finalisé Certaines des formations demandées doivent être prise en charge par la Formation Médicale Continue L'évaluation n'est pas prévue.
Association des Gériatres de l'Étang de Berre	Association des Gériatres de l'Étang de Berre	Amélioration des pratiques des médecins généralistes au dépistage précoce des troubles de la mémoire	213 579,00	<ul style="list-style-type: none"> Le projet est conditionné par la validation d'un outil diagnostique non disponible à cette étape et dont la validation ne relève pas du FAQSV.
Association TAMARI 06	Association TAMARI 06	Développement du partage de l'information et coordination des soins	326 390,00	<ul style="list-style-type: none"> Imprécision des actions et des risques qui découlent de la conduite du projet. Coût très élevé qui n'est pas étayé par des charges en adéquation avec des actions susceptibles d'atteindre les objectifs.

URCAM PACA

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Réseau DOMIVEILLE	Réseau DOMIVEILLE	Prise en charge et accompagnement des personnes âgées de plus de 65 ans à domicile	94 978,00	<ul style="list-style-type: none">• Articulation sociale difficile avec les services sociaux en raison de l'absence de CLIC sur la zone concernée,• Montant élevé du budget pour une étude,• Nombre peu important de professionnels engagés,• Non formalisation des partenariats.

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Maison Pluridisciplinaire de Clisson	Rgroupement de 17 PS	Création d'un pôle santé pluridisciplinaire dans la ville de Clisson	167 000	Flou concernant la compétence du FAQSV pour financer des maisons pluridisciplinaires. Ne se situe pas dans une zone déficitaire identifiée par la MRS. Il s'agit de financer de l'immobilier
Indemnisation des médecins expérimentateurs pour le DMP	URML Pays de la Loire	indemniser 50 médecins généralistes volontaires expérimentateurs dans la phase de préfiguration du (DMP) en Pays de la Loire ainsi que dans la phase d'évaluation	253 460	le FAQSV régional n'est, à ce jour, pas compétent pour financer ce type d'expérimentation, qui relève du niveau national,
Exploration de la fonction auditive des nouveaux nés	Assoc. pour le dépistage néonatal des troubles auditifs à Angers	Organiser le dépistage précoce des nourrissons déficients auditifs	119 770	La CNAMTS finance actuellement une expérimentation dans 6 villes, sur deux ans. Il convient d'attendre les résultats de cette expérimentation avant de généraliser,

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Prise en charge de la constipation chez les personnes âgées	Kinésithérapeute libéral (S. Nouveau)	Diffuser un protocole de massage abdominal à domicile et en institution pour améliorer la prise en charge de la constipation chez les personnes âgées	18 891	Référentiels insuffisants
Optimisation de la santé bucco-dentaire en Sarthe	Groupement Interprofessionnel bucco-dentaire de la Sarthe	rémunérer le colloque entre dentiste et prothésiste	457 340	Cette rémunération est normalement déjà incluse dans le prix des soins ; de plus, les projets thérapeutiques proposés sont très pointus et par conséquent onéreux : les patients ne pourront pas les financer et l'assurance maladie ne pourra pas les prendre en charge

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Organisation des transports sanitaires urgents dans le département de l'Aisne	ATSU 02	Coordination	15120	Le Bureau confirme sa décision du 16 décembre 2004 dans la mesure où peu d'éléments justificatifs sont présentés à l'appui de la demande. Il est proposé au promoteur d'engager une démarche de mutualisation des financements dans la mesure où 55 entreprises sont partenaires. La participation annuelle de chaque entreprise pour la maintenance s'élèverait ainsi à 90€/an.

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Centre d'Evaluation et de Thérapie Familiale (CETF)	ACREAF (Association pour la Recherche, l'Evaluation et l'Aide thérapeutique à la Famille)	Coordination des soins ; ouvrir un centre de consultations familiales en ville tenues par des thérapeutes familiaux exerçant à titre libéral.	329 330	Au vu du compte d'administratif qui révèle une consommation de 27 000 euros sur une année, le bureau décide, à l'unanimité, de demander une nouvelle proposition financière pour le Bureau du FAQSV du 8 décembre, 2005 et conforme à la demande de l'année précédente
Maisons Médicales de Garde dans la Vienne (MMG)	APPS 86	Permanence des soins	85 080	La décision concernant les dossiers de Maisons Médicales de Garde dans la Vienne promus par l'APPS 86 est reportée et sera étudiée lors d'un prochain Bureau dont la date sera fixée dès la parution des textes relatif à la permanence des soins en ville.
Régulation des soins en Charente Maritime	AMERLI 17	Permanence des soins	156 000	Toutes les décisions concernant les dossiers de permanence des soins sont suspendues dans l'attente de la parution du décret d'application relatif à la permanence des soins en ville, les dispositifs de régulation des soins devant être pris en charge sur un mode conventionnel.

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Fondation Dispensaire Général de Lyon	Fondation Dispensaire Général de Lyon (centre de santé)	Promotion de la coordination	618 137	Non-recevabilité du dossier (financement d'une structure de soins pour ses activités propres, indépendamment d'un projet spécifique)
Étude de structuration et préparation d'un réseau de santé V.I.H. sur la grande agglomération de Lyon	Association VIRAGES SANTE	Promotion de la coordination	272 120	Poursuite d'une logique de moyens (au détriment d'une logique d'objectifs et de la justification de la plus value du réseau proposé), manque de lisibilité du parcours du patient, nécessité d'un profond recalibrage du budget
RES-OS OFFRES GRENOBLE - Étude de faisabilité et aide à la structuration d'un projet de réseau de prise en charge de l'ostéoporose	Association " Rés-os Offres Grenoble, Réseau Ostéoporose Grenoble "	Promotion de la coordination	73 860	Déconnexion entre les objectifs visés et les actions proposées, faible plus-value des études proposées et faible potentiel de ces études en terme d'amélioration de la qualité des soins en ville
Iatrogénie médicamenteuse chez les personnes âgées de plus de 75 ans	Association pour le développement de l'information médicalisée (ADIM)	Amélioration des pratiques professionnelles	21 792	Demande de financement complémentaire non recevable (budget non tenu par le promoteur, absence d'alerte et action soldée)

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Courlygônes	Association Courlygônes	Amélioration des pratiques professionnelles	48 959	Demande de financement complémentaire non recevable - Manque de rigueur du promoteur dans le suivi de l'exécution de la subvention attribuée
Projet d'amélioration de la prise en charge de l'incontinence anale en Rhône-Alpes	Collège Lyonnais de Colo-Proctologie	Promotion de la coordination	350 945	Manque de plus-value du projet proposé (déconnexion entre problèmes identifiés et objectifs / actions proposés), participation insuffisante des médecins généralistes à la conception et à la mise en oeuvre du projet
Réseaux " mémoire " de proximité du département du Rhône	2 associations loi 1901 : Centre de rééducation et d'études des activités mnésiques (CREAM) et Réseau Mémoire Beaujolais Val de Saône (RMBVS)	Promotion de la coordination	761 507	Projet non conforme aux orientations régionales communiquées aux promoteurs, insuffisamment articulé avec l'offre existante, et qui ne s'appuie pas sur les enseignements disponibles d'une étude financée sur le FAQSV, portant sur la thématique visée par le projet
Diffusion et évaluation de l'Impact d'un support de Sensibilisation des médecins généralistes au repérage des consommateurs abusifs de Tabac, Alcool et Cannabis (DISCAT)	Association ARPEGE	Amélioration des pratiques professionnelles	199 107	Projet sur-dimensionné par rapport aux objectifs, dont la plus-value n'est pas spécifique à la région Rhône-Alpes

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Permanence des soins dans l'Ouest lyonnais	Association Maisons Médicales de l'Ouest (AMMO)	Permanence des soins	79 836	Opportunité non démontrée de la réponse proposée (maison médicale de garde) à la situation de l'offre de soins dans la zone visée
Projet de création d'un réseau de santé gérontologique en Haute-Savoie - MAGE	Association de gestion du Réseau MAGE	Promotion de la coordination	9 200	Projet nécessitant d'être retravaillé sur les points suivants : mise en évidence du besoin local, plus-value du projet proposé par rapport à l'offre existante (ou manquante), implication des partenaires envisagés

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Formation des acteurs de santé	Réseau KARUKERA-ONCO	Financement des acteurs de santé dans le champs de l'Oncologie	147 000	Projet pouvant élarger sur le fonds de formation conventionnel, hors des orientations du FAQSV
Création d'unité médicale mobile	Société Civile de Moyen	Répondre à l'urgence de ville à domicile	143 045	Ajournement, attente résultat de l'évaluation du dispositif de permanence des soins en Guadeloupe afin d'avoir une meilleur lisibilité des besoins
Medispo971	Société Exercice Libérale	Développement d'un programme de mise à disposition de plage afin de répondre aux situations de semi-urgences	269 023	Ajournement, attente résultat de l'évaluation du dispositif de permanence des soins en Guadeloupe afin d'avoir une meilleur lisibilité des besoins
Médecins de garde mobile	ADGUPS	Développement d'une équipe d'urgence mobile	949500	Ajournement, attente résultat de l'évaluation du dispositif de permanence des soins en Guadeloupe afin d'avoir une meilleur lisibilité des besoins
Maison Médicale de garde de CAPESTERRE BE	ADGUPS	Assurer le fonctionnement des maisons médicales de garde		Ajournement, localisation non clarifiée

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
POURSUITE DE LA PIROGUE SANTE	L'association " Apatou-santé plus"	L'objectif de ce projet est le ramassage des malades sur les différents « campous » (villages) de la commune pour recevoir des soins dans le dispensaire et avoir accès à la pharmacie	30 720	La disponibilité financière du FAQSV étant faible, le bureau a ajourné sa décision sur ce dossier. De plus, les membres ont demandé des informations supplémentaires (éléments afférents à la pathologie qui devront être adressés au Service médical de la CGSS) et un bilan exhaustif des malades transportés sous forme de tableaux de bord.
Boîtiers SESAME VITALE pour les masseurs kinésithérapeutes	Le syndicat des masseurs kinésithérapeutes de Guyane	Obtenir une plus grande utilisation du système SESAME VITALE par l'ensemble des masseurs kinésithérapeutes du département.	12 615	Depuis 2002, le bureau régional avait accepté de soutenir financièrement les professionnels du département dans leur volonté de s'équiper en informatique pour permettre le déploiement de SESAME VITALE (en raison notamment de l'éloignement dont souffre le corps médical et de l'inexistence d'un marché concurrentiel). Toutefois, l'absence des crédits disponibles en 2005 a conduit les membres du bureau à ajourner leur décision.
			43 335	

NB: ces projets ont fait l'objet d'une décision d'ajournement en raison de crédits insuffisants (dotation 2005 consommée à 95%)

Projets ayant reçu un avis défavorable

Nom du projet	Nom du promoteur	Nature de l'action	Montant du projet	Motifs du refus
Etude de faisabilité	Association MEDOCEAN	Extension de l'étude de faisabilité à une phase de pré test d'une enquête relative aux dysfonctionnements dans le parcours de soins du patient	21 367	Le promoteur sort du cadre d'intervention validé par le Bureau régional. Le projet d'étude doit être mené à terme au préalable. Le promoteur ne peut s'investir immédiatement dans une phase de pré test. L'aide accordée par le FAQSV porte exclusivement sur l'action d'étude préalable de faisabilité. Ce n'est qu'une fois que ce travail aura été produit que le Bureau du FAQSV sera amené à étudier ses conclusions. L'objet du projet validé et de la convention signée dans le cadre du FAQSV ne doit pas être confondu avec l'étude des dysfonctionnements.
Optimisation du parcours de soins du patient	Association MEDOCEAN	Réalisation d'une étude sur les dysfonctionnement dans le parcours de soins et propositions de mesures d'amélioration	38 114	Le contexte de réforme et la mise en oeuvre du médecin traitant et du parcours de soins coordonné remettent en cause l'opportunité de l'action proposée. Des réponses visant l'amélioration du système de santé découlent de la réforme et vont être mises en application par les acteurs et partenaires conventionnels.

Promotion des médicaments génériques	Syndicat des Pharmaciens de la Réunion	Promotion de l'utilisation des médicaments génériques tant chez les professionnels de santé que chez les usagers en 2 étapes : étude préalable à la mise en œuvre (conditionnée par les résultats) d'une seconde action visant à élaborer et mettre en œuvre des outils d'information et d'incitation à l'utilisation des génériques	48 920	Compte tenu des axes réglementaires, découlant de la réforme de l'assurance maladie, visant le domaine des médicaments génériques et des actions menées par l'assurance maladie, tant sur le plan national que local, l'octroi d'une aide n'apparaît pas fondée.
--------------------------------------	--	--	--------	--

5. Dossiers ayant reçu un avis défavorable au niveau national

PROJETS NATIONAUX

DOSSIERS AYANT REÇU UN AVIS DÉFAVORABLE DU BUREAU NATIONAL

Thème	Nom du projet	Promoteur	Nature de l'opération	Montant du projet (€)	Montant de l'aide demandée au FAQSV (€)	Motif(s) de l'avis défavorable
Coordination	Réseau d'aide au diagnostic et à la prise en charge des détériorations cognitives	Association pour le développement de la neuropsychologie appliquée (ADNA) et l'Association des neurologues libéraux de langue française	Pérennisation et déploiement au niveau national d'un outil de diagnostic et de suivi des détériorations cognitives développé en région Franche-Comté.	891 000	853 000	Le dossier est imprécis sur le contenu, le budget, l'organisation et l'articulation de l'outil avec le DMP. Les partenaires du projet restent des acteurs locaux et ne sont pas des partenaires de stature nationale. La pertinence de la généralisation du projet sur l'ensemble du territoire n'est pas démontrée.
Amélioration des pratiques	Formation 2005 des premiers lecteurs au dépistage du cancer du sein	FORCOMED	Réalisation de nouvelles sessions de formations des radiologues préalables au dépistage du cancer du sein, ainsi que des sessions de remise à niveau pour les radiologues formés avant 2002. Améliorer la qualité des formations par l'acquisition de nouveaux supports de formation et l'organisation d'un séminaire pour l'équipe pédagogique.	422 905	747 336	Hors champ du FAQSV, le projet ne s'inscrivant plus dans une période d'engagement initial d'un programme ni d'une expérimentation, le projet relève désormais des dispositifs de financement réglementaire ou conventionnel de la formation continue des médecins
Amélioration des pratiques	Formation 2005 au dépistage du cancer du sein deuxième lecture	FORCOMED	Formation d' environ 500 radiologues à la seconde lecture	601 546	601 546	La demande ne s'inscrit plus désormais dans le cadre d'un projet en phase d'expérimentation et sort donc du champ du FAQSV
Amélioration des pratiques	Amélioration du contrôle tensionnel des patients hypertendus diabétiques grâce à l'usage de l'auto-mesure tensionnelle (AMT)	Collège National des Généralistes Enseignants	Mesure de l'amélioration du contrôle tensionnel des patients hypertendus diabétiques de type 2 par une prise en charge optimisée grâce à l'usage de l'auto-mesure tensionnelle (AMT)	474 775	475 775	S'agissant d'une étude de recherche clinique, le projet n'entre pas dans l'objet du FAQSV.
Amélioration des pratiques	Actes et fonctions du médecin généraliste dans leurs dimensions médicales et sociales	Société Française de Médecine Générale	Renouvellement en 2005 de l'étude menée en 1994 sur les actes et fonctions du médecin généraliste dans leurs dimensions médicales et sociales.	571 945	572 945	L'Observatoire de Médecine Générale de la SFMG qui a bénéficié d'une aide du FAQSV national de 1 248 868 euros a les mêmes objectifs.

PROJETS NATIONAUX

DOSSIERS AYANT REÇU UN AVIS DÉFAVORABLE DU BUREAU NATIONAL

Thème	Nom du projet	Promoteur	Nature de l'opération	Montant du projet (€)	Montant de l'aide demandée au FAQSV (€)	Motif(s) de l'avis défavorable
Amélioration des pratiques	Evaluation en médecine générale de la base Thérinfo d'aide à la prescription	Collège des généralistes enseignants et des maîtres de stage de l'Université Claude Bernard - Lyon 1	Fourniture d'un accès en temps réel à une base de connaissance, l'outil THERINFO afin de permettre aux professionnels de rapprocher leurs pratiques des données actuelles de la science	3 740 118	2 230 840	Le promoteur doit s'assurer préalablement de la faisabilité et de l'acceptabilité d'un tel outil et mettre en évidence les éventuelles perspectives d'élargissement du projet à l'ensemble des médecins.
Amélioration des pratiques	Elaboration d'un référentiel métier des allergologues	Syndicat National des allergologues français	Améliorer les pratiques et la formation des allergologues en établissant les références de leur métier.	490 112	490 112	Le soutien de la Haute autorité de santé n'est pas expressément apporté, le coût du projet est en augmentation par rapport au premier examen, aucun co-financement n'est prévu.
Partage d'information	Transmission des données aux URML	Conférence nationale des présidents d'URML	Réalisation d'une étude sur les conditions techniques, juridiques, économiques, stratégiques et méthodologiques en vue de définir un cadre national pour le recueil des données prévus par le décret du 18 février 2004 relatif à la transmission, par les médecins libéraux aux URML, des informations issues du codage des actes médicaux et contenues dans les FSE	419 000	209 500	Le projet ne précise pas l'articulation entre les travaux envisagés et les dispositifs mis en place pour mettre les données de l'Assurance Maladie à disposition des acteurs, notamment des URML, celles-ci ayant accès aux données via le SNIR-AM. En outre, il est prématuré de préjuger des modalités d'échanges et de traitement des données qui seront retenues dans le cadre du nouvel Institut des données de santé prévu par la loi du 13 août 2004.